



# **Panorama de l'Aide pour le commerce 2022: Permettre un commerce connecté et durable**

Le présent ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE et de la Directrice générale de l'OMC. Les opinions qui y sont exprimées et les arguments qui y sont employés ne reflètent pas nécessairement les points de vue officiels des pays Membres de l'OCDE ou des Membres de l'OMC.

Le présent document ainsi que toute donnée et toute carte qu'il peut contenir sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur un territoire, du tracé des frontières et des limites internationales et du nom de tout territoire, ville ou région. Les noms des pays, cartes et territoires utilisés dans la publication conjointe suivent la pratique de l'OCDE.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

#### Note de la République de Türkiye

Les informations figurant dans ce document qui font référence à "Chypre" concernent la partie méridionale de l'Île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'Île. La Türkiye reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre de l'ONU, la Turquie maintiendra sa position sur la "question chypriote".

#### Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne

La République de Chypre est reconnue par tous les membres de l'Organisation des Nations Unies sauf la Türkiye. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

Merci de citer cet ouvrage comme suit:

OCDE/OMC (2022), Panorama de l'Aide pour le commerce 2022: Permettre un commerce connecté et durable, Éditions OCDE, Paris,

ISBN 978-92-870-7316-7 (version imprimée)

ISBN 978-92-870-7315-0 (version pdf)

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles en [www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm](http://www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm).

Publié à l'origine par l'OCDE en anglais sous le titre Aid for Trade at a Glance 2022 © OCDE/OMC 2022, Éditions OCDE, Paris.

© OCDE/OMC 2022 pour cette édition linguistique. La qualité de la traduction et sa cohérence avec le texte original de l'ouvrage relèvent de la seule responsabilité de l'auteur de la traduction. En cas de divergence entre l'oeuvre originale et la traduction, seul le texte de l'oeuvre originale doit être considéré comme valable.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes: <https://www.oecd.org/termsandconditions>.

# Avant-propos

Le présent rapport est publié dans le contexte de l'exercice conjoint OCDE-OMC de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce, qui sous-tend le huitième Examen global de l'Aide pour le commerce: "Permettre un commerce connecté et durable" (juillet 2022). Il s'agit de la huitième édition de la publication intitulée "*Panorama de l'Aide pour le commerce*".

L'exercice de suivi et d'évaluation s'appuie sur des données quantitatives et qualitatives. Les informations qualitatives proviennent principalement des enquêtes conjointes OMC-OCDE menées en 2021 auprès des donateurs, des pays partenaires, des partenaires Sud-Sud et des corridors économiques régionaux. Les réponses sont analysées en détail dans la publication complémentaire de l'OMC, *Examen global de l'Aide pour le commerce*. Les données quantitatives sont principalement extraites de la base des données provenant du Système de notification des pays créanciers (SNPC) de l'OCDE, une source de données internationalement reconnue sur l'aide publique au développement (APD) et les autres apports du secteur public (AASP) en faveur des pays en développement.

Le présent rapport est axé sur l'évolution des décaissements et des engagements au titre de l'Aide pour le commerce en faveur des pays en développement depuis le lancement de l'initiative en 2006, en mettant l'accent sur la période 2018-2020. Il complète et actualise ainsi la précédente édition du *Panorama de l'Aide pour le commerce*, qui couvrait les flux jusqu'en 2017. La période visée par le présent rapport a été marquée par la pandémie de COVID-19, qui a fortement affecté le commerce international, les investissements et la coopération en matière de développement. Le rapport fournit la première mise à jour statistique des flux d'Aide pour le commerce pour l'année 2020, mettant en lumière l'impact de la crise et les liens avec les thèmes généraux de l'Examen global 2022.

Le premier chapitre présente les faits et chiffres essentiels. Le chapitre 2 plante le décor et analyse l'évolution des flux d'Aide pour le commerce pendant la pandémie de COVID-19. Il met en évidence la manière dont l'Aide pour le commerce a été affectée, et comment elle a été utilisée pour répondre à la crise. Le chapitre 3 explore le rôle de l'Aide pour le commerce sur la période considérée par rapport aux thèmes clés de l'Examen global 2022: la transition environnementale, la connectivité numérique et l'autonomisation économique des femmes. Il fait le point sur les flux d'Aide pour le commerce ciblant ces domaines dans le contexte plus large de la reprise post COVID-19, et évalue le rôle que l'aide pourrait jouer dans la préparation aux futures crises. Le chapitre 4 fournit 53 profils de pays bénéficiaires avec des chiffres essentiels. Enfin, l'annexe A présente une note statistique, tandis que l'annexe B fournit des statistiques détaillées et désagrégées concernant les flux mondiaux d'Aide pour le commerce.

# Remerciements

Le *Panorama de l'Aide pour le commerce 2022* est une publication conjointe de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il a été établi sous la direction générale de i) à l'OCDE, Olivier Cattaneo, Chef de l'Unité d'analyse des politiques et des stratégies, Direction de la coopération pour le développement, sous la supervision de Haje Schütte, conseiller principal et Chef du financement pour la Division du développement durable et Mayumi Endoh, Directrice adjointe de la coopération pour le développement, et ii) à l'OMC, Michael Roberts, Chef de l'Unité de l'Aide pour le commerce de la Division du développement, sous la supervision du Directeur général adjoint Xiangchen Zhang et de Shishir Priyadarshi, Directeur de la Division du développement.

L'auteur principal est Coralie Martin, économiste et analyste des politiques, Direction de la coopération pour le développement, OCDE. Elle a bénéficié du soutien pour ce qui est des statistiques de Aussama Bejraoui et Julian Kath. Les profils de pays ont été établis et compilés par Visvanathan Subramaniam et Julia Gruebler, tous deux économistes à la Division du développement de l'OMC. Silvia Sorescu et Jane Korinek, analystes des politiques commerciales à la Direction des échanges et de l'agriculture de l'OCDE, ont corédigé les sections du chapitre 3 sur le numérique et le genre. Des contributions, indications et observations leur ont été fournies par Grégoire Garsous et Javier Lopez-Gonzalez de la Direction des échanges et de l'agriculture de l'OCDE.

La présente publication est également le résultat de consultations approfondies avec les Membres de l'OMC et de l'OCDE ainsi qu'avec d'autres partenaires de l'initiative Aide pour le commerce. Elle a été alimentée par les rapports au Système de notification des pays créanciers de l'OCDE sur lequel se base l'analyse des données, et par les réponses à l'enquête conjointe OCDE-OMC de suivi et d'évaluation (S&E) de l'Aide pour le commerce menée en 2021-2022. L'enquête S&E a été gérée par Théo Mbise, économiste à la Division du développement de l'OMC. Des échanges fructueux ont aussi eu lieu avec le Comité d'aide au développement et le Comité des échanges de l'OCDE, notamment dans le cadre de l'atelier sur l'exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce, le 31 mai 2022, avec le Comité du commerce et du développement (CCD) de l'OMC, ainsi que lors de la réunion d'apprentissage par les pairs avec le Comité d'aide au développement (CAD) et le Comité des échanges de l'OCDE, le 13 décembre 2021, et à l'occasion des réunions régulières du CCD. Les auteurs ont également eu l'occasion de discuter des résultats préliminaires dans des enceintes telles que la retraite des Ambassadeurs de l'Organisation des Nations Unies (ONU) qui s'est tenue en 2021 en préparation de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA).

Les auteurs sont particulièrement reconnaissants à Henri-Bernard Solignac-Lecomte, Responsable des communications pour le développement (OCDE), qui a fourni des conseils et un soutien continus tout au long du processus de publication. Une aide leur a aussi été fournie par Marc Tocatlian, responsable des technologies de l'information, Joëlle Bassoul, responsable de la communication, Iben Hjorth, chargée de la communication, et Audrey Garrigoux, spécialiste de la gestion des programmes à l'OCDE. Les auteurs remercient également Stephanie Coic, chargée de la communication à l'OCDE, pour son travail de mise en page de la publication, et Sarah Burri, chargée de la communication visuelle à l'OMC, pour son travail de mise en page et de publication des profils nationaux.

Les auteurs souhaitent remercier Visvanathan Subramaniam et Théo Mbise (OMC), ainsi que Cemre Balaban (OCDE) pour les observations formulées lors de la rédaction de la présente publication.

Ils remercient également leurs collègues de l'OCDE Abdoulaye Fabregas, Cécilia Piemonte, Christian Steidl, Giorgio Gualberti, Jenny Hedman, Lisa Williams, Özlem Taskin, Rachel Morris et Yasmin Ahmad pour leurs observations.

Le texte du rapport a été mis au point par Suzanne Parandian.

# Table des matières

|                                                                                                       |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Avant-propos                                                                                          | 3  |
| Remerciements                                                                                         | 4  |
| Acronymes et abréviations                                                                             | 8  |
| Résumé analytique                                                                                     | 10 |
| 1 Faits et chiffres essentiels                                                                        | 13 |
| 2 L'Aide pour le commerce dans le contexte de la crise de la COVID-19 et du relèvement après celle-ci | 17 |
| 3 L'Aide pour le commerce et les objectifs de développement durable                                   | 46 |
| 4 Profils de pays établis dans le cadre de l'Aide pour le commerce                                    | 74 |

## FIGURES

|                                                                                                                                                        |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 2.1. Croissance du commerce de marchandises et du commerce de services par catégorie de pays, 2016-2020                                         | 19 |
| Figure 2.2. Incidence de l'assistance au titre de la COVID-19 sur l'aide extérieure en 2021                                                            | 22 |
| Figure 2.3. L'Aide pour le commerce a-t-elle gagné ou perdu en importance dans vos politiques de développement?                                        | 23 |
| Figure 2.4. Évolution des versements au titre de l'Aide pour le commerce, 2006-2020                                                                    | 27 |
| Figure 2.5. Évolution de la croissance des exportations totales et de l'augmentation des versements au titre de l'Aide pour le commerce, 2011-2020 (%) | 28 |
| Figure 2.6. Versements au titre de l'Aide pour le commerce par catégories et secteurs principaux, 2020 (%)                                             | 30 |
| Figure 2.7. Versements au titre de l'Aide pour le commerce et projets connexes, par grandes catégories                                                 | 31 |
| Figure 2.8. Versements par secteur, 2018-2020                                                                                                          | 32 |
| Figure 2.9. L'appui à des activités liées à la COVID-19 a fait augmenter les engagements d'Aide pour le commerce dans plusieurs secteurs               | 33 |
| Figure 2.10. Versements et engagements pour le secteur pharmaceutique au titre de l'Aide pour le commerce                                              | 34 |
| Figure 2.11. Versements et engagements au titre de l'Aide pour le commerce concernant le transport et le stockage                                      | 35 |
| Figure 2.12. Soutien à l'agriculture au titre de l'Aide pour le commerce                                                                               | 36 |
| Figure 2.13. Évolution des heures travaillées par rapport au quatrième trimestre de 2019, par groupe de revenu des pays (%)                            | 38 |
| Figure 2.14. Versements au titre de l'Aide pour le commerce, par région, 2006-2020                                                                     | 39 |
| Figure 2.15. Part des versements au titre de l'Aide pour le commerce par groupe de revenu                                                              | 40 |

|                                                                                                                                                                  |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 2.16. Évolution des versements au titre de l'Aide pour le commerce, par type (en % du total), 2006-2020                                                   | 41 |
| Figure 3.1. Autres apports du secteur public (AASP) liés au commerce, 2006-2020                                                                                  | 48 |
| Figure 3.2. Ressources privées mobilisées dans des secteurs liés au commerce, 2012-2020                                                                          | 49 |
| Figure 3.3. Comment l'Aide pour le commerce contribue à l'ensemble des ODD                                                                                       | 50 |
| Figure 3.4. Engagements d'Aide pour le commerce comportant des objectifs climatiques                                                                             | 55 |
| Figure 3.5. Engagements d'Aide pour le commerce liés à l'adaptation et à l'atténuation, 2010-2020                                                                | 55 |
| Figure 3.6. Engagements d'Aide pour le commerce liés à des objectifs climatiques, 2010-2020                                                                      | 56 |
| Figure 3.7. Versements pour la production et l'approvisionnement énergétiques, 2011-2020                                                                         | 57 |
| Figure 3.8. Évolution des versements et des engagements pour le secteur des TIC au titre de l'Aide pour le commerce, 2015-2020                                   | 59 |
| Figure 3.9. Évolution des versements et des engagements concernant la politique et la réglementation commerciales au titre de l'Aide pour le commerce, 2006-2020 | 60 |
| Figure 3.10. Engagements d'Aide pour le commerce des donateurs bilatéraux visant l'égalité entre les sexes, 2011-2020                                            | 64 |
| Figure 3.11. Engagements d'Aide pour le commerce liés à l'égalité entre les sexes, par secteur, 2020                                                             | 65 |
| Figure 3.12. Engagements d'Aide pour le commerce liés à l'égalité entre les sexes, par région, 2020                                                              | 66 |

## INFOGRAPHIES

|                                                                                                                                         |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Infographie 1.1. Flux de financement et Aide pour le commerce par région                                                                | 14 |
| Infographie 1.2. L'Aide pour le commerce par catégorie et par groupe de revenu                                                          | 15 |
| Infographie 1.3. Effets de l'Aide pour le commerce                                                                                      | 16 |
| Infographie 2.1. Engagements au titre de l'Aide pour le commerce et part dans le total des engagements d'aide publique au développement | 25 |

## TABLEAUX

|                                                                                                                                   |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 2.1. Classement des 10 premiers donateurs au titre de l'Aide pour le commerce et des versements correspondants, 2018-2020 | 28 |
| Tableau 2.2. Classement des 10 premiers bénéficiaires de l'Aide pour le commerce et des versements correspondants, 2018-2020      | 29 |
| Tableau 3.1. Les femmes dans le commerce: comment relever le défi grâce à l'Aide pour le commerce                                 | 62 |

## ENCADRÉS

|                                                                                                                                                   |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Encadré 2.1. Quatre clefs pour des chaînes d'approvisionnement résilientes: Outils de politique générale axés sur la préparation et la réactivité | 20 |
| Encadré 2.2. Quelle est la différence entre un engagement et un versement?                                                                        | 26 |
| Encadré 3.1. Les liens entre le commerce et la durabilité environnementale                                                                        | 53 |
| Encadré 3.2. Qu'est-ce que le marqueur des politiques d'égalité entre les sexes?                                                                  | 63 |
| Encadré 3.3. Programmes d'Aide pour le commerce se rapportant à l'égalité entre les sexes: principaux domaines d'intervention                     | 68 |

# Acronymes et abréviations

|         |                                                                                |
|---------|--------------------------------------------------------------------------------|
| AASP    | Autres apports du secteur public                                               |
| ACR     | Accord commercial régional                                                     |
| AFESD   | Fonds arabe pour le développement économique et social                         |
| ALE     | Accord de libre échange                                                        |
| APD     | Aide publique au développement                                                 |
| BADEA   | Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique                     |
| BAfD    | Banque africaine de développement                                              |
| BAsD    | Banque asiatique de développement                                              |
| BCIE    | Banque centraméricaine d'intégration économique                                |
| BID     | Banque interaméricaine de développement                                        |
| CAD     | Comité d'aide au développement                                                 |
| CCD     | Comité du commerce et du développement                                         |
| CEB     | Banque de développement du Conseil de l'Europe                                 |
| CEE-ONU | Commission économique des Nations Unies pour l'Europe                          |
| CESAO   | Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale     |
| CESAP   | Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique |
| CIR     | Cadre intégré renforcé                                                         |
| CVM     | Chaîne de valeur mondiale                                                      |
| FAO     | Organisation pour l'alimentation et l'agriculture                              |
| FEM     | Fonds pour l'environnement mondial                                             |
| FIDA    | Fonds international de développement agricole                                  |

|        |                                                                 |
|--------|-----------------------------------------------------------------|
| FMI    | Fonds monétaire international                                   |
| FODI   | Fonds de l'OPEP pour le développement international             |
| G-20   | Groupe des vingt                                                |
| GIEC   | Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat            |
| IED    | Investissement étranger direct                                  |
| ITC    | Centre du commerce international                                |
| MPME   | Micro, petites et moyennes entreprises                          |
| OCDE   | Organisation de coopération et de développement économiques     |
| ODD    | Objectifs de développement durable                              |
| OIT    | Organisation Internationale du Travail                          |
| OMC    | Organisation mondiale du commerce                               |
| ONU    | Organisation des Nations Unies                                  |
| ONUDI  | Organisation des Nations Unies pour le développement industriel |
| OSCE   | Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe       |
| PFR    | Pays à faible revenu                                            |
| PIB    | Produit intérieur brut                                          |
| PMA    | Pays les moins avancés                                          |
| PNUD   | Programme des Nations Unies pour le développement               |
| PRITI  | Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure            |
| PRITS  | Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure            |
| RSCF   | Réforme des subventions aux combustibles fossiles               |
| S&E    | Suivi et évaluation                                             |
| TIC    | Technologies de l'information et de la communication            |
| UA     | Union africaine                                                 |
| UE     | Union européenne                                                |
| WEF    | Forum économique mondial                                        |
| ZLECAf | Zone de libre-échange continentale africaine                    |

# Résumé analytique

L'exercice de suivi et d'évaluation (S&E) de l'Aide pour le commerce 2022 se déroule dans un contexte de crises d'une ampleur sans précédent, affectant de manière significative le commerce et les investissements. La pandémie de COVID-19 a entraîné de lourdes pertes humaines et économiques, ralentissant et, dans certains cas, inversant les avancées durablement obtenues dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). Les pays qui n'ont pas la capacité de mettre en œuvre d'importantes mesures de relance monétaire et budgétaire ont été durement touchés et ont vu les inégalités se creuser. Alors que l'année 2021 laissait entrevoir une reprise rapide, la guerre déclenchée par la Russie contre l'Ukraine début 2022 a provoqué une crise humanitaire majeure et compromis les perspectives de croissance économique. La flambée des prix de l'énergie et des denrées alimentaires causée par la guerre, conjuguée à la hausse rapide de l'inflation, menace gravement la sécurité alimentaire dans les pays à faible revenu (PFR).

Le commerce international et les investissements sont à l'épicentre de ces crises. Les chaînes d'approvisionnement mondiales ont été mises à rude épreuve par la pandémie et les mesures mises en œuvre pour la contenir. Le commerce mondial a chuté de 10% entre 2019 et 2020, avec de graves répercussions dans des secteurs tels que les voyages (-63%) et les transports (-18%), qui sont essentiels pour de nombreux pays en développement. Les chaînes d'approvisionnement mondiales se sont toutefois révélées agiles et résilientes dans l'ensemble, jouant un rôle clé dans la lutte contre la pandémie, soutenant la reprise économique et permettant l'accès aux produits médicaux et aux approvisionnements alimentaires. Dès le troisième trimestre de 2020, le rebond du commerce de marchandises a soutenu la reprise économique, profitant aux pays fortement intégrés dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, notamment dans les secteurs des produits pharmaceutiques, des fournitures médicales et des technologies de l'information.

Dans ce contexte, la valeur de l'Aide pour le commerce a été réaffirmée en tant qu'outil permettant d'atténuer l'impact de la crise. Les réponses aux questionnaires conjoints OCDE-OMC dans le cadre de l'exercice de S&E, analysées dans le rapport sur l'Examen global de l'Aide pour le commerce 2022 de l'OMC publié en même temps que le présent rapport, indiquent une augmentation de l'importance perçue de l'Aide pour le commerce, tant pour les pays en développement que pour les donateurs. Ces résultats se retrouvent dans l'analyse des flux financiers: les décaissements au titre de l'Aide pour le commerce ont augmenté pendant la pandémie, atteignant un niveau record de 48,7 milliards d'USD en 2020. En outre, plusieurs nouveaux projets d'Aide pour le commerce ont été lancés pour répondre spécifiquement aux défis liés à la COVID-19. En 2020, un montant total de 4,7 milliards d'USD, soit 7% des engagements de l'Aide pour le commerce, a été alloué à des activités liées à la COVID-19.

Depuis le début de l'initiative Aide pour le commerce, les donateurs ont déboursé 556 milliards d'USD d'aide publique au développement (APD), apportant ainsi un soutien stable et prévisible à des secteurs et activités essentiels. Ce soutien est concentré: les décaissements des 10 principaux donateurs de l'Aide pour le commerce représentaient 84% du total versé en 2020. Les projets donnent la priorité au renforcement des capacités productives et des infrastructures économiques, qui ont absorbé conjointement 98% des décaissements en 2020. Le soutien au renforcement des capacités productives a augmenté de 17% en 2020, grâce à la hausse des décaissements destinés aux services bancaires et financiers (+39%) et à l'agriculture (+13%) – deux secteurs qui ont également reçu une part importante du soutien lié à la COVID-19 (50% et 18% des engagements liés à la COVID-19, respectivement).

En plus du soutien anticyclique, l'Aide pour le commerce a également appuyé des secteurs essentiels pour la réponse à la COVID-19. Par exemple, les sommes allouées à la production pharmaceutique ont été multipliées par sept entre 2018 et 2019 et ont encore augmenté de 24% en 2020. Plus largement, diverses études ont démontré l'efficacité de l'Aide pour le commerce pour attirer les investissements productifs et soutenir la diversification économique, éléments clés d'une reprise stable reposant sur des chaînes d'approvisionnement mondiales résilientes.

Si le monde a retrouvé une trajectoire de croissance positive, certains pays ont emprunté des chemins divergents. La crise de la COVID-19 a fait reculer d'une décennie ou plus la convergence entre pays développés et pays en développement, exacerbant les difficultés rencontrées par les groupes vulnérables, notamment les femmes et les jeunes. La pandémie a également interrompu, voire inversé, les progrès réalisés en matière d'intégration des pays en développement, notamment des pays les moins avancés (PMA), dans le système commercial mondial. L'Aide pour le commerce peut être utile en canalisant le soutien vers les pays et les populations qui en ont le plus besoin. En 2020, l'Afrique a reçu la plus grande part des décaissements au titre de l'Aide pour le commerce (38%), suivie par l'Asie (35%), l'Amérique (10%), l'Europe (6%) et l'Océanie (1%). Cela réaffirme l'accent mis sur l'intégration des pays africains dans le commerce international, alors que le continent enregistrait, en moyenne, la chute la plus sévère à la fois pour le commerce des marchandises (-17% de la valeur des exportations) et pour le commerce des services (-33%).

Il apparaît également que l'Aide pour le commerce est une source de financement importante pour les PMA, les autres PFR et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI). Ensemble, ils représentaient 66% du total des décaissements en 2020, contre 14% pour les économies à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS) et 20% pour les projets régionaux ou non catégorisés. Cette part a toutefois diminué de cinq points de pourcentage depuis 2019. En outre, l'Aide pour le commerce tend à devenir moins concessionnelle, avec un ratio dons/prêts en constante diminution depuis les débuts de l'initiative. Cette tendance préoccupante pourrait venir aggraver l'important problème de viabilité de la dette auquel sont confrontés les pays les plus pauvres.

L'Aide pour le commerce peut également contribuer à relever les défis émergents, tels que les transitions environnementale et numérique. Les réponses fournies dans le cadre de l'exercice de S&E de l'Aide pour le commerce 2022 indiquent qu'une place plus grande est faite aux considérations de durabilité, notamment le climat et l'égalité des genres. L'analyse des flux confirme cette tendance et souligne le potentiel de l'Aide pour le commerce pour soutenir encore davantage la réalisation des ODD. De récentes méthodologies élaborées par l'OCDE montrent que l'Aide pour le commerce contribue à tous les ODD, au-delà des objectifs purement liés au commerce.

Ce nouvel accent est en partie dû aux exigences croissantes inscrites dans les engagements internationaux, notamment l'Accord de Paris. En 2020, 51% des engagements au titre de l'Aide pour le commerce incluaient des objectifs liés au climat, soit 56% du total des engagements d'APD liés au climat en 2020. Les PMA et autres PFR sont les principaux bénéficiaires, représentant 37% du total des engagements liés au climat pris dans les secteurs de l'Aide pour le commerce.

Les pays sont également confrontés au défi consistant à suivre l'accélération de la transformation numérique. L'Aide pour le commerce peut contribuer à réduire la fracture numérique et à exploiter le potentiel du commerce numérique pour le développement. Malgré une augmentation importante depuis 2018 des engagements de l'Aide pour le commerce en faveur des technologies de l'information et de la communication (+32%), les flux de financement globaux restent modestes, à environ 2% du total des engagements au titre de l'Aide pour le commerce et 1% du total des décaissements. Un soutien accru à la politique et à la réglementation commerciales pourrait également contribuer à relever les défis qui entravent la participation des pays en développement au commerce numérique.

La crise de la COVID-19 a rendu plus difficile la participation des femmes au commerce international. Il est essentiel de s'attaquer aux obstacles auxquels elles sont confrontées pour combler les écarts entre

les genres et soutenir une reprise inclusive. En 2020, 42% des engagements au titre de l'Aide pour le commerce pris par les donateurs bilatéraux mettaient l'accent sur le genre, une proportion qui n'a cessé d'augmenter au cours des 10 dernières années. S'assurer que les projets ciblent les secteurs où les femmes travaillent et dirigent des entreprises, et qu'ils répondent à leurs principaux problèmes, est essentiel pour maximiser l'impact de l'Aide pour le commerce en faveur de l'égalité des genres. De même, le suivi des résultats est essentiel.

En conclusion, les crises récentes ont réaffirmé l'importance de l'Aide pour le commerce pour soutenir la résilience économique et préserver les biens communs mondiaux tels que la santé, l'environnement ou la sécurité alimentaire. Ces dernières années, l'Aide pour le commerce s'est concentrée sur l'intégration de la réalisation des ODD dans la promotion du commerce et de l'investissement, en rassemblant les acteurs des secteurs public et privé derrière des objectifs communs et la promotion de la durabilité. L'initiative mondiale de l'Aide pour le commerce et les stratégies individuelles doivent donc faire preuve d'une ambition renouvelée pour élargir leur champ d'action et mieux coordonner le renforcement des capacités commerciales avec les autres efforts de promotion de la durabilité. Les futurs exercices de S&E seront essentiels pour suivre la contribution de l'Aide pour le commerce à la promotion des ODD et du Programme à l'horizon 2030 en général, ainsi que pour analyser l'impact des projets menés au titre de l'Aide pour le commerce.

## Bibliographie

- OCDE/OMC. (2019). *Panorama de l'Aide pour le commerce 2019: Diversification et autonomisation économiques*. Éditions OCDE, Paris. Doi10.1787/22234411
- OMC. (2022). *Examen global de l'Aide pour le commerce 2022*. OMC.

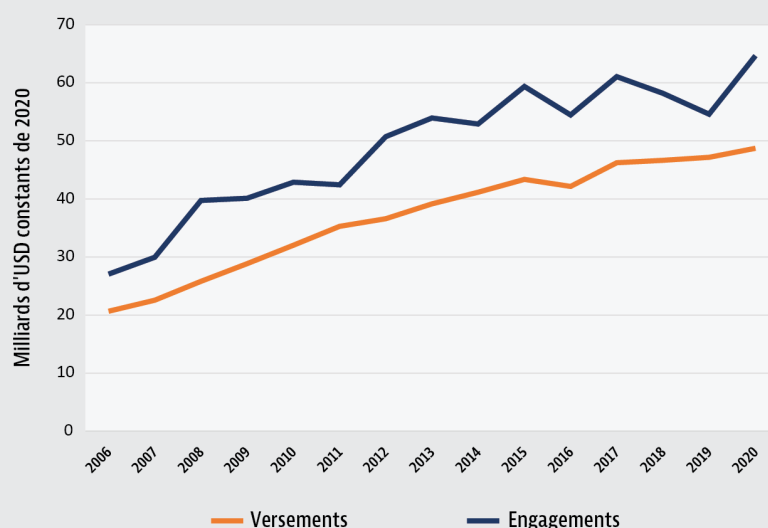
# **1** **Faits et chiffres essentiels**

## Infographie 1.1. Flux de financement et Aide pour le commerce par région

### FAITS ET CHIFFRES ESSENTIELS

#### FLUX DE FINANCEMENT

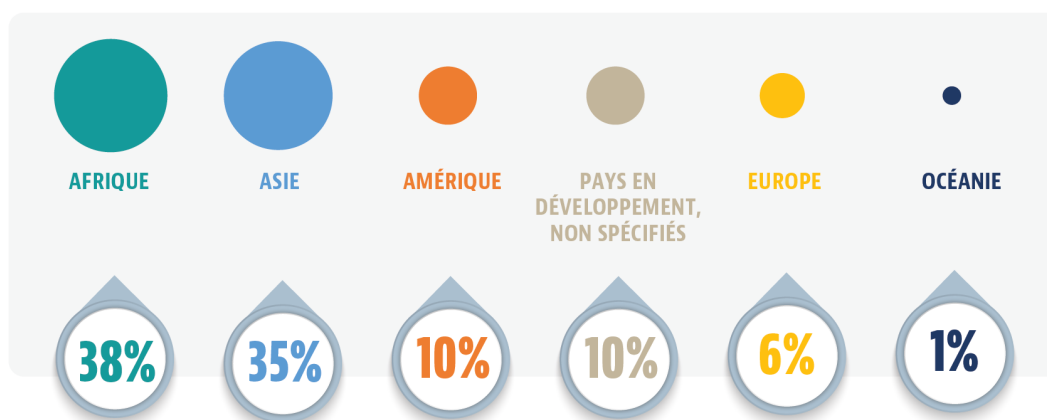
Engagements et versements au titre de l'Aide pour le commerce, 2006-2020



- Les engagements d'Aide pour le commerce ont augmenté de **18%** en 2020 pour atteindre le montant sans précédent de **64,6 milliards d'USD**
- Les versements d'Aide pour le commerce ont atteint **48,7 milliards d'USD** en 2020
- Un montant total de **556 milliards d'USD** a été versé de 2006 à 2020

#### AIDE POUR LE COMMERCE PAR RÉGION

Part des versements au titre de l'Aide pour le commerce par région, 2020



L'**AFRIQUE** et l'**ASIE** sont restées **les plus importantes** bénéficiaires de l'Aide pour le commerce

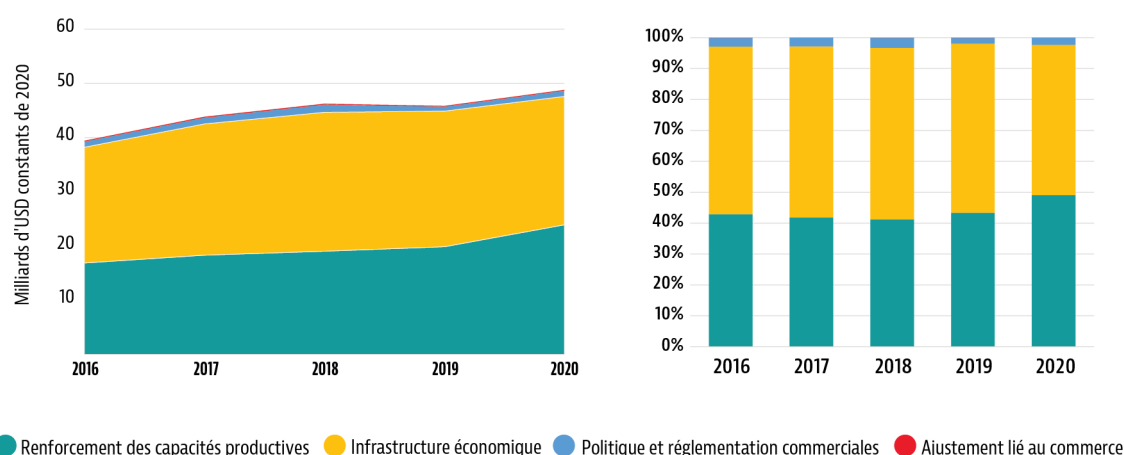
L'**AFRIQUE** a reçu **38%** du montant total des versements à ce titre, suivie de l'**ASIE (35%)**, de l'**AMÉRIQUE (10%)**, de l'**EUROPE (6%)** et de l'**Océanie (1%)**



## Infographie 1.2. L'Aide pour le commerce par catégorie et par groupe de revenu

### L'AIDE POUR LE COMMERCE PAR CATÉGORIE

#### Versements d'Aide pour le commerce par catégorie



#### EN 2020

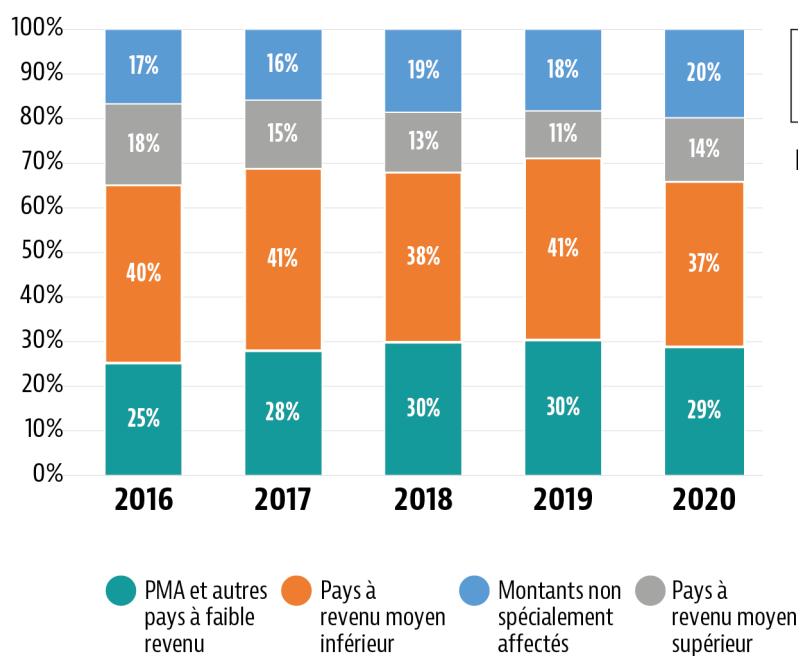
Le **renforcement des capacités productives** et l'**infrastructure économique** ont reçu **une part pratiquement égale** des versements

L'appui au **renforcement des capacités productives** a augmenté de **20%**

L'appui à l'**infrastructure économique** a diminué de **5%**

### L'AIDE POUR LE COMMERCE PAR GROUPE DE REVENU

#### Répartition des versements au titre de l'Aide pour le commerce

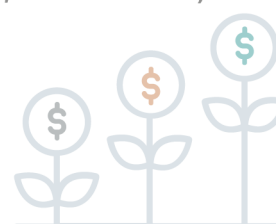


**152 milliards d'USD** de versements sont allés aux **PMA** de **2006 à 2020**

Les **PMA** ont reçu les montants les plus élevés de versements par habitant (**13,2 milliards d'USD**) en **2020**

suivis des **pays à revenu moyen inférieur** (**6,4 milliards d'USD**)

suivis des **pays à revenu moyen supérieur** (**2,8 milliards d'USD**)



## Infographie 1.3. Effets de l'Aide pour le commerce

### EFFETS DE L'AIDE POUR LE COMMERCE



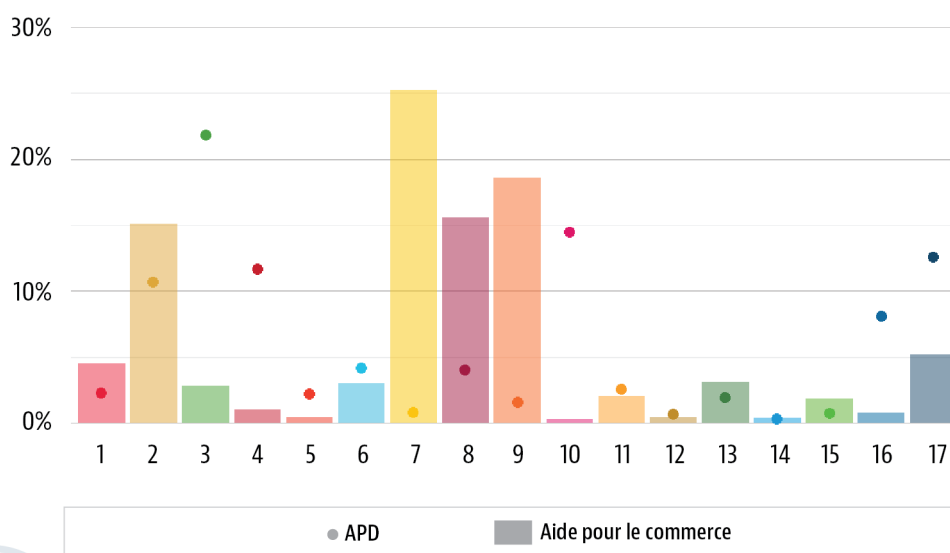
**27,1%** des projets d'Aide pour le commerce ont contribué à l'**ODD 2** (Faim "zéro") en aidant à améliorer la production et la distribution des produits alimentaires et agricoles

Par ailleurs, **16,5%** de ces projets ont contribué à l'**ODD 7** (Énergie propre et d'un coût abordable), **14,3%** à l'**ODD 9** (Industrie, innovation et infrastructure) et **10,6%** à l'**ODD 8** (Travail décent et croissance économique)

L'**ODD 7** a compté pour **24,9%** du montant total des versements au titre de l'Aide pour le commerce, suivi de l'**ODD 9** (**17,6%**) et de l'**ODD 8** (**16,4%**), compte tenu du coût plus élevé des projets d'infrastructure

### Comparaison entre l'Aide pour le commerce et l'APD, par ODD (2020)

Somme des versements, estimation du classement des ODD d'après les descriptions de projets



Source: Calculs effectués par l'auteur d'après la base de données du système de notification des pays créanciers (SNPC) de l'OCDE (2022)

# 2

## L'Aide pour le commerce dans le contexte de la crise de la COVID-19 et du relèvement après celle-ci

---

Le présent chapitre donne une vue d'ensemble de l'évolution des flux d'Aide pour le commerce dans un contexte marqué par la pandémie de COVID-19. Il passe en revue les grandes tendances qui ont influé sur la situation du commerce et de l'investissement et leurs répercussions pour les flux d'Aide pour le commerce. Enfin, il analyse le rôle de l'Aide pour le commerce à l'appui d'une reprise économique mondiale équitable.

---

## 2.1. Au sortir de la crise de la COVID-19, l'économie mondiale se dirige vers une reprise fragile et inégale

La pandémie de COVID-19 a eu des conséquences humaines et économiques importantes, et fondamentalement changé la donne pour le commerce et l'investissement, en raison de fluctuations majeures des flux transfrontières et de perturbations des chaînes d'approvisionnement internationales. Le commerce et l'investissement ont cependant conservé un rôle décisif en permettant l'accès aux vaccins et en soutenant la reprise économique. Début 2022, cependant, la guerre de la Russie contre l'Ukraine a déclenché une crise humanitaire majeure et créé un choc supplémentaire pour les chaînes d'approvisionnement, ce qui a assombri les perspectives économiques et créé de graves risques pour la sécurité alimentaire des pays en développement (OCDE, 2022) (OECD, 2022<sup>[1]</sup>). Pour aider à la reprise et pour atténuer et contenir les effets des crises successives, le commerce et l'investissement doivent rester ouverts. Cependant, tous les pays n'ont pas la capacité d'absorber ces chocs et de rebondir, et certains ont besoin d'aide pour saisir les débouchés indispensables à la reprise économique que permettent le commerce et l'investissement.

### 2.1.1. Les conséquences de la crise de la COVID-19

La période considérée a été marquée par la crise de la pandémie de COVID-19, qui a plongé l'économie mondiale dans sa plus grave récession depuis près d'un siècle. Le produit intérieur brut (PIB) mondial a diminué de 3,3% en 2020, après avoir crû de 2,6% en 2019 et de 3,3% en 2018 (Banque mondiale, 2022) (World Bank, 2022<sup>[2]</sup>). Les conséquences ont été graves dans les pays en développement (à l'exclusion de la Chine), la baisse du PIB atteignant 4,5% dans les pays admis au bénéfice de l'aide publique au développement (APD)<sup>1</sup> (FMI, 2022). (IMF, 2022<sup>[3]</sup>)

En raison de la crise, les progrès vers les objectifs de développement durable (ODD) ont marqué le pas, ou ont été annulés dans certains cas. En 2021, l'OCDE a estimé que le déficit de financement des ODD avait augmenté d'au moins 50%, totalisant 3 700 milliards d'USD en 2020 (OCDE, 2020) (OECD, 2020<sup>[4]</sup>). L'extrême pauvreté a augmenté en 2020, pour la première fois depuis 20 ans (Banque mondiale, 2020<sup>[5]</sup>). (World Bank, 2020<sup>[5]</sup>). Si un recul de l'extrême pauvreté était attendu en 2021 d'après les projections, le niveau de pauvreté restera plus élevé qu'on ne l'avait envisagé avant la pandémie, ce qui se soldera par près de 100 millions de personnes supplémentaires vivant avec moins de 1,90 USD par jour (Gerszon Mahler *et al.*, 2021) (Gerszon Mahler *et al.*, 2021<sup>[6]</sup>). La crise déclenchée par la guerre en Ukraine pourrait ajouter encore 40 millions de personnes à ce bilan (CGDEV, 2022) (CGDEV, 2022<sup>[7]</sup>).

Si les signes d'une reprise rapide se sont manifestés en 2021 dans nombre de régions, la guerre en Ukraine a déclenché, début 2022, une crise humanitaire majeure et un choc économique de portée mondiale. La croissance du PIB mondial a diminué de plus de moitié au premier trimestre 2022 (OCDE, 2022<sup>[1]</sup>) (OECD, 2022<sup>[1]</sup>), et son taux devrait ralentir d'environ 6,1% en 2021 à environ 3,6% en 2022 et en 2023, chiffres inférieurs de 0,8 et de 0,2 point de pourcentage, respectivement, pour 2022 et 2023, par rapport aux prévisions antérieures (FMI, 2022) (IMF, 2022<sup>[3]</sup>). L'augmentation des prix de l'énergie et des produits alimentaires et la hausse rapide de l'inflation se sont soldées par de nouvelles difficultés et de graves risques de sécurité alimentaire dans les pays à faible revenu (OCDE, 2022) (OECD, 2022<sup>[1]</sup>).

Les crises successives ont creusé les inégalités dans et entre les pays, et la reprise ne devrait pas s'opérer au même rythme dans tous les pays. En 2021, la croissance du PIB réel des pays les moins avancés (PMA) et des autres pays à faible revenu s'est établie à 0,7% en moyenne, taux nettement inférieur à la moyenne mondiale (6%). Avant la guerre en Ukraine, la menace de nouveaux variants de la COVID-19, conjuguée à une hausse de l'inflation, de la dette et des inégalités de revenu, accroissait déjà le risque d'un "atterrissage brutal" des pays en développement (Banque mondiale, 2022) (World Bank, 2022<sup>[8]</sup>). Les conséquences de la guerre aggravent ces risques, et la divergence qui s'est faite jour entre pays développés et pays en développement en 2021 devrait persister. La révision à la baisse des prévisions de

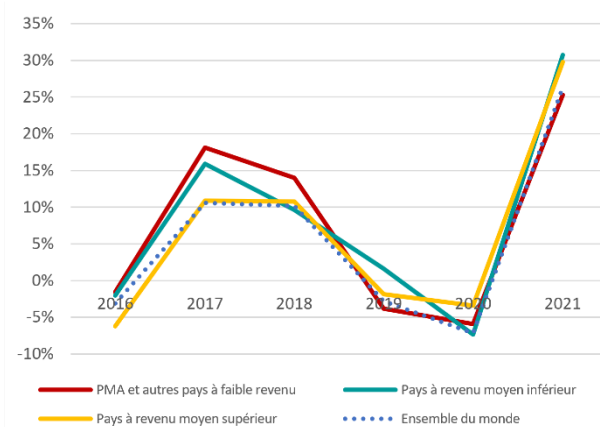
croissance pour les années suivantes est plus prononcée s'agissant des pays en développement, dans un contexte où un recul de la production est attendu et où une reprise plus lente est probable (Gourinchas, 2022) (Gourinchas, 2022<sup>[9]</sup>).

### 2.1.2. Le rôle des échanges et des investissements internationaux dans la reprise

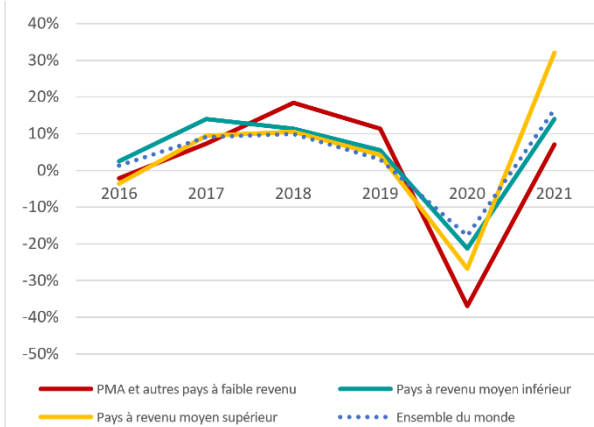
La crise de la COVID-19 a eu des effets profonds sur la situation du commerce et de l'investissement. Le commerce mondial a diminué de 10% en valeur entre 2019 et 2020. La baisse a été plus forte pour le commerce des services (-18%) que celui des marchandises (-7%), en raison des graves répercussions de la crise pour des secteurs comme les voyages (-63%) et les transports (-18%) en 2020.<sup>2</sup> Les pays ont subi celles-ci à des degrés divers, selon leur exposition aux secteurs touchés par la crise, leur dépendance à l'égard des intrants intermédiaires fournis par les pôles de production manufacturière qui se sont retrouvés à l'arrêt, et le degré de concentration aux différentes étapes de la chaîne d'approvisionnement (OCDE, 2021) (OECD, 2021<sup>[10]</sup>). Si dans les pays admis au bénéfice de l'APD, la chute du commerce de marchandises a été plus ou moins équivalente à la moyenne mondiale, la baisse de leur commerce des services a été plus importante, ce qui s'explique en partie par la prédominance de secteurs comme le tourisme et l'hôtellerie dans certains d'entre eux (Figure 2.1).

**Figure 2.1. Croissance du commerce de marchandises et du commerce de services par catégorie de pays, 2016-2020**

Croissance du commerce de marchandises par catégorie de pays (%)



Croissance du commerce de services par catégorie de pays (%)



Note: D'après le classement de l'OCDE relatif aux flux d'APD déclarés en 2020.

Source: D'après les données de l'OMC disponibles à l'adresse <https://stats.wto.org/>.

Au cours de l'année 2020, le commerce international a subi des tensions multiples en raison du changement abrupt des caractéristiques de l'offre et de la demande de biens et de services. Les mesures de confinement imposées par les gouvernements, le bouclage des frontières, les restrictions de voyage et l'augmentation de la demande de certains produits ont eu des conséquences brutales pour la chaîne d'approvisionnement, qui se sont soldées des pénuries temporaires et des restrictions à l'exportation. Le débat de politique générale sur la question de savoir si les avantages de la spécialisation internationale dans les chaînes de valeur mondiales (CVM) l'emportent sur les risques découlant de la transmission des chocs a pris de l'ampleur au lendemain de l'apparition de la pandémie de COVID-19 et du choc qui s'en est suivi pour les chaînes d'approvisionnement. Ce débat a confirmé que la coopération internationale est nécessaire et que les gouvernements et les entreprises doivent conjuguer leurs efforts pour améliorer la

préparation aux risques et la résilience des chaînes d'approvisionnement et des économies (voir encadré 2.1) (OCDE, 2020) (OCDE, 2021) (see Encadré 2.1) (OECD, 2020<sub>[11]</sub>) (OECD, 2021<sub>[10]</sub>).

### Encadré 2.1. Quatre clefs pour des chaînes d'approvisionnement résilientes: Outils de politique générale axés sur la préparation et la réactivité

Les "Quatre clefs pour des chaînes d'approvisionnement résilientes" définies par l'OCDE constituent un moyen d'approfondir les connaissances communes, de définir les options de politique générale et d'améliorer la communication sur l'importance de l'ouverture des marchés en période de pandémie. Les quatre clefs étudient les options de politique générale permettant aux gouvernements:

- **D'anticiper les risques:** Il est fondamental d'anticiper les chocs et d'en comprendre la nature pour obtenir un diagnostic précis du problème. Les décideurs sont ainsi en mesure de déterminer les politiques appropriées et d'indiquer les dispositions à prendre pour se préparer aux chocs futurs.
- **De réduire l'exposition aux risques:** L'investissement dans les infrastructures, la facilitation du commerce numérique, la gestion efficace des marchés publics et la souplesse réglementaire peuvent favoriser la résilience des chaînes d'approvisionnement tout en contribuant à la productivité et à la compétitivité.
- **De renforcer la confiance:** La coopération public-privé renforce la confiance dans la capacité des chaînes d'approvisionnement mondiales de livrer les produits et les services nécessaires en temps voulu et dans les bonnes quantités. Cette approche recouvre des stratégies de gestion des risques au niveau des entreprises, des plans d'action public-privé, des tests de résistance des chaînes d'approvisionnement et une gouvernance stratégique au niveau national.
- **D'ouvrir les marchés:** Si les gouvernements disposent d'une capacité d'action au niveau national, la coopération internationale est une nécessité si l'on veut disposer de chaînes d'approvisionnement mondiales résilientes; cette coopération peut passer par des accords multilatéraux, plurilatéraux et bilatéraux, de même que par des formes plus souples de coordination des politiques et des évaluations mutuelles. La transparence est fondamentale pour aider les gouvernements à gérer des crises qui évoluent rapidement. Elle suppose de mettre en commun les données d'expérience, de garantir la confiance dans l'offre et dans les marchés mondiaux, et d'aider à éviter des options préjudiciables comme les achats de panique ou l'accaparement. En abaissant les obstacles au commerce et à l'investissement pour les produits essentiels, ainsi que leurs principaux intrants, il est possible d'optimiser les possibilités d'approvisionnement et l'accès aux produits de tous les pays. Les gouvernements jouent aussi un rôle fondamental dans le cadre des mesures de facilitation du commerce, qui permettent aux marchandises de franchir rapidement les frontières.

Source: OCDE (2021<sub>[12]</sub>), Keys to resilient supply chains, <https://www.oecd.org/trade/resilient-supply-chains>

Néanmoins, les chaînes d'approvisionnement mondiales, dans l'ensemble, se sont révélées adaptables et résilientes; elles ont joué un rôle essentiel dans la lutte contre la pandémie et l'aide à la reprise économique. Les marchés internationaux et les chaînes d'approvisionnement mondiales ont aidé les pays à se procurer les produits nécessaires face à la pandémie, dont les masques, les vaccins contre la COVID-19 ou les kits de dépistage; offert un moyen d'atténuer les blocages temporaires du côté de l'offre; et permis d'accéder aux principaux éléments nécessaires pour accélérer la production et répondre à une demande croissante (OCDE, 2022) (OECD, 2022<sub>[13]</sub>). Début 2021, le rebond du commerce de

marchandises a joué un rôle important dans la reprise économique, profitant aux pays ayant une forte présence dans les chaînes d'approvisionnement, notamment dans des secteurs comme les produits pharmaceutiques, les fournitures médicales et le matériel informatique (OCDE, 2021) (OECD, 2021<sup>[14]</sup>). En 2021, les exportations de marchandises ont augmenté de 26%, dépassant les niveaux d'avant la pandémie. Les exportations de services ont augmenté de 17%, mais sont restées inférieures à leur niveau de 2018.

La reprise présente toutefois d'importantes disparités. En 2021, la croissance du commerce des services des pays en développement est restée en général inférieure à la moyenne mondiale. Les acquis durement obtenus en matière d'intégration des pays en développement dans le commerce mondial ont marqué le pas ou ont été perdus. La part des PMA dans les exportations mondiales, qui avait augmenté chaque année de 2015 à 2018 (de 0,88% à 0,98%), a diminué pour la première fois en cinq ans, passant à 0,96% en 2020 et à 0,94% en 2021.

L'investissement étranger direct (IED) a aussi été fortement touché par la pandémie, son montant atteignant 848 milliards d'USD en 2020, en baisse de 38% par rapport à l'année précédente (OCDE, 2021) (OECD, 2021<sup>[15]</sup>). Cependant, il a crû de 64% en 2021 pour atteindre près de 1 600 milliards d'USD, dépassant son niveau d'avant la pandémie. Cette croissance a été tirée par les pays avancés, où les entrées d'IED ont plus que doublé en 2021, les pays en développement enregistrant eux aussi une croissance forte mais inférieure (+30%) (CNUCED, 2022) (UNCTAD, 2022<sup>[16]</sup>). En outre, les investissements de création sont restés fragiles, en particulier dans les pays en développement (OCDE, 2022) (OECD, 2022<sup>[17]</sup>).

L'élan de croissance de l'IED est menacé par la guerre en Ukraine qui assombrit les perspectives pour 2022. La guerre amplifie aussi les débats au sujet de la vulnérabilité des économies face aux chocs majeurs et des solutions possibles pour favoriser la résilience, surtout dans les pays à faible revenu, en cas de perturbation de chaînes d'approvisionnement majeures. L'IED devrait diminuer de 23% dans les pays en développement (Institut de finance internationale, 2022) (Institute of International Finance, 2022<sup>[18]</sup>). Le bouleversement des exportations agricoles de la Russie et de l'Ukraine, qui ont représenté ensemble 24% des exportations mondiales de blé, 57% des exportations d'huile de tournesol et 14% des exportations de maïs en 2016-2020, fragilise les chaînes d'approvisionnement mondiales du secteur alimentaire, fait augmenter les prix des produits alimentaires et crée un risque de crise alimentaire mondiale (Bankova, Dutta et Ovaska, 2022) (Bankova, Dutta and Ovaska, 2022<sup>[19]</sup>). Des tensions analogues sont observées pour les prix de l'énergie, ce qui a aussi des conséquences pour le coût de la vie, les coûts de production et les coûts du commerce.

## 2.2. La contribution de l'Aide pour le commerce à la lutte contre la crise et à l'amélioration de la résilience économique

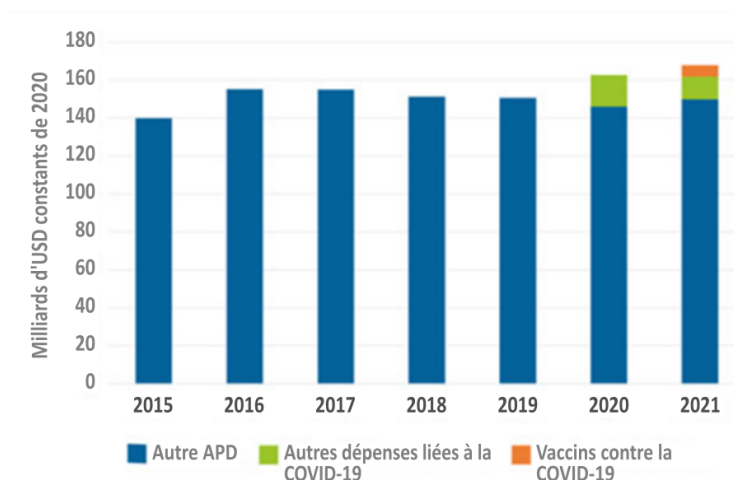
La coopération pour le développement a été déterminante pour contenir et atténuer les effets de la crise de la COVID-19, y compris en aidant à approvisionner en vaccins les pays qui en avaient besoin. La place centrale du commerce international tout au long de la crise, en particulier comme moteur de la reprise économique, a donné une importance renouvelée à l'Aide pour le commerce. Pour assurer l'aide au développement, il a fallu cependant opérer des choix difficiles et veiller à la continuité des projets dans un contexte marqué par l'incertitude, la rareté des ressources, et l'application de mesures de confinement et de distanciation physique. Si l'Aide pour le commerce a constitué une source stable et prévisible d'aide extérieure et de financement pour les pays en développement, la crise a aussi imposé plusieurs ajustements dans l'exécution des projets.

### 2.2.1. Le rôle anticyclique de l'Aide pour le commerce

L'aide publique au développement (APD) est une source importante de financement extérieur pour les pays en développement. Les flux financiers au titre de l'APD se sont révélés stables, exerçant un rôle anticyclique important et complétant des ressources extérieures plus importantes mais plus instables comme l'IED. De tout temps, l'APD a constitué la source de financement extérieur la plus stable et la plus prévisible pour les pays en développement (OCDE, 2021) (OECD, 2021<sup>[20]</sup>). Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, les donateurs ont largement reconnu l'importance de la coopération pour le développement face à la crise. En avril 2020, les membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE ont publié une déclaration réaffirmant l'importance de l'APD comme moyen d'étayer les réponses nationales face à la pandémie de COVID-19 dans l'optique du développement durable et de ses cinq composantes: populations, paix, planète, prospérité et partenariats (OCDE, 2020) (OECD, 2020<sup>[21]</sup>).

Il ressort des dernières données en date sur l'APD que cet engagement a été concrétisé par des dépenses réelles. En 2020, les dépenses liées à la COVID-19 ont contribué à porter l'APD des membres du Comité d'aide au développement (CAD) à 161,2 milliards d'USD, son plus haut niveau enregistré à ce jour.<sup>3</sup> Environ 10% de ce montant ont été alloués à des activités en rapport avec la COVID-19<sup>4</sup> (Figure 2.2) (OCDE, 2021) (OECD, 2021<sup>[22]</sup>). D'après les données préliminaires pour 2021, cette tendance s'est poursuivie, l'APD des membres du CAD atteignant un niveau record de 178,9 milliards d'USD, soit 4,4% d'augmentation par rapport à 2020. Cette augmentation s'explique principalement par l'appui des membres du CAD aux activités liées à la COVID-19, en particulier sous la forme de dons de vaccins pour répondre aux inégalités vaccinales dans le monde (OCDE, 2021) (OECD, 2021<sup>[23]</sup>).

Figure 2.2. Incidence de l'assistance au titre de la COVID-19 sur l'aide extérieure en 2021



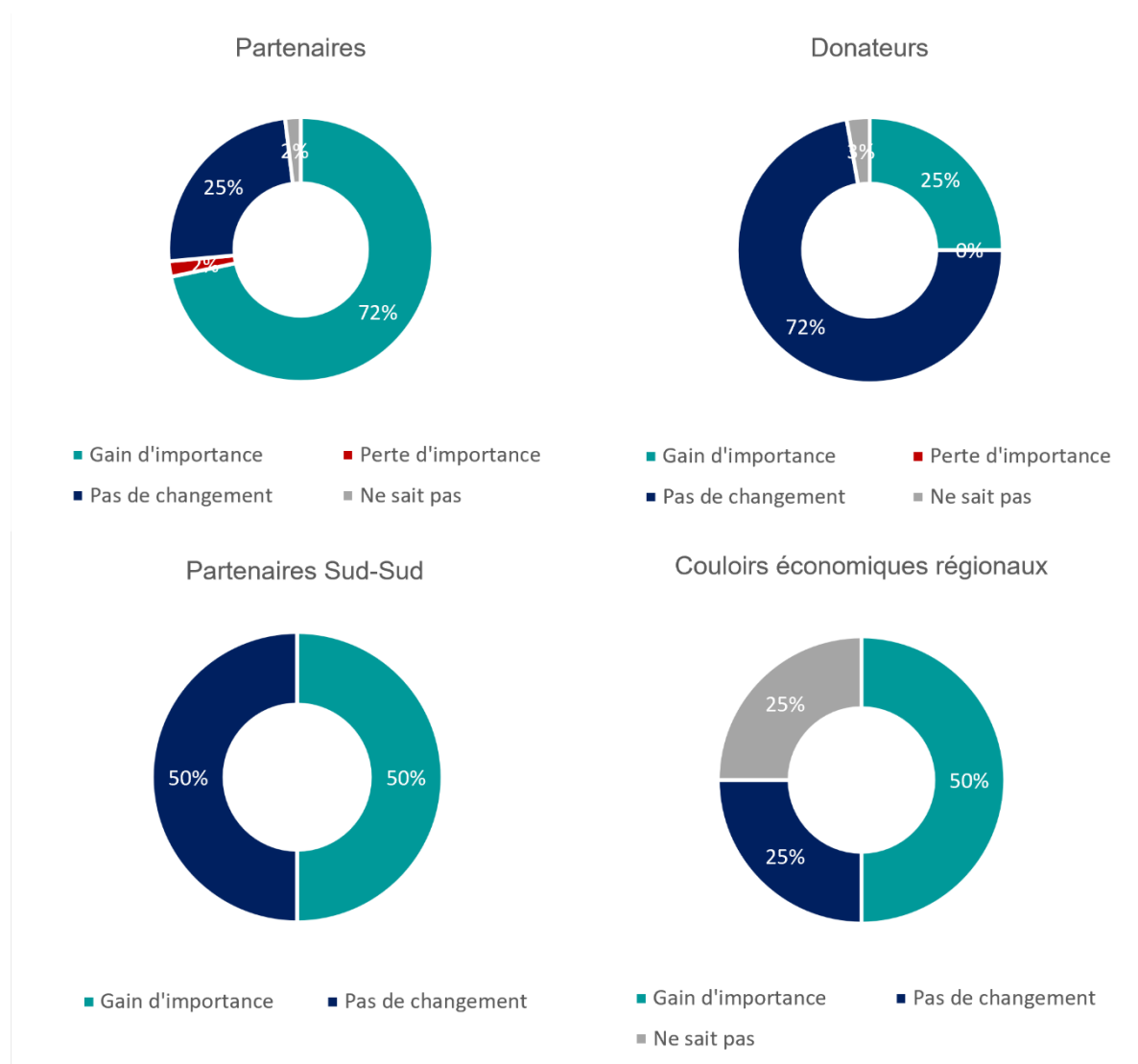
Note: APD fournie par les membres du CAD de l'OCDE

Source: OCDE (2022<sup>[24]</sup>), Le soutien apporté aux pays en développement lors de la crise de la COVID-19 a tiré l'aide extérieure vers le haut en 2021 – OCDE, <https://www.oecd.org/fr/presse/le-soutien-apporte-aux-pays-en-developpement-lors-de-la-crise-du-covid-19-a-tire-l-aide-exterieure-vers-le-haut-en-2021-oecd.htm>.

Les ressources d'aide affectées à l'APD pour répondre aux besoins les plus urgents liés à la crise de la COVID-19, dont la livraison de vaccins, n'ont pas diminué l'importance de l'Aide pour le commerce. Cet élément est cohérent avec le fait que le commerce international a occupé une place centrale pendant cette période. Lors de l'activité de suivi et d'évaluation de 2022, il est ressorti des réponses à l'enquête conjointe OCDE/OMC que les partenaires et les donateurs considèrent généralement l'Aide pour le commerce comme étant plus importante, ou au moins aussi importante qu'avant la pandémie (Figure 2.3).

Au nombre des raisons pour lesquelles l'Aide pour le commerce a été jugée prioritaire par les partenaires pendant cette période, on mentionnera la nécessité de traiter les conséquences économiques préjudiciables de la pandémie de COVID-19, de soutenir la croissance économique, de s'adapter à l'évolution de l'environnement commercial mondial, et de résister à des chocs futurs comme les changements climatiques. Les donateurs ont souligné la nécessité de soutenir les objectifs visant à "construire un avenir meilleur", de développer les industries et de veiller à ce que les pays en développement puissent participer au système commercial multilatéral et en tirer parti (OMC, 2022) (WTO, 2022<sup>[25]</sup>).

**Figure 2.3. L'Aide pour le commerce a-t-elle gagné ou perdu en importance dans vos politiques de développement?**



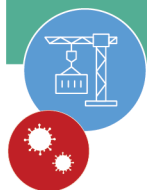
Note: D'après l'enquête conjointe OCDE/OMC de suivi et d'évaluation, dont 53 réponses de partenaires; 36 réponses de donateurs; 2 réponses de partenaires Sud-Sud; et 4 réponses des couloirs économiques régionaux.

L'importance accordée à l'Aide pour le commerce pendant la crise de la COVID-19 se mesure à l'évolution des flux de cette aide. En analysant les engagements, on peut obtenir une indication des intentions des donateurs et de la suite concrète donnée aux engagements politiques (encadré 2.2). En 2020, les engagements au titre de l'Aide pour le commerce ont augmenté de 18%, ce qui a porté ces engagements au niveau record de 64,6 milliards d'USD (Figure 2.4). Ce montant représente environ 26% du total des engagements d'APD en 2020.

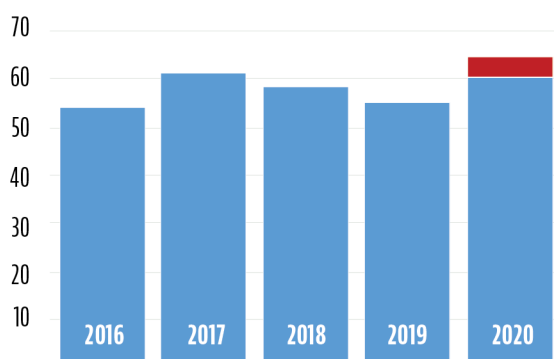
Outre les projets réguliers d'aide liée au commerce et au développement économique, un certain nombre de nouveaux projets d'Aide pour le commerce ont été engagés spécifiquement pour répondre aux difficultés liées à la COVID-19. En 2020, 7% des engagements au titre de l'Aide pour le commerce ont été consacrés à des activités liées à la COVID-19, part proche de celle de l'APD ayant ciblé ce type d'activités. Ce soutien a été attribué en grande partie au secteur des services bancaires et financiers (2 milliards d'USD), suivi de la production et de l'approvisionnement énergétiques (757 millions d'USD) et de l'agriculture (730 millions d'USD) (infographie 2.1).

## Infographie 2.1. Engagements au titre de l'Aide pour le commerce et part dans le total des engagements d'aide publique au développement

### ENGAGEMENTS AU TITRE DE L'AIDE POUR LE COMMERCE, Y COMPRIS LIÉS À LA COVID-19, 2016-2020



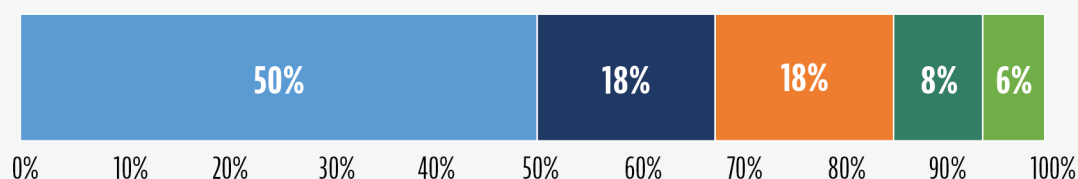
Engagements au titre de  
l'Aide pour le commerce,  
2016-2020



Aide pour le commerce liée à la COVID-19 ●  
Aide pour le commerce ●



### Engagements liés à la COVID-19, par secteur, 2020



● Services bancaires et financiers  
● Énergie  
● Agriculture, foresterie et pêche  
● Industrie, Extraction minière  
● Autres



Source: D'après OCDE (2022<sup>[26]</sup>), OECD.Stat, système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/>.

Les versements au titre de l'Aide pour le commerce, qui mesurent les dépenses effectives réalisées chaque année à ce titre, n'ont cessé d'augmenter depuis 2016, pour atteindre 48,7 milliards d'USD en 2020, niveau le plus élevé jamais atteint. Depuis la création de l'initiative d'Aide pour le commerce en 2006, un montant total de 556,4 milliards d'USD a été versé par les donateurs (Figure 2.4). Cela correspond à une croissance moyenne d'environ 6% par an entre 2006 et 2020.

### Encadré 2.2. Quelle est la différence entre un engagement et un versement?

Les engagements mesurent les intentions des donateurs et permettent de suivre l'affectation des ressources à tel ou tel usage et aux pays bénéficiaires. Ils fluctuent au gré de l'évolution des politiques d'aide et traduisent la suite donnée par les donateurs à leurs engagements politiques. Ils permettent donc d'avoir une idée des flux futurs.

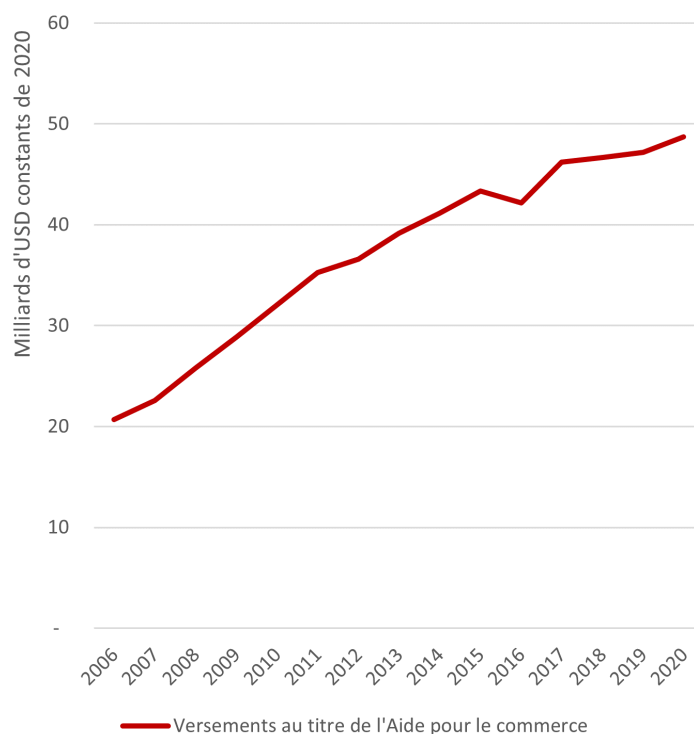
Les versements correspondent aux paiements effectifs chaque année. Ils montrent comment les donateurs ont concrétisé leur intentions et appliqué leurs politiques. C'est un élément nécessaire pour analyser la contribution des initiatives des donateurs aux réalisations en matière de développement. Ils permettent une description plus précise des flux d'aide du point de vue des bénéficiaires.

L'analyse des liens entre engagements et versements peut apporter un éclairage utile sur l'acheminement de l'aide. Les engagements sont souvent pluriannuels et les versements qui en découlent se répartissent sur plusieurs années. Dans les systèmes de statistique du CAD, les engagements, même pluriannuels, sont enregistrés en totalité pour l'année où ils sont conclus (l'utilisation de moyennes mobiles dans la présentation des statistiques lisse les fluctuations ainsi occasionnées).

Les versements consécutifs à un engagement initial sont enregistrés annuellement, sur l'année où ils sont transférés du donneur au destinataire. Si les montants d'aide augmentent par la suite, cela apparaîtra seulement avec quelques années de décalage dans les données relatives aux versements. Dès lors, les versements pour une année donnée ne peuvent être comparés directement aux engagements pour cette même année, car les versements peuvent se rapporter à des engagements antérieurs comptabilisés sur d'autres années.

Source: OCDE (2022<sup>[27]</sup>), Les statistiques du financement du développement: Questions fréquentes, <https://www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/statistiques-financement-developpement/questions-frequentes.htm>.

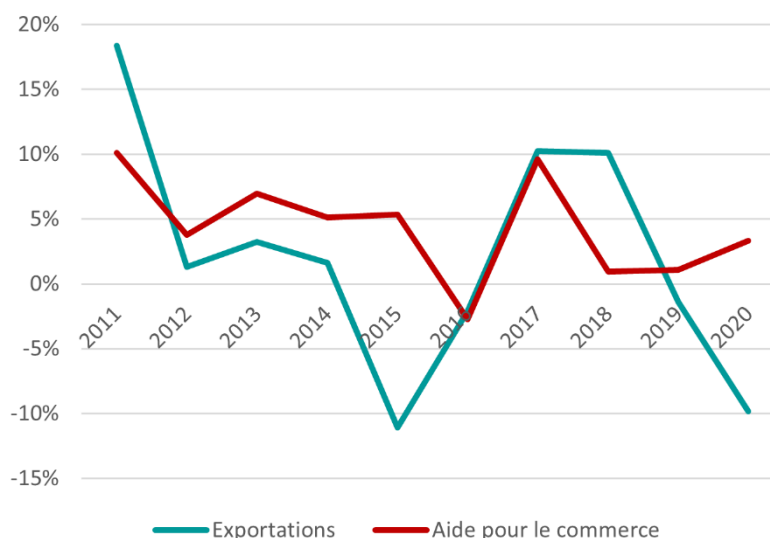
Figure 2.4. Évolution des versements au titre de l'Aide pour le commerce, 2006-2020



Source: D'après OCDE (2022<sup>[26]</sup>), OECD.Stat, système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/>.

En 2020, l'Aide pour le commerce a joué un rôle anticyclique, en apportant une source précieuse de financement aux pays en développement et en soutenant les échanges pendant une période de turbulences. La Figure 2.5 illustre ce rôle anticyclique en comparant la croissance des exportations mondiales avec la croissance de l'Aide pour le commerce depuis 2011. Les données indiquent que même avant la pandémie, les périodes de faible croissance des exportations ont souvent coïncidé avec une augmentation de l'Aide pour le commerce.

**Figure 2.5. Évolution de la croissance des exportations totales et de l'augmentation des versements au titre de l'Aide pour le commerce, 2011-2020 (%)**



Source: D'après les données du système de notification des pays créanciers de l'OCDE (2022<sup>[26]</sup>) et le portail WTO Stats, <https://stats.wto.org/>.

Comme les années précédentes, quelques grands donateurs ont contribué en 2020 à une grande partie du montant total des versements au titre de l'Aide pour le commerce. Les 10 principaux donateurs ont représenté ensemble 84% du montant total de ces flux. La liste des principaux contributeurs est restée assez stable ces dernières années, même si les versements de la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) pour l'Aide pour le commerce ont sensiblement augmenté (Tableau 2.1). Les 10 premiers pays bénéficiaires ont représenté 32% du montant total des versements en 2020 (Tableau 2.2).

**Tableau 2.1. Classement des 10 premiers donateurs au titre de l'Aide pour le commerce et des versements correspondants, 2018-2020**

Millions d'USD, à prix constants de 2020

| Donateur                                        | 2020 |            | 2019 |            | 2018 |            |
|-------------------------------------------------|------|------------|------|------------|------|------------|
|                                                 | Rang | Versements | Rang | Versements | Rang | Versements |
| Japon                                           | 1    | 8 513      | 1    | 9 180      | 1    | 7 721      |
| Banque mondiale                                 | 2    | 7 449      | 2    | 7 898      | 3    | 7 097      |
| Institutions de l'UE                            | 3    | 7 187      | 3    | 5 872      | 2    | 7 534      |
| Allemagne                                       | 4    | 5 738      | 4    | 5 080      | 4    | 4 669      |
| France                                          | 5    | 3 407      | 6    | 2 855      | 6    | 2 510      |
| Royaume-Uni                                     | 6    | 2 073      | 5    | 2 858      | 5    | 2 599      |
| Banque asiatique de développement               | 7    | 2 050      | 7    | 2 163      | 8    | 1 195      |
| États-Unis                                      | 8    | 2 041      | 8    | 2 076      | 7    | 2 244      |
| Banque centraméricaine d'intégration économique | 9    | 1 427      | -    | -          | -    | -          |
| Banque africaine de développement               | 10   | 840        | 9    | 1 227      | 9    | 1 061      |

Note: La Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) a rendu compte pour la première fois à la base de données du SNPC en 2020. On ne dispose pas de données sur l'Aide pour le commerce pour la BCIE pour les années précédentes.

Source: OCDE (2022<sup>[26]</sup>), OECD.Stat, système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/>.

**Tableau 2.2. Classement des 10 premiers bénéficiaires de l'Aide pour le commerce et des versements correspondants, 2018-2020**

Millions d'USD, à prix constants de 2020

| Bénéficiaire | 2020 |            | 2019 |            | 2018 |            |
|--------------|------|------------|------|------------|------|------------|
|              | Rang | Versements | Rang | Versements | Rang | Versements |
| Inde         | 1    | 2 748      | 1    | 3 868      | 1    | 3 569      |
| Bangladesh   | 2    | 2 492      | 2    | 1 993      | 2    | 2 166      |
| Égypte       | 3    | 1 795      | 3    | 1 752      | 3    | 1 949      |
| Éthiopie     | 4    | 1 597      | 6    | 1 361      | 4    | 1 711      |
| Kenya        | 5    | 1 308      | 5    | 1 488      | 8    | 942        |
| Viet Nam     | 6    | 1 249      | 7    | 1 094      | 7    | 1 368      |
| Pakistan     | 7    | 1 205      | 4    | 1 513      | 17   | 641        |
| Maroc        | 8    | 1 098      | 15   | 704        | 10   | 772        |
| Myanmar      | 9    | 1 033      | 9    | 859        | 13   | 695        |
| Indonésie    | 10   | 850        | 13   | 727        | 5    | 1 465      |

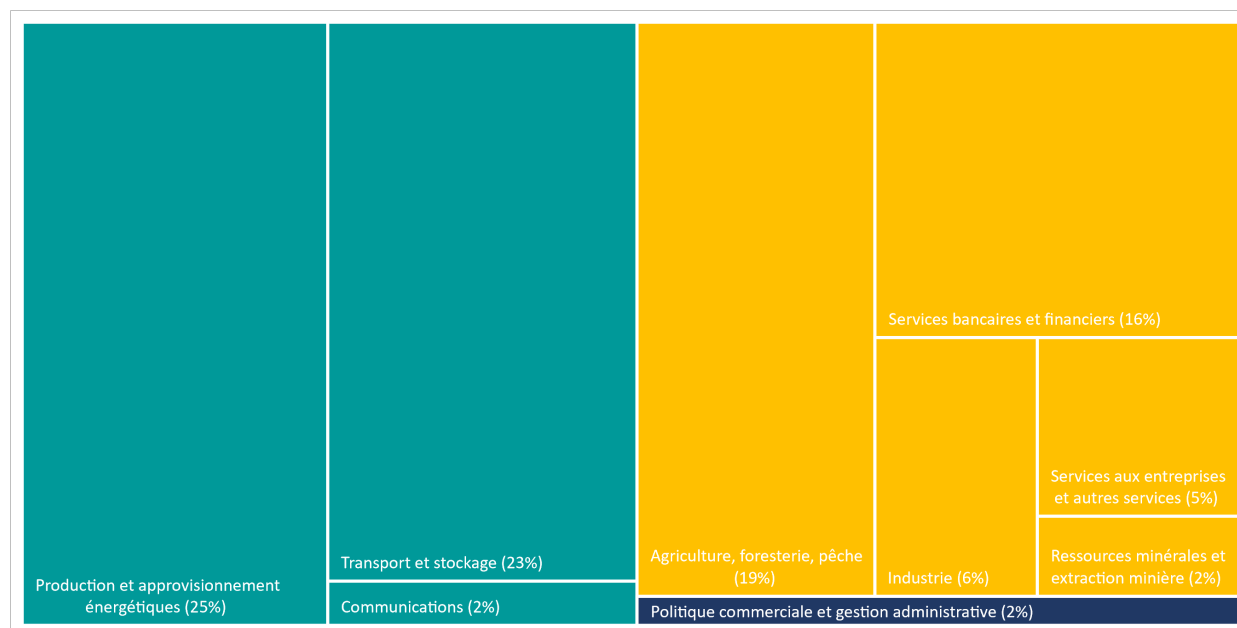
Source: D'après OCDE (2022<sup>[26]</sup>), OECD.Stat, système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/>.

### ***Soutien de l'Aide pour le commerce à certaines activités et certains secteurs dans le contexte de la crise de la COVID-19***

Les flux d'Aide pour le commerce consistent en une aide publique au développement axée sur les secteurs et activités particulièrement importants pour permettre la participation au commerce international. En 2005, le groupe de travail de l'Aide pour le commerce a défini cinq catégories pour cette aide: i) l'assistance technique en matière de politique et de réglementation commerciales (par exemple aider les pays à élaborer des stratégies commerciales et à négocier les accords commerciaux et à en appliquer les résultats); ii) l'infrastructure liée au commerce (par exemple la construction de routes, de ports et de réseaux de télécommunications afin de relier les marchés nationaux à l'économie mondiale); iii) le renforcement des capacités productives, y compris le développement du commerce (par exemple aider le secteur privé à exploiter ses avantages comparatifs et à diversifier ses exportations); iv) l'ajustement lié au commerce (par exemple aider les pays en développement à gérer des coûts liés à la libéralisation des échanges comme la réduction des droits de douane, l'érosion des préférences ou la dégradation des termes de l'échange); et v) les autres besoins liés au commerce que les pays partenaires auront inscrit dans leur stratégie de développement nationale comme priorité de développement liée au commerce.

Les statistiques de l'Aide pour le commerce pour chacune de ces catégories sont mesurées à l'aide de données indirectes dans la base de données du système de notification des pays créanciers de l'OCDE et ventilées par secteur. La Figure 2.6 donne une vue d'ensemble de la répartition des versements au titre de l'Aide pour le commerce par catégories et sous-catégories en 2020 (OCDE, 2022) (OECD, 2022<sup>[28]</sup>). Les flux d'Aide pour le commerce concernant les différents secteurs et catégories ont subi la crise de la COVID-19, ce qui a modifié la répartition de l'aide entre les catégories.

Figure 2.6. Versements au titre de l'Aide pour le commerce par catégories et secteurs principaux, 2020 (%)



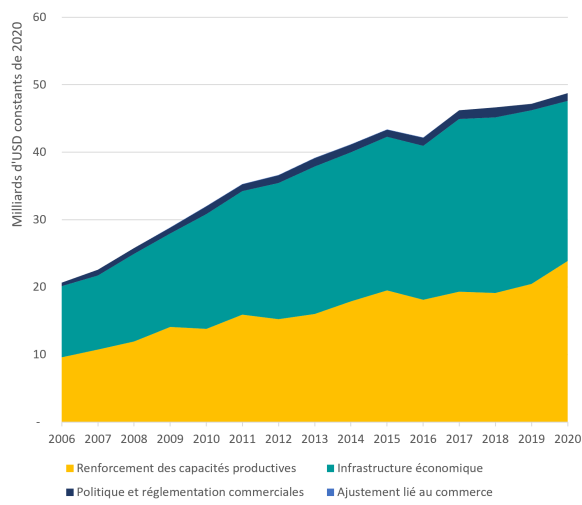
Note: Les secteurs qui représentent moins de 2% du total des versements au titre de l'Aide pour le commerce ne sont pas représentés dans la présente figure.

Source: D'après OCDE (2022[27]), OECD.Stat, système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/>.

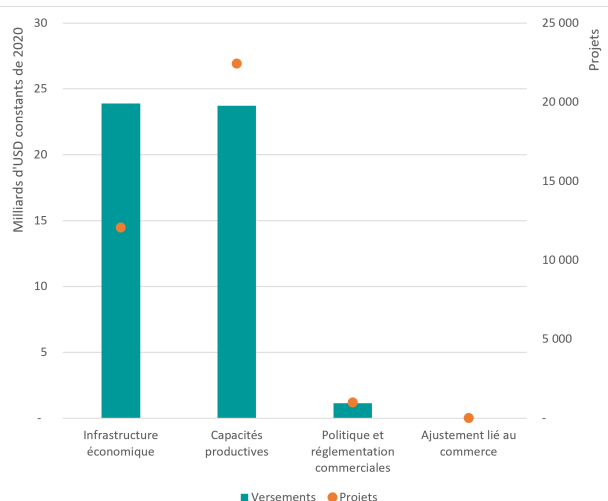
Le renforcement des capacités productives et l'infrastructure économique restent de loin les deux catégories qui prédominent, l'ensemble représentant 98% des versements au titre de l'Aide pour le commerce en 2020. Si leurs parts respectives sont restées assez stables dans la durée, l'aide au renforcement des capacités productives (23,9 milliards d'USD) a légèrement dépassé l'aide à l'infrastructure économique (23,7 milliards d'USD) en 2020 pour la première fois depuis 2009. Les grandes catégories de l'Aide pour le commerce ont suivi une tendance analogue pour ce qui est du nombre de projets, celui-ci augmentant légèrement pour le renforcement des capacités productives, et diminuant légèrement pour l'infrastructure économique. Les projets de renforcement des capacités productives sont toutefois beaucoup plus nombreux que les projets d'infrastructure économique, qui se caractérisent en général par des besoins capitalistiques importants (Figure 2.7).

**Figure 2.7. Versements au titre de l'Aide pour le commerce et projets connexes, par grandes catégories**

Évolution des versements au titre de l'Aide pour le commerce



Nombre de projets d'Aide pour le commerce par catégorie, 2006-2020

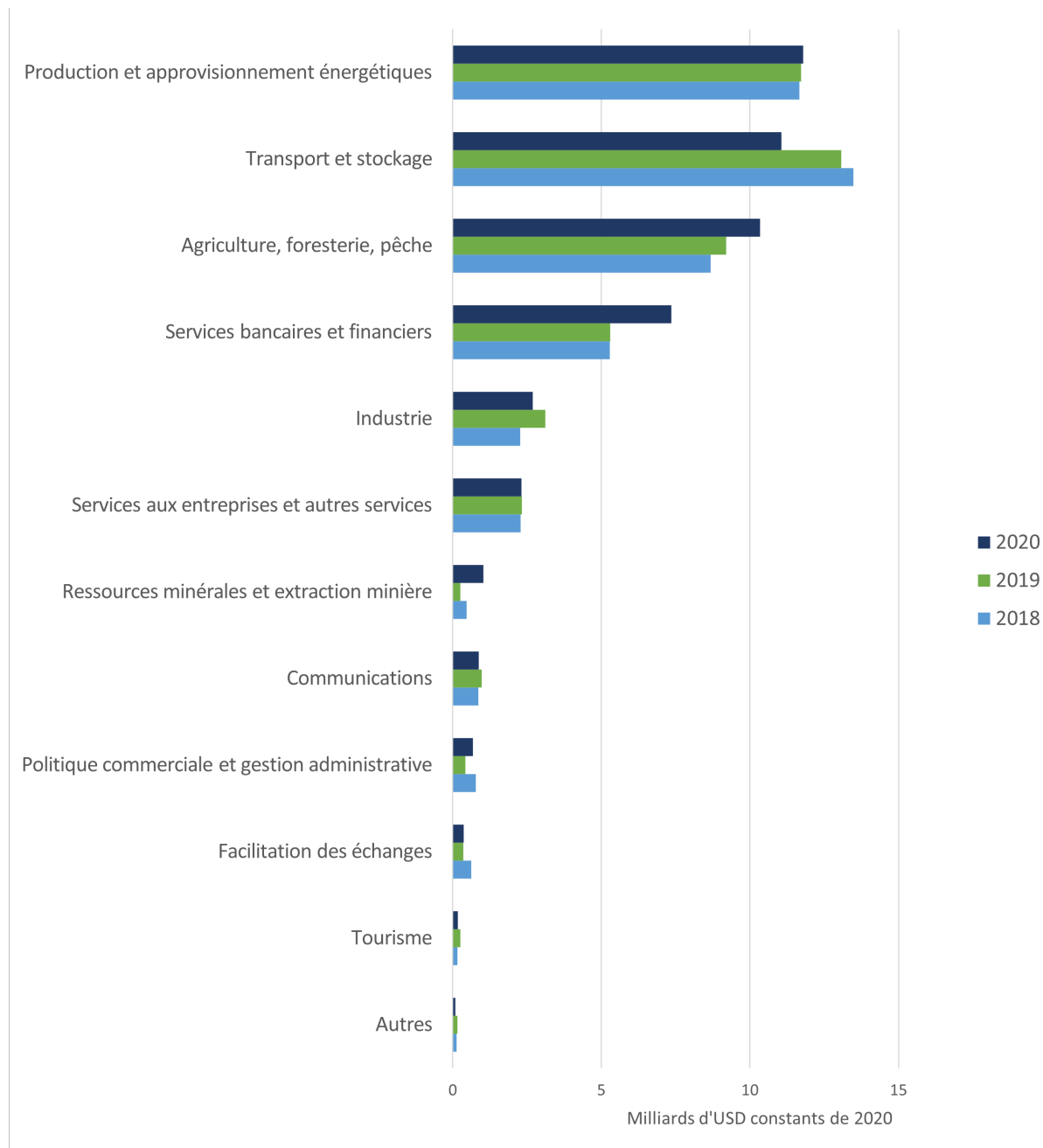


Note: L'ajustement lié au commerce n'apparaît pas dans le graphique en raison du faible montant des versements.

Source: D'après OCDE (2022<sup>[26]</sup>), OECD.Stat, système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/>.

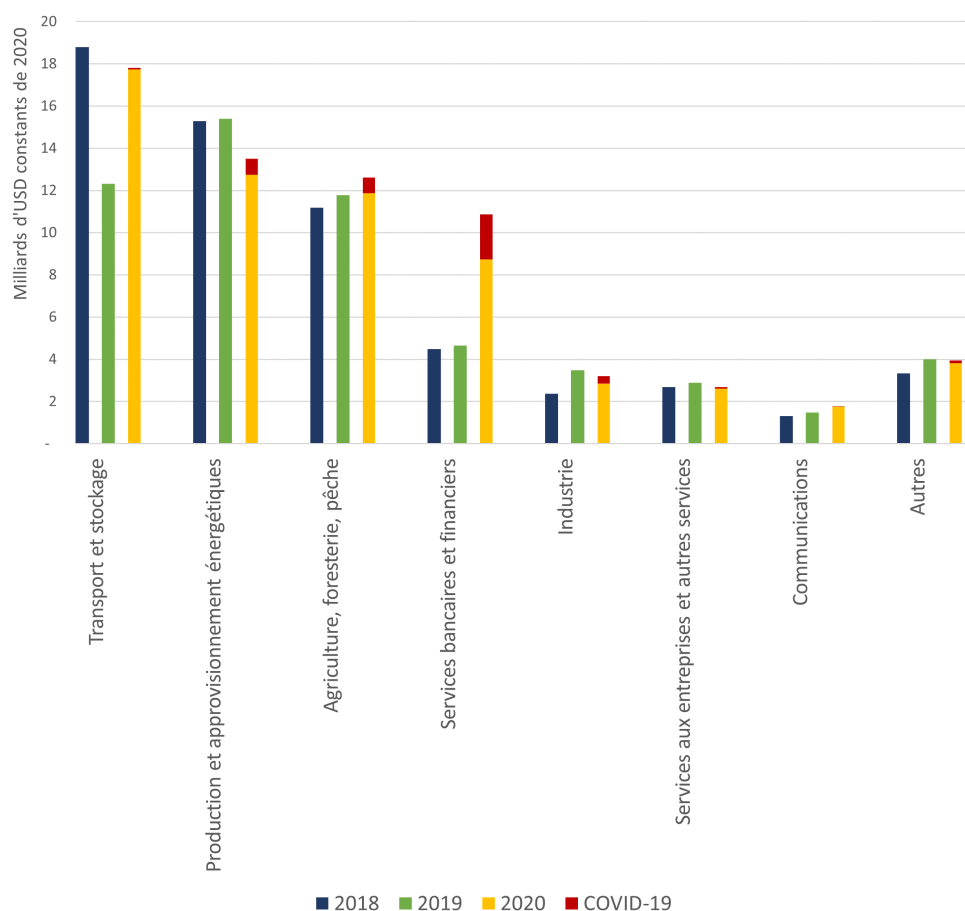
Cette évolution s'explique en grande partie par les changements suivants au niveau des sous-catégories: augmentation de 39% des versements au titre de l'Aide pour le commerce pour les services bancaires et financiers; augmentation de 13% des versements pour l'agriculture; et diminution de 15% des versements pour le transport et le stockage. Ces changements ont aussi modifié le classement des secteurs recevant la part la plus élevée des versements au titre de l'Aide pour le commerce. En 2020, les versements pour la production et l'approvisionnement énergétiques ont dépassé l'aide au transport et au stockage, secteur qui avait reçu la plus forte part des versements jusqu'alors (Figure 2.8). Les secteurs où les versements au titre de l'Aide pour le commerce ont fortement augmenté et les secteurs qui ont fait l'objet d'engagements liés à la COVID-19 se recoupent en partie (Figure 2.9).

Figure 2.8. Versements par secteur, 2018-2020



Source: D'après OCDE (2022<sup>[26]</sup>), OECD.Stat, système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/>.

**Figure 2.9. L'appui à des activités liées à la COVID-19 a fait augmenter les engagements d'Aide pour le commerce dans plusieurs secteurs**



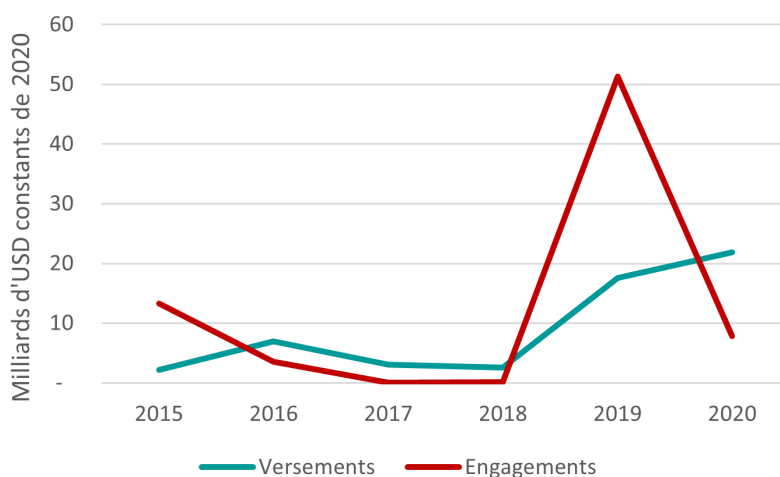
Note: La rubrique "autres" recouvre la politique commerciale et la gestion administrative, la facilitation des échanges, les ressources minérales et l'extraction minière, les accords commerciaux régionaux, les négociations commerciales multilatérales, l'ajustement lié au commerce, l'éducation/la formation dans le domaine du commerce et le tourisme.

Source: D'après OCDE (2022<sup>[26]</sup>), OECD.Stat, système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/>.

Les changements intervenus dans la répartition sectorielle de l'Aide pour le commerce peuvent s'expliquer par plusieurs facteurs, parmi lesquels des difficultés pratiques d'exécution des projets. Les activités qui demandaient la présence physique de personnes et des voyages internationaux, à titre d'exemple, ont souvent été arrêtées ou reportées, ce qui a pu avoir une incidence sur la capacité de verser les fonds qui avaient fait l'objet d'engagements. La pandémie a aussi modifié les priorités à court et à long terme des donateurs et des partenaires de développement, du fait de la nécessité de réagir rapidement à la crise tout en anticipant les difficultés de la reprise. Des facteurs sectoriels comme la nature et les délais des projets financés peuvent aussi expliquer l'évolution des flux d'Aide pour le commerce pendant la crise. Ainsi, les délais de versement sont souvent plus longs dans les secteurs qui nécessitent des investissements importants pendant une longue durée. Le fait que les versements augmentent ou diminuent à un moment donné peut donc être lié à des engagements pris plusieurs années auparavant, indépendamment de la pandémie.

Ces facteurs ont joué différemment tout au long de la crise pour les différents secteurs. Ainsi, les versements destinés à la production pharmaceutique ont été multipliés par 22, passant de moins de 1 million d'USD en 2018 à plus de 21 millions d'USD en 2020 (Figure 2.10). Les exportations mondiales de produits pharmaceutiques ont aussi augmenté pendant cette période, de 5% en 2019, et de 10% en 2020. Le caractère procyclique de l'aide s'explique peut-être par la priorité accordée à un secteur qui a été décisif dans la réponse à la COVID-19.

**Figure 2.10. Versements et engagements pour le secteur pharmaceutique au titre de l'Aide pour le commerce**

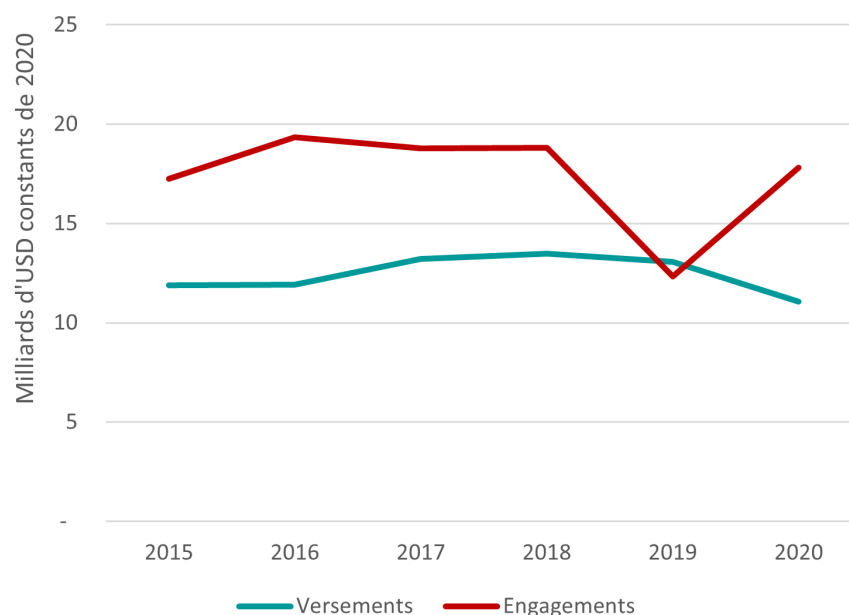


Source: D'après OCDE (2022<sup>[26]</sup>), OECD.Stat, système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/>.

L'aide aux transports a connu une évolution différente pendant la crise. À la différence des produits pharmaceutiques, ce secteur compte parmi ceux que la pandémie a fortement touchés, les exportations mondiales y enregistrant une chute de 18% en 2019-2020.<sup>5</sup> Les versements au secteur ont aussi diminué de 15% sur la même période (Figure 2.11). Les engagements, en revanche, ont bondi de 44% entre 2019 et 2020. Une analyse plus fine de l'évolution de la catégorie du transport et du stockage indique que la diminution des versements s'explique en grande partie par une diminution de l'aide au transport routier et ferroviaire, tandis que l'aide au transport aérien – l'un des secteurs les plus durement touchés – a plus que doublé entre 2019 et 2020. Les engagements en faveur du transport aérien ont été multipliés par un coefficient de 2,6.

En analysant les projets, on constate que bon nombre des projets routiers et ferroviaires touchés par la diminution des versements avaient débuté avant la COVID-19. Cette diminution peut s'expliquer par des difficultés de mise en œuvre (pendant la période du confinement et de la distanciation physique) ou être liée au cours normal de l'exécution de ces projets, qui sont pluriannuels. L'augmentation sensible des engagements en faveur du transport et du stockage entre 2019 et 2020 donne peut-être une meilleure indication des priorités des donateurs. Il ressort d'une première analyse au niveau des projets que l'augmentation des engagements d'Aide pour le commerce concernant les transports routiers, ferroviaires et aériens (et, par extension, la catégorie du transport et du stockage en général), résulte en grande partie de nouveaux engagements en faveur d'un nombre restreint de grands projets d'infrastructure.

**Figure 2.11. Versements et engagements au titre de l'Aide pour le commerce concernant le transport et le stockage**

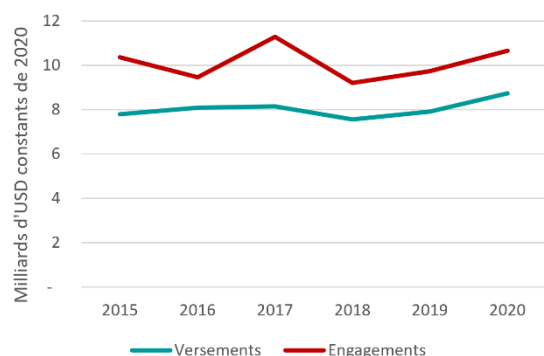


Source: D'après OCDE (2022<sup>[26]</sup>), OECD.Stat, système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/>.

L'agriculture offre un autre exemple intéressant des conséquences de la pandémie pour les projets de l'Aide pour le commerce et des ajustements qui ont dû être opérés. La pandémie de COVID-19 a exercé un choc sans précédent sur les chaînes d'approvisionnement alimentaires, provoquant des goulots d'étranglement aux niveaux de la main-d'œuvre, de la transformation, du transport et de la logistique, et suscitant de profonds changements du côté de la demande. La plupart de ces dérèglements ont résulté des politiques adoptées pour contenir la propagation du virus. Les chaînes d'approvisionnement alimentaires ont cependant fait preuve d'une résilience remarquable face à ces chocs, y compris dans nombre de pays en développement (OCDE, 2020) (OECD, 2020<sup>[29]</sup>). La croissance des exportations a été positive en 2020 mais dans de faibles proportions (1%). Outre son importance dans les pays en développement, l'agriculture est indispensable à la sécurité alimentaire, comme l'a rappelé la guerre en Ukraine. Le soutien à l'agriculture au titre de l'Aide pour le commerce, s'agissant aussi bien des engagements que des versements, a continué d'augmenter, depuis 2018 et tout au long de la pandémie, ce qui a atténué certains des effets de la crise. Si on compare les taux de croissance annuels des versements au titre de l'Aide pour le commerce pour l'agriculture et les taux de croissance annuels des exportations agricoles depuis 2007, on constate que l'Aide pour le commerce demeure réactive aux problèmes sectoriels (Figure 2.12).

Figure 2.12. Soutien à l'agriculture au titre de l'Aide pour le commerce

Versements et engagements, 2015-2020



Croissances des versements par rapport aux exportations, 2006-2020

Source: D'après OCDE (2022<sup>[26]</sup>), OECD.Stat, système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/>.

### 2.2.2. Le rôle de l'Aide pour le commerce dans le renforcement de la résilience

Après que la pandémie de COVID-19 soit apparue, diverses analyses ont relevé l'importance de la diversification comme source de résilience dans la chaîne d'approvisionnement et l'économie. L'OCDE a montré dans ses travaux que le degré de concentration des fournisseurs et des produits peut amplifier ou atténuer les chocs internationaux (OCDE, 2021) (OECD, 2021<sup>[10]</sup>). En 2022, le Fonds monétaire international (FMI) a estimé, dans ses *Perspectives de l'économie mondiale*, que si le commerce et les chaînes de valeur mondiales ont globalement fait preuve de résilience pendant la crise, la résilience pourrait être renforcée en accroissant la diversification et en améliorant la substituabilité des sources d'intrants (FMI, 2022) (IMF, 2022<sup>[3]</sup>).

Ces constatations montrent que l'Aide pour le commerce peut être décisive pour renforcer la résilience en prévision des chocs futurs. Dans l'édition précédente du *Panorama de l'Aide pour le commerce*, on s'est intéressé à la diversification économique et à l'autonomisation, en soulignant le fait que la diversification économique est une priorité essentielle de l'Aide pour le commerce (OCDE/OMC, 2019) (OECD/WTO, 2019<sup>[30]</sup>). D'après les auteurs d'une récente étude empirique sur les effets de l'Aide pour le commerce sur la diversification des exportations, qui portait sur les exportations subsahariennes, l'Aide favoriserait la diversification des exportations tant au niveau de la marge intensive que de la marge extensive.<sup>6</sup> Il est ressorti de cette étude que l'Aide pour le commerce aurait contribué à la diversification des exportations en Afrique subsaharienne, et qu'augmenter les ressources de l'Aide pourrait être efficace pour promouvoir un plus grande diversification des exportations, et stimuler la croissance économique en diminuant les coûts du commerce et en augmentant la diversification (Nathoo *et al.*, 2021<sup>[31]</sup>).

Les progrès accomplis par les différents pays en matière de diversification économique depuis le début de l'initiative d'Aide pour le commerce sont retracés dans les profils de pays que l'on trouvera dans le présent rapport. Les données montrent que dans un pays comme le Cambodge, qui cite la diversification parmi ses grandes priorités dans ses réponses au questionnaire de suivi et d'évaluation de 2022, le nombre de produits exportés est passé de 237 en 2005-2006 à 453 en 2019-2020. Le nombre de produits importés est passé de 758 à 999 sur la même période. Des progrès ont aussi été faits sur le plan de la diversification des marchés, le nombre de marchés d'exportation passant de 101 à 132 et celui des marchés d'importation de 86 à 116 entre 2005-2006 et 2019-2020.

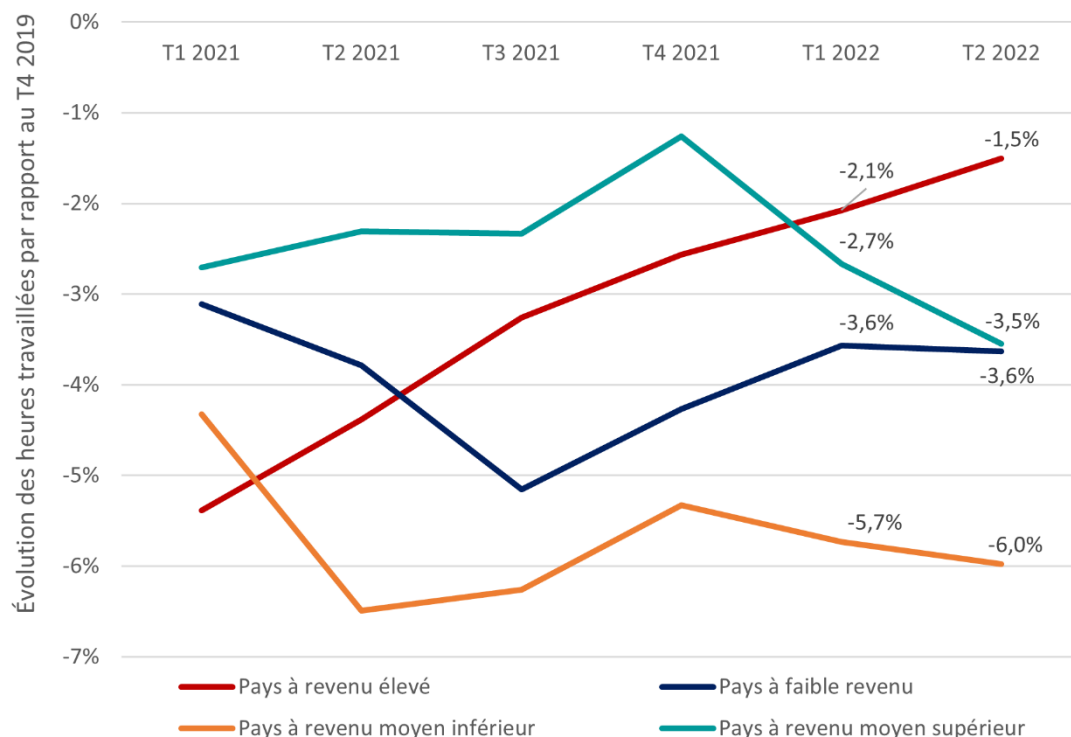
Le lien entre l'Aide pour le commerce et la diversification a aussi des conséquences pour l'investissement. D'après diverses études empiriques, l'Aide pour le commerce aurait des effets favorables sur les apports d'IED. Ainsi, une étude de 2018 réalisée à partir d'un groupe de 128 pays en développement pour la période allant de 2002 à 2015 a conclu que par rapport à l'APD, pour laquelle on n'observe aucune corrélation notable avec un accroissement de l'IED, les retombées de l'Aide pour le commerce pour l'IED étaient positives et statistiquement significatives. Les retombées étaient souvent plus nettes au bout de six ans, d'où l'importance d'un soutien durable (Lee, 2018<sup>[32]</sup>). Une autre étude récente a établi que les flux d'Aide pour le commerce exercent un effet positif plus important sur les apports d'IED dans les pays dont les produits d'exportation sont plus concentrés. Il apparaît ainsi que l'Aide pour le commerce pourrait contribuer à augmenter aussi bien le niveau que la diversification des flux d'IDE – deux priorités essentielles pour renforcer la résilience et la croissance économique des pays en développement (Gnangnon, 2021<sup>[33]</sup>).

### 2.3. L'Aide pour le commerce est indispensable à une croissance plus inclusive

Pour traiter les conséquences d'une crise dont les effets sur les pays et les populations ont été contrastés, une aide appropriée doit être apportée à ceux qui en ont le plus besoin. La pandémie de COVID-19 a creusé les inégalités de revenu au niveau mondial, tant entre les pays que dans les pays eux-mêmes, ramenant les progrès de la convergence 10 ans en arrière, ou davantage. Les conséquences ont été particulièrement graves pour les groupes vulnérables, notamment pour les femmes, les travailleurs à faible revenu et les jeunes. Des divergences majeures quant aux revenus de l'emploi et du travail, constatées d'après le nombre d'heures travaillées, persistent, et sont plus marquées dans les pays en développement (Figure 2.13) (OIT, 2022) (ILO, 2022<sup>[34]</sup>). La pandémie a aussi enrayé les progrès de l'intégration des pays en développement, en particulier des PMA, dans le système commercial mondial, ce qui les a privés de possibilités de croissance et de développement économique. La guerre en Ukraine a encore avivé ces problèmes et crée de nouvelles menaces pour la sécurité alimentaire, étant donné le dérèglement de chaînes d'approvisionnement majeures, et l'augmentation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie.

Le Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés pour la période 2022-2031, adopté en mars 2022, souligne qu'il importe d'assurer un appui suffisant aux PMA dans le cadre de l'Aide pour le commerce. Il prévoit entre autres un engagement et un objectif consistant à augmenter sensiblement l'Aide pour le commerce en faveur des PMA, qui devrait doubler d'ici à 2031 par rapport à son niveau de 2018 (ONU, 2022) (UN, 2022<sup>[35]</sup>). Pour que l'objectif consistant à ne laisser personne de côté soit respecté dans le contexte du relèvement, il faudra aussi remédier à certains points de vulnérabilité et assurer l'appui qui s'impose aux pays et aux populations dont les difficultés et les besoins sont les plus grands.

Figure 2.13. Évolution des heures travaillées par rapport au quatrième trimestre de 2019, par groupe de revenu des pays (%)

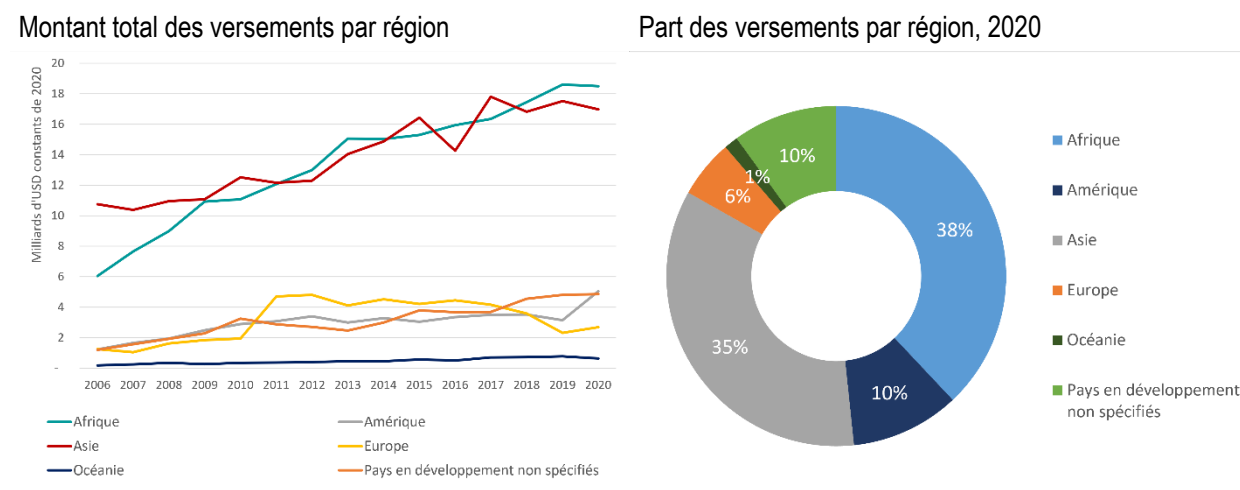


Source: OIT (2022<sup>[34]</sup>), Observatoire de l'OIT sur le monde du travail, 9<sup>ème</sup> édition.

### 2.3.1. Répartition géographique de l'Aide pour le commerce

En 2020, l'Asie et l'Afrique ont représenté à elles deux 73% des versements au titre de l'Aide pour le commerce, cette part étant restée assez stable depuis 2013. Au total, 38% des versements sont allés à l'Afrique, suivie de l'Asie (35%), de l'Amérique (10%), de l'Europe (6%) et de l'Océanie (1%). Ces parts sont presque identiques à celles des engagements d'Aide pour le commerce concernant ces régions (38% pour l'Afrique, suivie de 36% pour l'Asie, 10% pour l'Amérique, 6% pour l'Europe et 1% pour l'Océanie). À partir de 2018, les versements attribués à l'Afrique au titre de l'Aide pour le commerce ont dépassé les versements destinés à l'Asie. L'Amérique a enregistré la plus forte croissance, passant de 3,1 à 5 milliards d'USD (+61%). Des différences importantes existent quant au type des projets d'Aide pour le commerce réalisés dans les différentes régions. Ainsi, la plus grande partie (54%) des versements en faveur de l'Afrique sont axés sur le renforcement des capacités productives, tandis qu'en Asie, c'est le soutien à l'infrastructure économique qui prédomine (63% des versements).

**Figure 2.14. Versements au titre de l'Aide pour le commerce, par région, 2006-2020**



Source: D'après OCDE (2022<sup>[26]</sup>), OECD.Stat, système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/>.

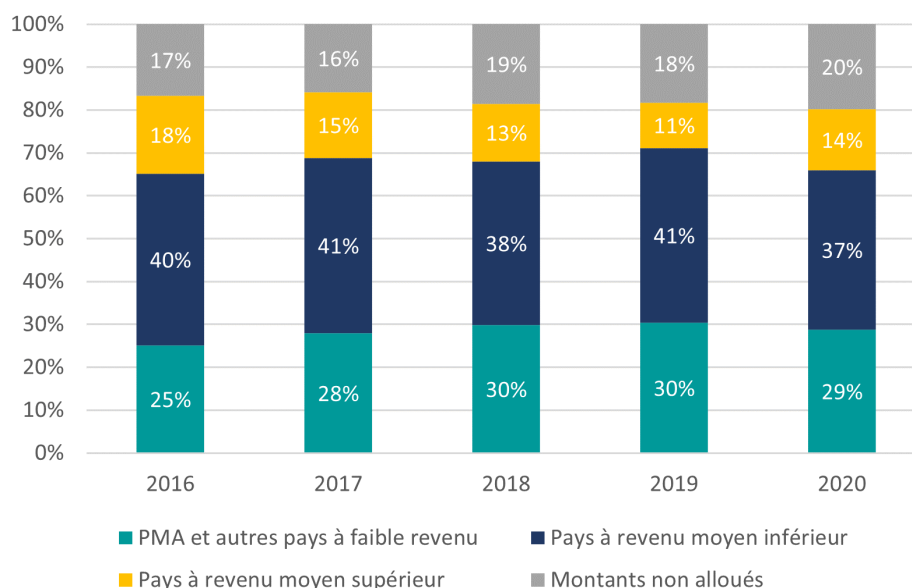
Cette évolution vient rappeler l'importance que revêt l'intégration des pays africains dans le commerce international. En 2020, c'est dans ces pays qu'ont chuté le plus fortement, en moyenne, aussi bien le commerce des marchandises (-17% de la valeur des exportations) que le commerce des services (-33%). Dans l'ensemble, l'Afrique n'a représenté que 2% des exportations mondiales en 2020. La création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) en 2019, et son entrée en vigueur en 2021, ont constitué un progrès significatif à cet égard. Regroupant 54 pays de l'Union africaine (UA) et 8 communautés économiques régionales, la ZLECA constitue le plus vaste accord de libre-échange (ALE) au monde actuellement. En éliminant les obstacles au commerce, la ZLECA vise à stimuler la production de services à valeur ajoutée, à contribuer à la mise en place de chaînes de valeur régionales et à permettre l'investissement et la création d'emplois (ZLECA, 2022) (AfCFTA, 2022<sup>[36]</sup>). L'Aide pour le commerce pourrait jouer un rôle important en soutenant la réalisation de la ZLECA et en aidant les pays africains à prendre part au commerce et à en tirer parti.

Les versements au titre de l'Aide pour le commerce pour des projets régionaux et mondiaux ont augmenté régulièrement depuis 2006, pour atteindre 9,6 milliards d'USD en 2020, soit près de 20% du montant total des versements. Il y a eu 12% d'augmentation par rapport à 2019. La moitié des projets environ ne concernent pas un région en particulier, et la plus grande partie du reste va à l'Afrique (34% en 2020), suivie de l'Asie (6%), de l'Europe (3%) et de l'Océanie (1%). Près de 74% des projets mondiaux et régionaux sont centrés sur le renforcement des capacités de production; 22% concernent l'infrastructure économique, et 5% la politique et la réglementation commerciales.

### **2.3.2. La répartition de l'Aide pour le commerce selon le niveau de revenu des pays et le niveau de concessionnalité**

L'Aide pour le commerce est une source importante de financement pour les pays à revenu faible et moyen. En 2020, 66% des flux d'aide sont allés aux pays les moins avancés (PMA), aux autres pays à faible revenu et aux pays à revenu moyen inférieur. Les PMA et les autres pays à faible revenu ont représenté à eux seuls 29% du total des versements au titre de l'Aide pour le commerce (soit 14 milliards d'USD). Cette part est cependant légèrement inférieure à celle de 2019 (30%). Les pays à revenu moyen inférieur ont aussi cédé 4 points de pourcentage pour cette année, où la part des versements des pays à revenu moyen supérieur a augmenté de 3 points de pourcentage (Figure 2.15).

Figure 2.15. Part des versements au titre de l'Aide pour le commerce par groupe de revenu

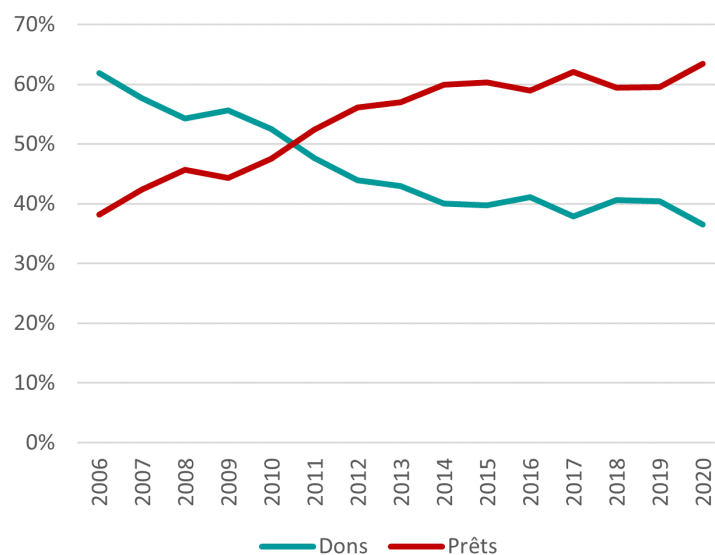


Source: D'après OCDE (2022<sup>[26]</sup>), OECD.Stat, système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/>.

En outre, l'Aide pour le commerce devient de moins en moins concessionnelle – tendance qui s'est accentuée depuis la période initiale de l'initiative (Figure 2.16). Depuis 2011, la part des versements au titre de l'Aide pour le commerce sous forme de prêts concessionnels dépasse celle des versements sous forme de dons. Cette tendance s'est poursuivie et amplifiée en 2020, où aussi bien le volume des dons que leur part dans le total des versements au titre de l'Aide pour le commerce ont diminué. Les prêts ont connu pour la même année une tendance inverse. En 2020, les dons ont représenté 37% du montant total des versements, contre 63% pour les prêts. Cette tendance, dans une certaine mesure, a concerné l'ensemble de l'APD, qui est devenue moins concessionnelle en 2020 (la part des dons dans l'APD diminuant de sept points de pourcentage). Toutefois, la diminution a été nettement plus marquée et soutenue au cours des dernières années pour l'Aide pour le commerce que pour les autres flux d'APD. En 2020, les dons ont encore représenté 68% du montant total des versements au titre de l'APD.

Le niveau et l'évolution de la concessionnalité varient selon les groupes de revenu. Les dons représentent encore 45% des versements en faveur des PMA et des pays à faible revenu, contre 19% pour les pays à revenu moyen inférieur et 24% pour les pays à revenu moyen supérieur. Au cours des cinq dernières années, toutefois, c'est pour les PMA que la diminution a été la plus forte (-12 points de pourcentage), suivis des pays à revenu moyen inférieur (-7 points de pourcentage), tandis qu'elle est restée stable pour les pays à revenu moyen supérieur. La perte de la concessionnalité au titre de l'Aide pour le commerce est une tendance inquiétante qui crée des difficultés particulièrement importantes s'agissant d'assurer un soutien approprié aux pays qui en ont le plus besoin. La crise de la COVID-19 a amplifié les problèmes de soutenabilité de la dette, et abouti à la plus forte augmentation de la dette sur un an depuis la Deuxième Guerre mondiale. En 2022, 58% des pays les plus pauvres du monde se trouveront en situation de surendettement ou exposés à un risque élevé de surendettement, tandis que ce risque se propage aussi aux pays à revenu intermédiaire (Estevao et Essl, 2022) (Estevao and Essl, 2022<sup>[37]</sup>).

Figure 2.16. Évolution des versements au titre de l'Aide pour le commerce, par type (en % du total), 2006-2020



Source: D'après OCDE (2022<sup>[26]</sup>), OECD.Stat, système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/>.

## Références

- ZLECA (2022), *About AfCFTA*, <https://au-afcfta.org/about/> (date de consultation: 18 juillet 2022). [36]
- Bankova, D., P. Dutta et M. Ovaska (2022), *The war in Ukraine is fuelling a global food crisis*, <https://graphics.reuters.com/UKRAINE-CRISIS/FOOD/zjvqkgomjvx/> (date de consultation: 18 juillet 2022). [19]
- CGDEV (2022), *Price Spike Caused by Ukraine War Will Push Over 40 Million into Poverty: How Should We Respond?*, <https://www.cgdev.org/blog/price-spike-caused-ukraine-war-will-push-over-40-million-poverty-how-should-we-respond> (date de consultation: 18 juillet 2022). [7]
- Estevao, S. et S. Essl (2022), *When the debt crises hit, don't simply blame the pandemic*, blog de la Banque mondiale, <https://blogs.worldbank.org/voices/when-debt-crises-hit-dont-simply-blame-pandemic> (date de consultation: 18 juillet 2022). [37]
- Gerszon Mahler, D. et al. (2021), *Updated estimates of the impact of COVID-19 on global poverty: Turning the corner on the pandemic in 2021?*, <https://blogs.worldbank.org/opendata/updated-estimates-impact-covid-19-global-poverty-turning-corner-pandemic-2021> (date de consultation: 18 juillet 2022). [6]
- Gnangnon, S. (2021), *Aid for Trade, export product diversification, and foreign direct investment*, Review of Development Economics, <https://doi.org/10.1111/rode.12845>. [33]
- Gourinchas, P. (2022), *War Dims Global Economic Outlook as Inflation Accelerates*, blog du FMI, <https://blogs.imf.org/2022/04/19/war-dims-global-economic-outlook-as-inflation-accelerates/> (date de consultation: 18 juillet 2022). [9]
- OIT (2022), *Observatoire de l'OIT sur le monde du travail*, 9<sup>ème</sup> édition, [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms\\_845642.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_845642.pdf). [34]
- FMI (2022), *Perspectives de l'économie mondiale: La guerre entrave la reprise de l'économie mondiale*, avril 2022, Fonds monétaire international, <https://www.imf.org/en/Publications/WEO/Issues/2022/04/19/world-economic-outlook-april-2022>. [3]
- Institut de finance internationale (2022), *Capital Flows Report May 2022: Rising Global Recession Risks*, Institut de finance internationale, <https://www.iif.com/Research/Capital-Flows-and-Debt/Capital-Flows-to-Emerging-Markets-Report> (date de consultation: 18 juillet 2022). [18]
- Lee, S. (2018), *An empirical analysis of the effects of aid for trade on foreign direct*, Université nationale de Séoul - Institut de hautes études internationales, <http://s-space.snu.ac.kr/bitstream/10371/141690/1/000000150680.pdf>. [32]
- Nathoo, R. et al. (2021), "Does aid for trade diversify sub-Saharan Africa's exports at the intensive and extensive margins?", *Applied Economics*, vol. 53/55, pages 6412 à 6425, <https://doi.org/10.1080/00036846.2021.1940084>. [31]
- OCDE (2022), *Questions statistiques concernant l'aide pour le commerce*, <https://www.oecd.org/fr/cad/apc/questionsstatistiquesconcernantlaidepourlecommerce.htm> (date de consultation: 18 juillet 2022). [28]

- OCDE (2022), *Le soutien apporté aux pays en développement lors de la crise du COVID-19 a tiré l'aide extérieure vers le haut en 2021* - OCDE, <https://www.oecd.org/fr/presse/le-soutien-apporte-aux-pays-en-developpement-lors-de-la-crise-du-covid-19-a-tire-l-aide-exterieure-vers-le-haut-en-2021-oecd.htm> (date de consultation: 18 juillet 2022). [24]
- OCDE (2022), *Questions fréquentes: l'aide publique au développement (APD)*, <https://www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/statistiques-financement-developpement/questions-frequentes.htm> (date de consultation: 18 juillet 2022). [27]
- OCDE (2022), "Éditorial: Le prix de la guerre", *Perspectives économiques de l'OCDE*, Vol. 2022/1, [https://doi.org/10.1787/16843436\\_](https://doi.org/10.1787/16843436_). [1]
- OCDE (2022), *FDI in Figures April 2022*, <https://www.oecd.org/investment/investment-policy/FDI-in-Figures-April-2022.pdf>. [17]
- OCDE (2022), "Global supply chains at work: A tale of three products to fight COVID-19", *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, Éditions OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/global-supply-chains-at-work-a-tale-of-three-products-to-fight-covid-19-07647bc5/> (date de consultation: 18 juillet 2022). [13]
- OCDE (2022), *OECD.Stat*, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?ThemeTreeId=3> (date de consultation: 18 juillet 2022). [26]
- OCDE (2021), *COVID-19 spending helped to lift foreign aid to an all-time high in 2020 - detailed note*, <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-data/ODA-2020-detailed-summary.pdf>. [22]
- OCDE (2021), *FDI in Figures*, <https://www.oecd.org/investment/FDI-in-Figures-April-2021.pdf>. [15]
- OCDE (2021), *Global value chains: Efficiency and risks in the context of COVID-19*, <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/global-value-chains-efficiency-and-risks-in-the-context-of-covid-19-67c75fdc/#section-d1e241>. [10]
- OCDE (2021), *Global value chains: Efficiency and risks in the context of COVID-19*, <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/global-value-chains-efficiency-and-risks-in-the-context-of-covid-19-67c75fdc/>. [38]
- OCDE (2021), *Investment and sustainable development: between risk of collapse and opportunity to build back better*, <https://www.oecd.org/investment/Between-risk-of-collapse-and-opportunity-to-build-back-better.pdf>. [20]
- OCDE (2021), *Keys to resilient supply chains: Policy tools for preparedness and responsiveness*, OCDE, <https://www.oecd.org/trade/resilient-supply-chains/#:~:text=The%20objective%20of%20the%20Four.and%20relevant%20tools%20and%20publications> (date de consultation: 18 juillet 2022). [12]
- OCDE (2021), *Niveaux d'APD en 2021 - Données préliminaires*, Éditions OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/normes-financement-developpement/APD-2021-donnees-preliminaires.pdf>. [23]
- OCDE (2021), *Perspectives mondiales de l'OCDE, mai 2021: Une reprise hors du commun - Piloter la transition*, Éditions OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/perspectives-economiques/mai-2021/> (date de consultation: 18 juillet 2022). [14]

- OCDE (2020), "COVID-19 and global value chains: Policy options to build more resilient production networks", *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, Éditions OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/covid-19-and-global-value-chains-policy-options-to-build-more-resilient-production-networks-04934ef4/> (date de consultation: 18 juillet 2022). [11]
- OCDE (2020), *Pandémie mondiale de COVID-19 - Déclaration commune du Comité d'aide au développement de l'OCDE*, <https://www.oecd.org/fr/cad/comite-d-aide-au-developpement/Pandemie-mondiale-de-Covid-19-declaration-CAD.pdf>. [21]
- OCDE (2020), "Food Supply Chains and COVID-19: Impacts and Policy Lessons", *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, Éditions OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/food-supply-chains-and-covid-19-impacts-and-policy-lessons-71b57aea/> (date de consultation: 18 juillet 2022). [29]
- OCDE (2020), *Global Outlook on Financing for Sustainable Development 2021: A New Way to Invest in People and Planet*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/e3c30a9a-en>. [4]
- OCDE/OMC (2019), *Panorama de l'Aide pour le commerce 2019: Diversification et autonomisation économiques*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/23045760>. [30]
- ONU (2022), *Projet de Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés*, Bibliothèque numérique de l'ONU, <https://digitallibrary.un.org/record/3959499?ln=en#record-files-collapse-header>. [35]
- CNUCED (2022), *World Investment Report 2022*, <https://unctad.org/topic/investment/world-investment-report> (date de consultation: 18 juillet 2022). [16]
- Banque mondiale (2022), "La croissance mondiale ralentira jusqu'en 2023, amplifiant le risque d'un "atterrissage brutal" dans les économies en développement", *communiqué de presse*, <https://www.banquemonnaie.org/fr/news/press-release/2022/01/11/global-recovery-economics-debt-commodity-inequality> (date de consultation: 18 juillet 2022). [8]
- Banque mondiale (2022), *Indicateurs du développement dans le monde*, <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>. [2]
- Banque mondiale (2020), "La pandémie de COVID-19 risque d'entraîner 150 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté d'ici à 2021", *communiqué de presse*, <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2020/10/07/covid-19-to-add-as-many-as-150-million-extreme-poor-by-2021> (date de consultation: 18 juillet 2022). [5]
- OMC (2022), *Examen global de l'Aide pour le commerce, 2022*. [25]

## Notes

<sup>1</sup> D'après la base de données des Perspectives de l'économie mondiale du Fonds monétaire international, mise à jour d'avril 2022.

<sup>2</sup> D'après des données de l'Organisation mondiale du commerce extraites de WTO Stats (mise à jour du 24 mai 2022).

<sup>3</sup> Les données sont exprimées en équivalents-dons. À l'exception des chiffres clefs indiqués pour 2020 et 2021, les données relatives à l'Aide pour le commerce et à l'APD sont présentées tout au long du rapport sur la base des flux.

<sup>4</sup> Les activités liées à la COVID-19 correspondent aux activités liées à la COVID-19 que les donateurs ont déclarées comme APD.

<sup>5</sup> D'après des données de l'Organisation mondiale du commerce extraites de WTO Stats.

<sup>6</sup> La marge extensive renvoie à la variété des produits exportés. La marge intensive renvoie à la valeur moyenne des exportations par type de produit.

# 3

## L'Aide pour le commerce et les objectifs de développement durable

---

Le présent chapitre étudie le rôle de l'Aide pour le commerce s'agissant de promouvoir le développement durable et d'aider les pays en développement à répondre à des problèmes nouveaux comme la gestion de la transition vers une économie sobre en carbone et l'accélération de la transformation numérique. Il indique comment les questions de durabilité ont été intégrées dans les projets et les programmes de l'Aide pour le commerce, et souligne la contribution de l'Aide pour le commerce à divers objectifs de développement durable (ODD), y compris les ODD relatifs à l'égalité entre les sexes et à l'action climatique.

---

### 3.1. L'Aide pour le commerce permet de mobiliser des ressources et d'accélérer les progrès vers les objectifs de développement durable

L'Aide pour le commerce a aidé à atténuer les effets de la crise de la COVID-19 et contribué à la reprise en soutenant le commerce et l'investissement internationaux. Au-delà de cette crise, elle pourra aussi être mobilisée pour répondre à des problèmes nouveaux et s'adapter à l'évolution rapide de la situation du commerce et de l'investissement. D'après les données recueillies lors de l'activité de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce pour 2022, le rôle et les priorités de celle-ci évoluent et accordent une place croissante aux objectifs de développement durable, au-delà de la promotion des exportations et de la facilitation des échanges. Des tendances de la période récente comme la demande d'action face aux changements climatiques, la transformation numérique des économies et les appels à une plus grande inclusivité des économies ont été des facteurs importants à l'origine de cette évolution. C'est dans ce contexte que les flux de l'Aide pour le commerce sont évalués dans le présent chapitre, qui illustre par divers exemples la façon dont le rôle de l'Aide pour le commerce évolue et en quoi celle-ci peut aider à relever certains des principaux défis du XXI<sup>e</sup> siècle.

En septembre 2019, le Secrétaire général de l'ONU a invité tous les secteurs de la société à se mobiliser pour une "décennie d'action" à trois niveaux en faveur des objectifs de développement durable (ODD): i) une action mondiale visant à susciter davantage de volonté politique, à dégager plus de ressources et à mettre au point des solutions plus intelligentes en faveur des ODD, ii) une action locale consistant à réorienter les politiques, les budgets, les institutions et les cadres réglementaires des gouvernements, des villes et des autorités locales, et iii) une action citoyenne, qui, sous l'impulsion des jeunes, de la société civile, des médias, du secteur privé, des syndicats, des milieux universitaires et d'autres parties prenantes, initierait un mouvement irrésistible de transformation (ONU, 2022) (UN, 2022<sup>[1]</sup>). La Décennie d'action a débuté par une crise mondiale qui crée des difficultés importantes à la réalisation du Programme 2030. Dans ce contexte, les appels invitant à accélérer la recherche de solutions durables à tous les grands problèmes mondiaux conservent toute leur pertinence. L'Aide pour le commerce peut apporter une contribution importante à cet effort mondial et être mise pleinement à profit pour aider à remédier au déficit de financement, à promouvoir des partenariats inclusifs et à encourager les transformations nécessaires pour que les ODD soient atteints.

#### 3.1.1. L'Aide pour le commerce et la mobilisation de ressources pour les ODD

Avant la pandémie de COVID-19, le déficit de financement des investissements nécessaires pour atteindre les ODD dans les pays en développement était estimé à 2 500 milliards d'USD par an. Il a été estimé au début de 2021 que ce déficit avait augmenté d'au moins 50% pour atteindre 3 700 milliards d'USD en 2020 (OCDE, 2020) (OECD, 2020<sup>[2]</sup>). Les flux de financement extérieur vers les pays en développement ont augmenté en 2020 après avoir sensiblement diminué en 2019. Toutefois, il n'avaient toujours pas retrouvé leur niveau d'avant la pandémie fin 2020. En outre, les pertes en production intérieure et en ressources extérieures peuvent avoir des répercussions à long terme, y compris faire perdre des emplois, des investissements productifs et des capacités, et faire augmenter les tensions sur la dette ce qui peut menacer la stabilité économique et financière.

Si le montant annuel d'environ 200 milliards d'USD<sup>1</sup> de l'aide publique au développement (APD) risque de ne pas suffire à combler le déficit de financement, l'APD reste une source de financement importante pour les pays en développement, en particulier pour les pays à faible revenu. Les travaux de l'OCDE sur le financement de la transition ont montré que les sources de financement des pays évoluent à mesure qu'ils franchissent les étapes du développement<sup>2</sup>. En 2019, l'APD a représenté 63% des apports extérieurs des pays à faible revenu, contre 37% de ces apports dans les pays à revenu moyen inférieur et 20% dans les pays à revenu moyen supérieur (OCDE, 2019) (OECD, 2019<sup>[3]</sup>). L'Aide pour le commerce représente une part considérable de l'APD. Si la part des versements a légèrement diminué en 2020 du fait que des

ressources importantes ont été allouées aux activités liées à la COVID-19, dans des secteurs (comme la santé) qui ne relèvent pas de l'Aide pour le commerce, celle-ci représentait toujours 22% du total des versements et 26% des engagements au titre de l'APD en 2020.

Au cours des dernières années, l'accent a été mis de plus en plus sur la mobilisation de tous types de ressources pour les ODD. Le Programme d'action d'Addis-Abeba adopté par la troisième Conférence internationale sur le financement du développement souligne le rôle du secteur privé dans ce programme et le fait qu'il importe d'utiliser le financement international public pour faciliter la mobilisation de ressources supplémentaires provenant d'autres sources, aussi bien publiques que privées. Il indique que l'APD peut être utilisée pour libérer des fonds supplémentaires par un financement mixte ou groupé et pour atténuer les risques, notamment en ce qui concerne les investissements d'infrastructure et autres qui soutiennent le développement du secteur privé (ONU, 2015) (UN, 2015<sup>[4]</sup>).

Dans ce contexte, on notera que le financement public du développement lié au commerce, au-delà de l'APD, a augmenté, et a contribué avec l'Aide pour le commerce à mobiliser des ressources supplémentaires dans les secteurs liés au commerce. Les engagements et les versements au titre des autres apports du secteur public (AASP) liés au commerce ont augmenté ces dernières années, le montant des versements atteignant 44 milliards d'USD et celui des engagements 87 milliards d'USD en 2020 (Figure 3.1). Par ailleurs, des données récentes de l'OCDE ont permis d'en savoir plus sur le rôle du financement public du développement dans la mobilisation de ressources privées pour le développement. Elles montrent que sur la période 2012-2020, 86,6% des ressources mobilisées auprès du secteur privé ont concerné des secteurs liés au commerce, et que ces ressources ont progressé en moyenne de 16,3% par an (Figure 3.2).

**Figure 3.1. Autres apports du secteur public (AASP) liés au commerce, 2006-2020**

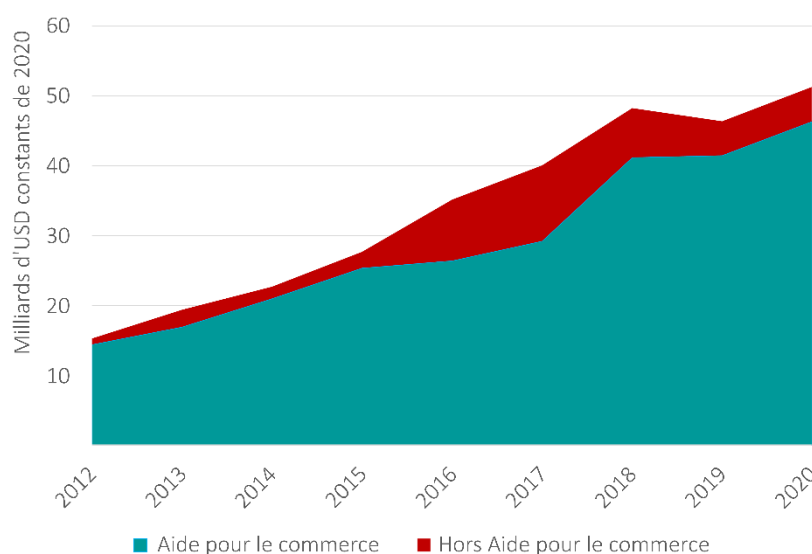
Milliards d'USD, à prix constants de 2020



Source: D'après OCDE (2022<sup>[5]</sup>), OECD.Stat, système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/>.

**Figure 3.2. Ressources privées mobilisées dans des secteurs liés au commerce, 2012-2020**

Milliards d'USD, à prix constants de 2020



Source: D'après OCDE (2022<sup>[5]</sup>), OECD.Stat, système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/>.

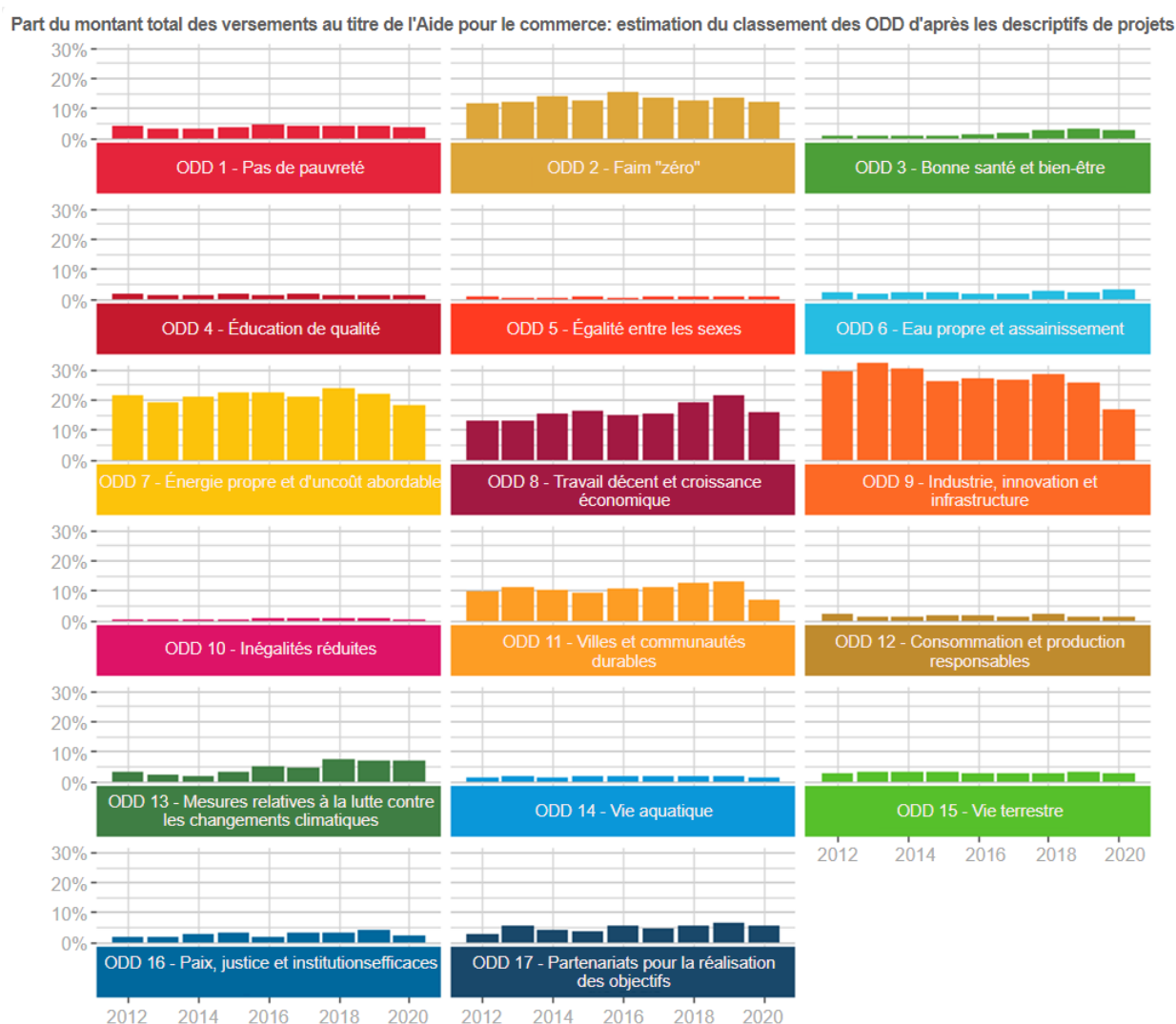
### 3.1.2. Alignement des flux d'Aide pour le commerce sur les ODD

Il est essentiel de veiller à ce que toutes les ressources mobilisées contribuent le plus largement possible aux ODD de façon à en optimiser l'efficacité et à réduire le déficit de financement (OCDE, 2020) (OECD, 2020<sup>[2]</sup>). Le rapport 2022 sur le financement du développement durable du Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement souligne la nécessité d'aligner l'ensemble des flux de financement sur les priorités du développement durable, en écho aux demandes antérieures concernant l'alignement de l'ensemble des ressources sur les ODD (Groupe de réflexion interinstitutions de l'ONU sur le financement du développement, 2022) (OCDE, 2020) (UN IATF, 2022<sup>[6]</sup>) (OECD, 2020<sup>[2]</sup>). Ces recommandations s'appliquent aux flux de financement aussi bien publics que privés, y compris à l'Aide pour le commerce.

L'Aide pour le commerce contribue directement à plusieurs ODD liés au commerce, notamment à l'ODD 8 (travail décent et croissance économique). L'ODD 8 comporte une cible visant à accroître le soutien apporté au titre de l'Aide pour le commerce aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés (PMA), y compris au moyen du Cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des PMA (Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, 2021) (UN Stats, 2021<sup>[7]</sup>). La contribution de l'Aide pour le commerce aux ODD ne se limite pas aux objectifs purement commerciaux, notamment en ce qu'elle renforce les avantages du commerce international. Le Programme d'action d'Addis-Abeba indique que si les bonnes politiques de soutien sont menées, y compris des politiques ciblant les infrastructures et l'éducation, le commerce peut aussi aider à promouvoir l'emploi productif et le travail décent, l'autonomisation des femmes et la sécurité alimentaire, ainsi que contribuer à la réduction des inégalités et aux objectifs de développement durable (ONU, 2015) (UN, 2015<sup>[4]</sup>).

De plus en plus, l'Aide pour le commerce est mise à contribution pour arriver à ces résultats positifs, et pourrait être davantage exploitée pour orienter les ressources vers les ODD ainsi qu'éviter tout désalignement dans l'aide. Les méthodologies pilotes élaborées récemment par l'OCDE en faisant appel à l'apprentissage automatique ont apporté un nouvel éclairage sur la contribution de l'Aide pour le commerce aux ODD. Ainsi, les données montrent que l'Aide pour le commerce contribue à tous les ODD et que chaque projet contribue à un ou plusieurs ODD (Figure 3.3). En 2020, 18% des ressources versées au titre de l'Aide pour le commerce ont concerné l'ODD 7 (énergie propre et d'un coût abordable), 17% l'ODD 9 (industrie, innovation et infrastructure) et 16% l'ODD 8 (travail décent et croissance économique).

**Figure 3.3. Comment l'Aide pour le commerce contribue à l'ensemble des ODD**



Source: D'après OCDE (2022<sup>[5]</sup>) OECD.Stat, système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/>; et OCDE (2022<sup>[6]</sup>), laboratoire de financement des ODD, <https://sdg-financing-lab.oecd.org/>.

## 3.2. L'Aide pour le commerce favorise des économies vertes, connectées et inclusives

La crise de la COVID-19 a accéléré certaines tendances existantes et soulevé de nouveaux problèmes qui ont une incidence sur les modèles de commerce et d'investissement. Tel est le cas de l'essor des technologies numériques et du commerce numérique, qui a été accéléré par les mesures de confinement et de distanciation physique liées à la COVID-19. La crise a aussi montré la nécessité de gérer tout un ensemble de risques pour garantir la résilience de la chaîne d'approvisionnement. La menace imminente des changements climatiques et leur potentiel de déstabilisation des chaînes de valeur mondiales (CVM), en particulier, constituent désormais une préoccupation centrale pour les responsables publics et les entreprises. Les conséquences du dérèglement des CVM pour certaines catégories de travailleurs, dont les femmes et les jeunes, ont amplifié les appels invitant à promouvoir un commerce centré sur les populations, la planète et la prospérité (OCDE, 2021) (OECD, 2021<sup>[9]</sup>).

Un nombre significatif de déclarations de haut niveau, de stratégies et de lois témoigne de l'importance croissante accordée à l'intégration des préoccupations de durabilité dans le commerce international. Ainsi, un certain nombre de pays ont adopté ou prévoient d'adopter des critères impératifs de diligence raisonnable pour les chaînes d'approvisionnement, selon lesquels les entreprises doivent prendre des dispositions pour gérer et publier les effets environnementaux et sociaux de leurs activités au sein des chaînes d'approvisionnement (OCDE, 2021) (OECD, 2021<sup>[9]</sup>). Depuis quelques années, les accords commerciaux abordent souvent un nombre croissant de domaines extérieurs à la politique commerciale (Mattoo, 2020<sup>[10]</sup>). Ces évolutions créent de nouvelles possibilités mais aussi de nouvelles difficultés pour des pays qui doivent faire face à un nombre croissant de prescriptions et de normes. La coopération internationale et l'aide publique, y compris l'Aide pour le commerce, sont des moyens importants de soutenir les initiatives de durabilité tout en veillant à ce qu'aucun pays ne soit laissé de côté. L'Aide pour le commerce peut, à titre exemple, aider les partenaires commerciaux à améliorer leurs capacités de négociation et à obtenir des accords commerciaux plus complets grâce à l'assistance et au renforcement des capacités dans le domaine commercial. L'Aide pour le commerce est aussi décisive à l'appui de la transformation structurelle qui peut être nécessaire pour décarboner des secteurs entiers ou pour bâtir l'infrastructure matérielle et immatérielle nécessaire pour prendre part efficacement à l'économie numérique, en même temps qu'elle contribue à une croissance inclusive et à la cohésion sociale.

### 3.2.1. L'Aide pour le commerce à l'appui de la transition vers une économie verte et sobre en carbone

La place de plus en plus importante des questions de durabilité s'explique aussi par les préoccupations et les attentes croissantes en matière de changements climatiques et d'environnement. À la vingt et unième session de la Conférence annuelle des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue à Paris en 2015, 196 pays ont adopté le premier traité international universel et juridiquement contraignant sur les changements climatiques. Ce traité est entré en vigueur en novembre 2016. L'objectif central de celui-ci, nommé Accord de Paris, est de contenir le réchauffement de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels, et de limiter de préférence celui-ci à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels. En vue d'atteindre cet objectif de température à long terme, les pays cherchent à parvenir au plafonnement mondial des émissions de gaz à effet de serre dans les meilleurs délais de façon à réaliser la neutralité climatique à l'échelle de la planète d'ici à 2050. En outre, l'accord vise à renforcer les capacités d'adaptation des pays aux effets néfastes des changements climatiques et à rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques (Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, 2015) (UNFCCC, 2015<sup>[11]</sup>).

*L'Aide pour le commerce contribue à l'application des engagements relatifs au climat et à l'environnement*

L'application des engagements prévus dans l'Accord de Paris demandera des transformations dont les ramifications s'étendent à pratiquement tous les aspects de l'activité économique, ce qui a des conséquences importantes pour le commerce. Ainsi, l'adaptation des modes de production et de consommation, ou le passage à des modèles d'économie circulaire, sont des options importantes pour réduire les émissions qui pourraient concerner des pans entiers des chaînes de valeur (Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, 2021) (UNFCCC, 2021<sup>[12]</sup>). Les préférences des consommateurs pour des processus de production plus durables contribuent dans certains cas à une réorganisation des chaînes de valeur mondiales tendant à rapprocher la production des consommateurs (OCDE, 2020) (OECD, 2020<sup>[13]</sup>). Le commerce international peut aussi être un vecteur important de diffusion des technologies et aider à obtenir des résultats probants dans la lutte contre les changements climatiques (Encadré 3.1).

En 2022, le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a de nouveau alerté sur les effets des changements climatiques et les conséquences possibles de différents scénarios climatiques. Dans ce rapport, le GIEC souligne que les changements climatiques sont déjà responsables de larges perturbations, et que ses conséquences sont plus graves dans les pays pauvres en ressources et parmi les populations marginalisées. D'après le rapport, la croissance de la productivité des cultures a diminué d'un tiers en Afrique en raison des changements climatiques survenus depuis 1961. Au cours de la seule prochaine décennie, ces changements devraient rejeter entre 32 et 132 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté (Levin, Boehm et Carter, 2022) (Levin, Boehm and Carter, 2022<sup>[14]</sup>). Le GIEC estime dans son rapport que le commerce international pourrait être bouleversé par les changements climatiques, ce qui aura des effets importants sur l'offre alimentaire mondiale. Il y indique aussi que le commerce international peut constituer un mécanisme d'adaptation important, mais qu'il peut aussi aggraver l'instabilité des prix et fragiliser la sécurité alimentaire, et le GIEC invite à renforcer la coopération internationale pour remédier aux externalités environnementales et sociales en supprimant leurs incitations (GIEC, 2022) (IPCC, 2022<sup>[15]</sup>). L'Aide pour le commerce peut encourager ces évolutions et aider les pays en développement à tirer parti de ces changements.

### Encadré 3.1. Les liens entre le commerce et la durabilité environnementale

L'expansion du commerce mondial et l'intégration croissante des chaînes de valeur mondiales soulèvent le problème des interactions entre le commerce et l'environnement. L'accroissement des échanges peut, en soutenant la croissance économique, le développement et le bien-être social, contribuer à une gestion plus efficace de l'environnement. Qui plus est, l'ouverture des marchés peut rendre plus accessibles des technologies nouvelles qui rendent la production locale plus efficace en diminuant, par exemple, le recours à des intrants comme l'énergie et l'eau et à des substances nocives pour l'environnement (OCDE, 2021) (OECD, 2021<sup>[16]</sup>).

L'OCDE a montré dans une étude récente que seul un petit nombre d'entreprises, concentrées dans quelques pays, ont le savoir-faire technique nécessaire à la fabrication d'éoliennes, qui n'est pas aisément transposable dans les pays importateurs. Le commerce international est donc déterminant pour développer l'énergie éolienne dans le monde. Il contribue en outre à la compétitivité des projets de production d'énergie éolienne en permettant de diversifier les sources d'approvisionnement, et aide à remplacer des technologies anciennes et nuisibles à l'environnement (Garsous et Worack, 2021) (Garsous and Worack, 2021<sup>[17]</sup>).

Un monde interconnecté comporte aussi cependant des risques pour l'environnement. En raison de l'internationalisation croissante des processus de production, des émissions de CO<sub>2</sub> sont parfois rejetées dans un pays pour produire des biens consommés dans d'autres pays. L'interdépendance planétaire fait donc courir le risque que des politiques nationales disparates ne se soldent par la constitution de "paradis de la pollution" où des pays appliquant une réglementation environnementale moins stricte se spécialisent progressivement dans des produits à forte intensité de pollution qui sont exportés vers d'autres pays dont la politique environnementale est plus stricte. De même, le commerce de déchets et de débris devient problématique si les pays de destination des exportations sont dépourvus d'un cadre réglementaire de gestion écologiquement rationnelle des déchets et des capacités d'infrastructure connexes (OCDE, 2019). (OECD, 2019<sup>[18]</sup>).

Si l'on veut optimiser les retombées pour l'environnement associées au commerce tout en réduisant autant que possible les risques, la coopération internationale est nécessaire. Des engagements importants ont été pris au titre de l'Accord de Paris à la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Les pays ont aussi engagé un certain nombre d'initiatives importantes pour l'environnement dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dont le Dialogue informel sur la pollution par les matières plastiques et le commerce durable sur le plan écologique de ces matières, et la réforme des subventions aux combustibles fossiles<sup>3</sup>, ainsi que l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche, conclu en juin 2022. La coopération peut aussi passer par l'inscription de dispositions sur l'environnement dans les accords commerciaux régionaux (ACR). Le nombre d'ACR a augmenté ces dernières années et nombre d'entre eux comportent des dispositions sur l'environnement qui fixent des objectifs ambitieux dans ce domaine (Moïsé et Rubínová, 2021) (Moïsé and Rubínová, 2021<sup>[19]</sup>).

L'alignement des politiques et la coopération pour un commerce écologiquement rationnel peuvent faire beaucoup pour remédier aux préoccupations liées au commerce et à la mondialisation et rendre les accords commerciaux plus largement acceptables par le public. On contribuera aussi par ces efforts à la réalisation d'objectifs ambitieux au niveau multilatéral comme le Programme 2030 et les ODD adoptés à l'ONU ainsi que l'Accord de Paris. L'Aide pour le commerce peut aider les pays en développement dans la transition environnementale, tout en veillant à ce qu'ils puissent tirer le meilleur parti d'un commerce international durable.

*Les priorités et les flux de l'Aide pour le commerce tiennent compte des préoccupations croissantes et des engagements internationaux dans le domaine de l'environnement*

D'après les réponses communiquées lors de l'activité conjointe OCDE-OMC de suivi et d'évaluation pour 2022, 96% des pays partenaires qui ont participé à l'enquête tiennent compte des questions d'environnement dans leurs stratégies, politiques et plans nationaux de développement, et 86% ont défini des objectifs à cet égard dans leurs politiques nationales de développement commercial. Des questions analogues ont été posées aux donateurs; tous les donateurs participants ont indiqué tenir compte des questions d'environnement dans leurs politiques, stratégies ou plans en matière de développement ou d'aide publique, et 79% d'entre eux mettent l'accent sur l'environnement dans leurs stratégies, politiques ou plans d'aide au commerce.

À la suite de ces réponses, les donateurs ont pris des mesures importantes pour intégrer des objectifs d'environnement dans leur APD, y compris l'Aide pour le commerce. En octobre 2021, les membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE ont publié une Déclaration sur une nouvelle approche visant à aligner la coopération pour le développement sur les objectifs de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Ils s'y engagent à aligner l'APD sur les objectifs de l'Accord de Paris (OCDE, 2021) (OECD, 2021<sup>[20]</sup>). En octobre 2021, les Ministres du commerce du Groupe des Vingt (G-20) ont aussi souligné qu'il importe d'assurer un soutien approprié aux pays en développement et aux pays les moins avancés afin de les aider dans leur transition nationale vers un développement sobre en ressources, durable et respectueux du climat et de l'environnement, de renforcer leur résilience et de leur permettre de mieux tirer parti des débouchés du commerce durable au titre de l'Aide pour le commerce (G-20, 2021) (G20, 2021<sup>[21]</sup>).

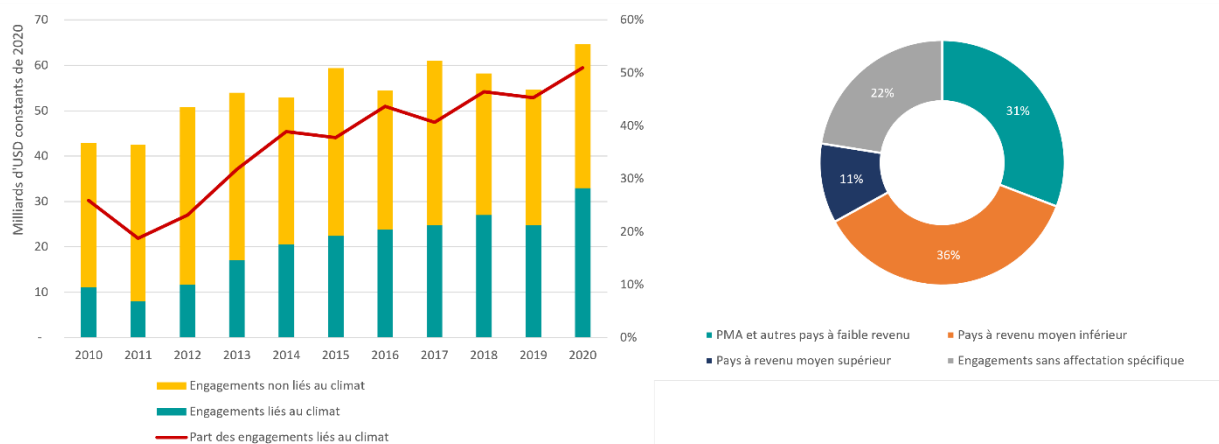
Ces engagements se retrouvent dans l'évolution des flux de l'Aide au commerce. L'OCDE mesure le financement bilatéral du développement ciblant les changements climatiques et en suit l'évolution au moyen des "marqueurs de Rio", qui sont fondés sur les objectifs de la Convention de Rio. Les marqueurs de Rio sont appliqués à toute l'APD bilatérale. Les membres du CAD sont invités à indiquer, pour chaque activité de financement du développement, si elle cible des objectifs environnementaux (OCDE, 2015) (OECD, 2015<sup>[22]</sup>). Le nombre d'engagements d'Aide pour le commerce comportant de tels objectifs a augmenté depuis le début de l'initiative en 2005. En 2020, 46% des engagements d'Aide pour le commerce des donateurs bilatéraux comportaient des objectifs environnementaux, répartis entre 14% d'engagements liés à des projets visant au premier chef à atteindre des résultats environnementaux, et 33% d'engagements liés à des projets dont l'objectif premier n'est pas l'environnement mais qui comportent un volet important sur l'environnement. En outre, 41% des engagements d'Aide pour le commerce étaient axés sur l'atténuation des changements climatiques; 28% étaient axés sur l'adaptation à ces changements; et 62% portaient sur au moins un de ces objectifs (OCDE, 2015) (OECD, 2015<sup>[22]</sup>).

Il ressort de l'estimation de l'ensemble des projets d'Aide pour le commerce (y compris les donateurs bilatéraux et multilatéraux) qu'en 2020, plus de la moitié (51%) des engagements d'Aide pour le commerce comportaient des objectifs liés au climat (Figure 3.4). Ces engagements ont représenté 56% de l'ensemble des engagements d'APD liés au climat en 2020. Les PMA et les autres pays à faible revenu sont les principaux bénéficiaires de ces ressources, représentant 37% de l'ensemble des engagements liés au climat portant sur des secteurs relevant de l'Aide pour le commerce. Les pays à revenu moyen inférieur arrivent au deuxième rang (33%), suivis des pays à revenu moyen supérieur (10%) et des engagements restants sans affectation spécifique (20%) (Figure 3.4). L'Asie est la première bénéficiaire des engagements d'Aide pour le commerce liés au climat (44%), suivie de l'Afrique (29%), de l'Amérique (10%), de l'Europe (4%) et de l'Océanie (1%).

**Figure 3.4. Engagements d'Aide pour le commerce comportant des objectifs climatiques**

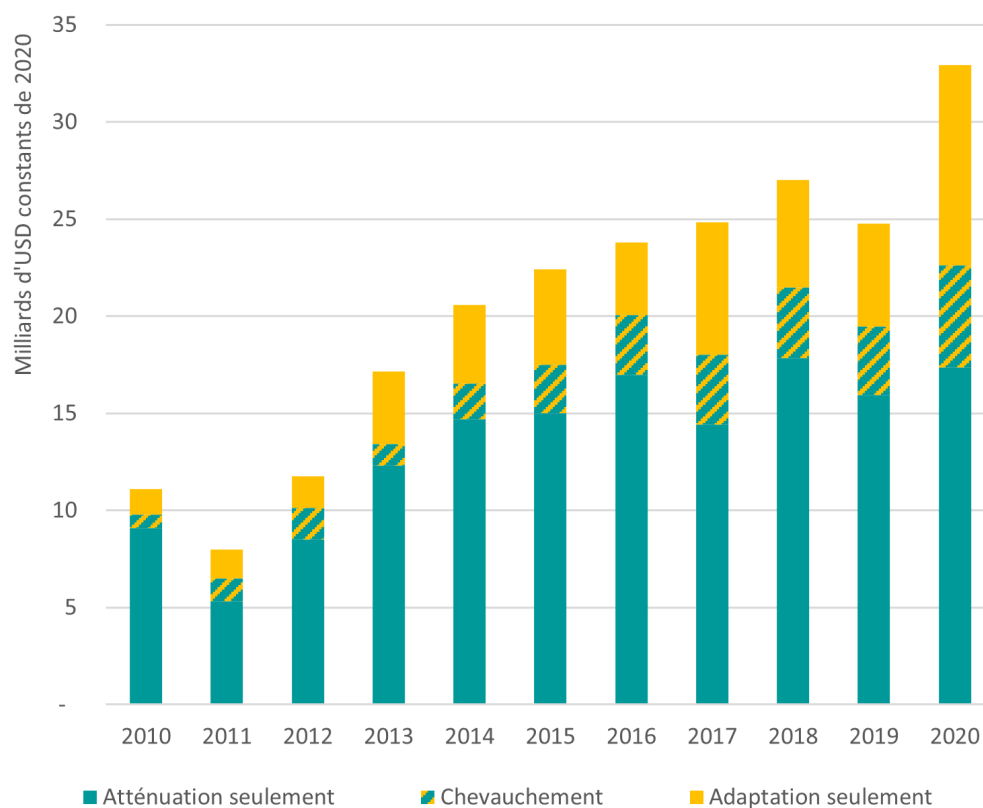
Évolution des engagements, 2010-2020

Répartition des engagements par groupe de revenu, 2020



Source: Statistiques du CAD de l'OCDE sur le financement du développement lié à des objectifs climatiques.

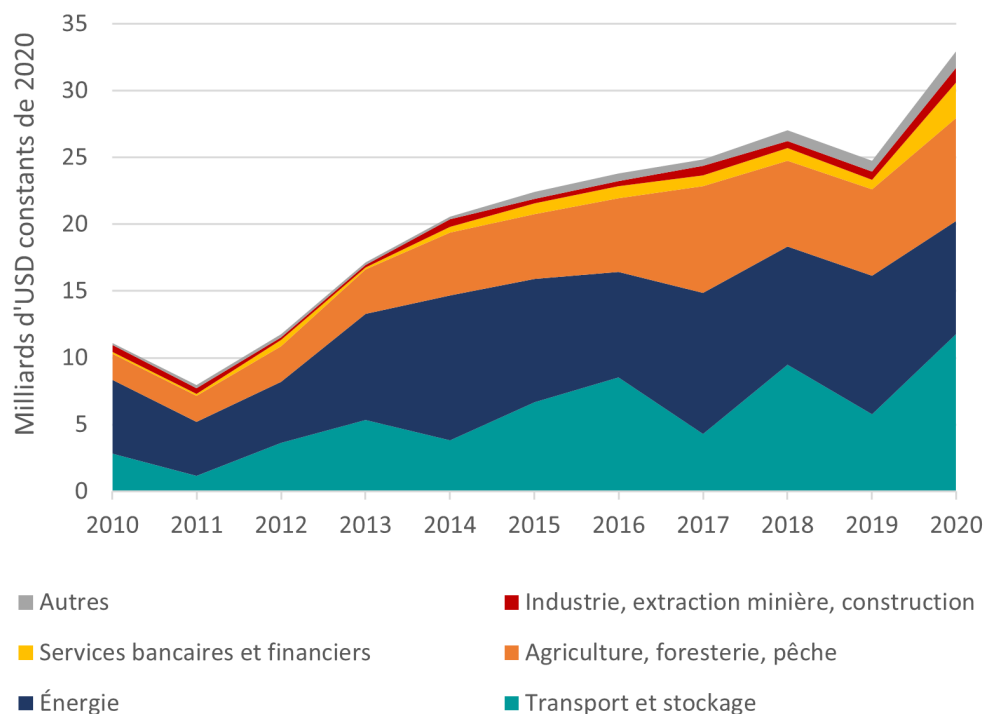
En 2020, parmi les projets d'Aide pour le commerce qui prévoient des objectifs liés au climat, une grande part est centrée sur l'atténuation (69%), contre 47% pour l'adaptation, tandis que 16% portent sur les deux objectifs. L'importance dans les engagements des objectifs consacrés à l'adaptation a cependant augmenté de 77% en 2020 (Figure 3.5).

**Figure 3.5. Engagements d'Aide pour le commerce liés à l'adaptation et à l'atténuation, 2010-2020**


Source: D'après les statistiques du CAD de l'OCDE sur le financement du développement lié à des objectifs climatiques, <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-topics/climate-change.htm>.

Une bonne partie des engagements d'Aide pour le commerce en rapport avec le climat est concentrée dans quelques secteurs, l'énergie, le transport et le stockage, l'agriculture, la sylviculture et la pêche représentant 85% de ces engagements. Ces parts sont restées assez stables d'une année sur l'autre, même s'il y a eu en 2020 une augmentation importante des engagements liés au climat dans le secteur du transport et du stockage, ces engagements faisant plus que doubler entre 2019 et 2020 (+104%) (Figure 3.6).

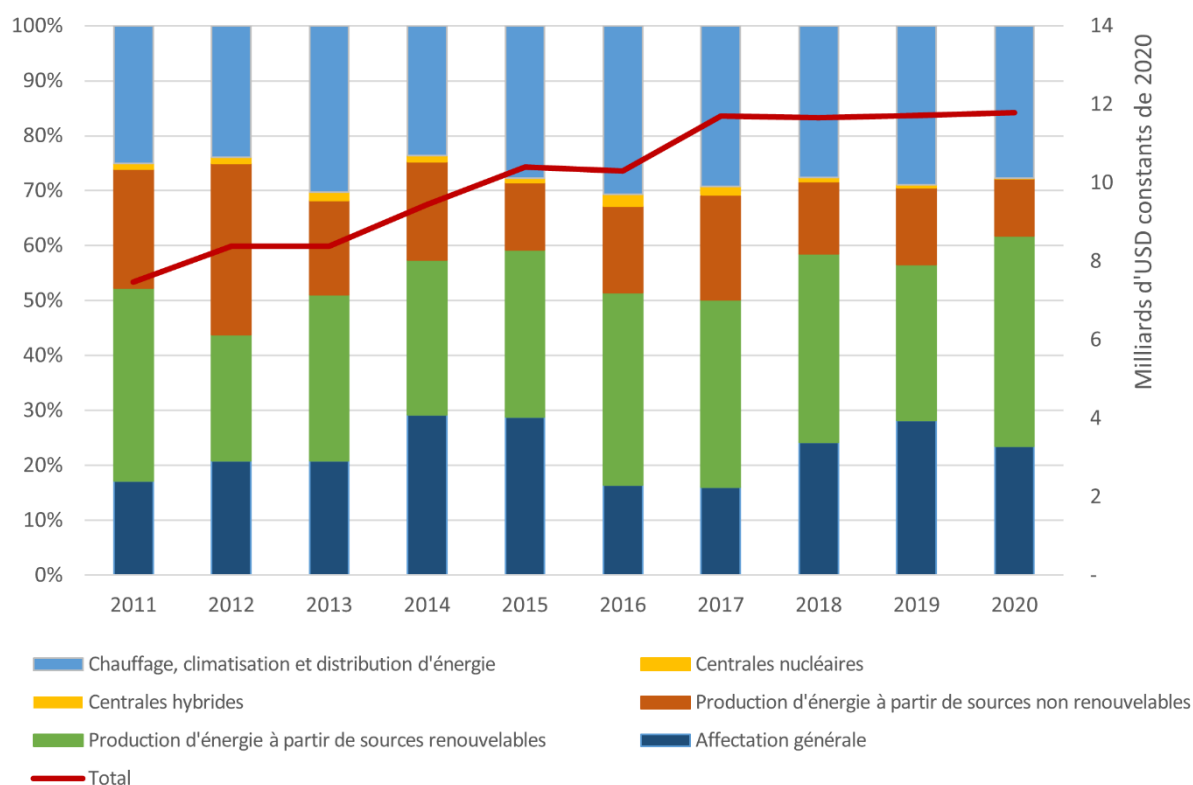
**Figure 3.6. Engagements d'Aide pour le commerce liés à des objectifs climatiques, 2010-2020**



Source: Statistiques du CAD de l'OCDE sur le financement du développement lié à des objectifs climatiques, <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-topics/climate-change.htm>.

Le rang prioritaire des questions d'environnement est aussi observable si l'on regarde l'évolution des flux d'Aide pour le commerce dans certains sous-secteurs. Dans celui de l'énergie, qui représente une part importante des émissions totales de GES, une tendance qui se dessine est que les énergies renouvelables bénéficient d'un soutien croissant. La part des versements au titre de l'Aide pour le commerce allant aux sources renouvelables a augmenté de 36% entre 2019 et 2020, passant de 3,3 à 4,5 milliards d'USD. Sur la même période, la part des versements destinés aux sources non renouvelables a diminué de 26% (de 1,6 à 1,2 milliard d'USD). Si la tendance est encourageante, l'évolution des 10 dernières années reste assez limitée, la part de l'aide aux sources renouvelables ayant augmenté de 3 points de pourcentage entre 2011 et 2020 (Figure 3.7).

Figure 3.7. Versements pour la production et l'approvisionnement énergétiques, 2011-2020



Source: D'après OCDE (2022<sup>[5]</sup>), OECD.Stat, système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/>.

### 3.2.2. L'Aide pour le commerce à l'appui de la transition numérique

Outre l'effort considérable que nécessite le passage à une économie sobre en carbone, une autre difficulté pour les pays est de parvenir à suivre le rythme de la transformation numérique. La crise de la COVID-19 a accéléré cette transformation, y compris dans les pays en développement, et a montré à quel point elle est importante pour soutenir le bien-être, accélérer la reprise et renforcer la résilience. Dans l'édition 2021 de son *Rapport sur la coopération pour le développement*, l'OCDE souligne le rôle important de cette coopération pour exploiter les possibilités d'une transformation numérique qui s'opère rapidement, tout en veillant à ce que les pays en développement ne soient pas laissés de côté (OCDE, 2021) (OECD, 2021<sup>[23]</sup>).

L'enquête conjointe OCDE-OMC de suivi et d'évaluation indique que le développement du commerce électronique et la transformation numérique sont le facteur qui fait le plus évoluer les politiques d'Aide pour le commerce dans les pays en développement. Cela montre que les gouvernements et les politiques jouent un rôle important s'agissant aussi bien de rendre possibles les transactions numériques (en recourant au commerce pour faciliter la numérisation) que de permettre un meilleur accès (en recourant à la numérisation pour soutenir le commerce) aux entreprises et aux particuliers (OCDE, 2020) (OECD, 2020<sup>[24]</sup>).

La numérisation offre de nouveaux débouchés aux pays en développement et aux entreprises de toutes tailles pour écouler leurs produits sur un plus grand nombre de marchés. Davantage de numérisation peut être synonyme de plus de commerce: une progression de 10% de la connectivité numérique internationale fait augmenter le commerce des marchandises de près de 2% en moyenne, le commerce des colis de 4% et le commerce des services de plus de 3%. La numérisation peut aussi aider les pays à tirer un meilleur parti de leurs accords commerciaux régionaux. Quand elle est associée à un accord commercial régional,

une progression de 10% de la connectivité numérique permet une croissance supplémentaire de 2,3% des exportations de marchandises (López González et Ferencz, 2018<sup>[1]</sup>) (López González et Sorescu, 2021) (López González and Ferencz, 2018<sup>[25]</sup>) (López González and Sorescu, 2021<sup>[26]</sup>).

Le commerce numérique est particulièrement important pour les microentreprises et les petites et moyennes entreprises (MPME) et les entrepreneuses des pays en développement. L'accès à des intrants numériques moins chers, plus perfectionnés et plus diversifiés (logiciels améliorant la productivité, technologies de communication ou services de paiement électronique, entre autres) peut aider les entreprises à surmonter des coûts commerciaux défavorables et à améliorer leur compétitivité à l'exportation. Le recours plus général aux plateformes numériques et aux sites Web pour vendre des marchandises à l'étranger a aussi contribué à une nette augmentation des envois de colis internationaux, tendance que la pandémie de COVID-19 a accélérée, y compris dans bon nombre de pays en développement. Cela a ouvert de nouvelles possibilités, notamment aux particuliers et aux MPME, de participer plus directement au commerce (Andrenelli et López González, 2019); (López González et Sorescu, 2021). (Andrenelli and López González, 2019<sup>[27]</sup>); (López González and Sorescu, 2021<sup>[26]</sup>).

Toutefois, s'il est vrai qu'à bien des égards, la participation au commerce international n'a jamais été aussi aisée, l'adoption de nouveaux modèles d'activité par les entreprises a complexifié les transactions commerciales internationales et les questions de politique générale connexes. Une série de moyens d'action est nécessaire pour promouvoir davantage de participation et des avantages plus nets, grâce à de nouvelles stratégies d'ouverture des marchés, et également du côté des pays développement.

Des mesures doivent être prises dans un certain nombre de domaines d'action, qu'il s'agisse de renforcer les compétences numériques, de remédier au fossé numérique ou d'améliorer l'accès aux produits et aux services des technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'abordabilité et la fiabilité des connexions à Internet. Adopter une conception intégrée de l'ouverture des marchés, c'est comprendre comment les questions de politique commerciale s'articulent avec d'autres domaines d'action comme le droit à la vie privée et la protection des données, l'innovation, la concurrence, les infrastructures, la connectivité, la fiscalité ou les qualifications (López González et Sorescu, 2021) (López González and Sorescu, 2021<sup>[26]</sup>).

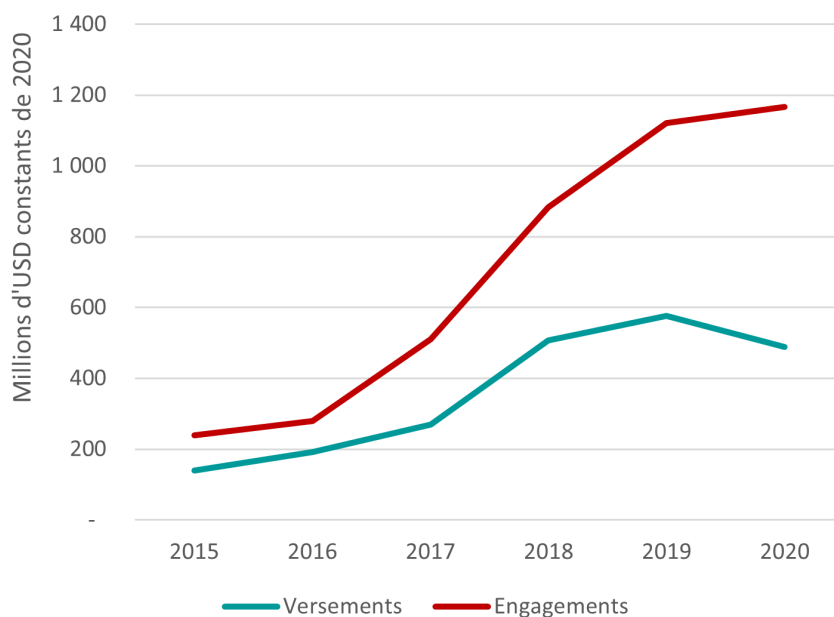
L'ouverture des marchés doit aussi prendre en considération l'ensemble des mesures qui concernent telle ou telle transaction. Par exemple, si l'accès à Internet est une condition nécessaire de l'essor d'un commerce des marchandises fondé sur le numérique, il n'est pas suffisant en soi. Si les services de transport, de logistique ou de paiement électronique sont onéreux dans le pays de destination ou d'origine en raison de restrictions du commerce des services, ou si les marchandises sont bloquées à la frontière par des procédures inefficaces, les avantages du commerce numérique peuvent ne pas se concrétiser.

Le débat sur le commerce numérique suit son cours, notamment à l'OMC dans le cadre de l'Initiative liée à la Déclaration conjointe sur le commerce électronique et à travers un certain nombre d'accords commerciaux (Nemoto et López González, 2021) (Nemoto and López González, 2021<sup>[28]</sup>). Dans son récent *Inventaire du commerce numérique*, l'OCDE souligne que bon nombre de pays en développement ont déjà adopté des instruments sur les questions relatives au commerce numérique, signe que l'on dispose d'une bonne base d'instruments internationaux pour avancer dans le débat sur le commerce numérique international. Plusieurs accords commerciaux régionaux et instances de coopération régionale auxquels adhèrent des pays en développement, parmi lesquelles l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, la Communauté de développement de l'Afrique australe, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Union africaine, étudient aussi de nouvelles règles plus ou moins étendues et denses dans des domaines importants pour le commerce numérique (López González et Sorescu, 2021); (Nemoto et López González, 2021) (López González and Sorescu, 2021<sup>[26]</sup>); (Nemoto and López González, 2021<sup>[28]</sup>).

Une série de facteurs favorables doit être réunie pour effectuer une simple transaction commerciale numérique. L'Aide pour le commerce peut aider les pays en développement à tirer parti du numérique pour le commerce, et du commerce pour le passage au numérique, en ciblant les facteurs favorables en question. En premier lieu, un renforcement des engagements dans le secteur des communications peut aider à améliorer la connectivité numérique et à remédier au fossé numérique. La crise a rappelé la nécessité de remédier au fossé numérique actuel pour permettre à un plus grand nombre de personnes de tirer parti de la numérisation pour faciliter les activités en cas de restrictions de la mobilité, et de faire en sorte que les avantages du passage au numérique deviennent une réalité et soient diffusés plus largement dans les pays et les sociétés. Cet aspect est particulièrement important pour que la reprise soit inclusive. Les définitions et les paramètres de mesure actuels de l'Aide pour le commerce ne permettent pas d'en évaluer précisément la contribution à la connectivité numérique. Cependant, l'analyse des flux consacrés aux technologies de l'information et de la communication (TIC) indique un intérêt croissant pour les questions liées à la transformation numérique, une augmentation de 32% des engagements ayant été enregistrée entre 2018 et 2020 (figure 3.8). Il serait toutefois possible d'accroître le soutien accordé à ce secteur, qui ne représente actuellement qu'environ 2% du montant total des engagements et 1% du montant total des versements au titre de l'Aide pour le commerce.

**Figure 3.8. Évolution des versements et des engagements pour le secteur des TIC au titre de l'Aide pour le commerce, 2015-2020**

Millions d'USD, à prix constants de 2020



Source: D'après OCDE (2022<sup>[5]</sup>), OECD.Stat, système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/>.

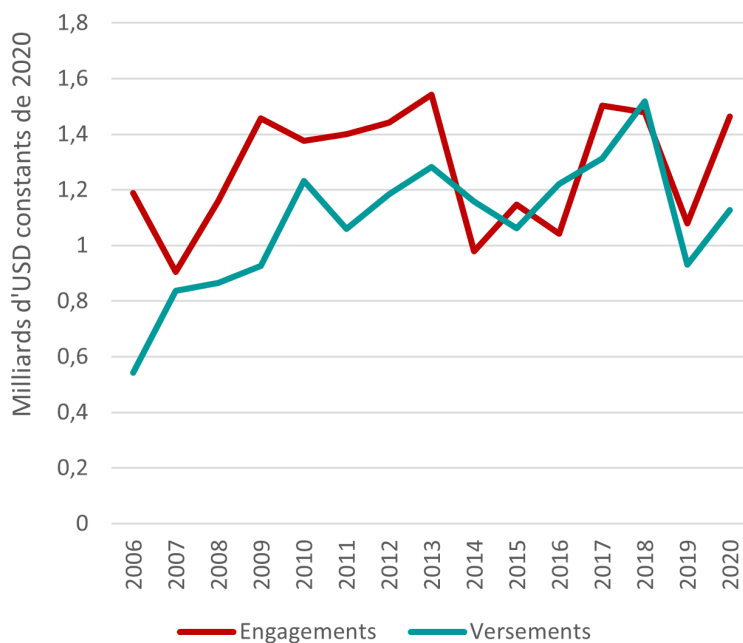
En deuxième lieu, faire en sorte que les retombées soient effectives et plus largement accessibles nécessite, de la part des gouvernements, dans les pays développés comme dans les pays en développement, un cadre réglementaire qui permette de répondre aux nouveaux enjeux du numérique. Des engagements renforcés au titre de l'Aide pour le commerce concernant la politique et la réglementation commerciales peuvent aider les pays en développement à établir des cadres réglementaires propres à faciliter et permettre le commerce numérique (OCDE, 2021) (OECD, 2021<sup>[23]</sup>). Si les versements à l'appui de la politique et de la réglementation commerciales n'ont augmenté que de

1,1% en moyenne entre 2015 et 2020, et représentent actuellement moins de 1% du total des engagements, les versements ont de nouveau augmenté de plus de 24% en 2019-2020.

On voit à cette évolution toute l'importance qu'il y a, pour l'Aide pour le commerce, à soutenir les efforts des pays en développement pour remédier aux obstacles réglementaires à une meilleure participation au commerce international, y compris en favorisant une plus large participation aux processus d'élaboration des règles internationales. Il importe que les pays en développement participent au débat en cours sur le commerce numérique et contribuent à la définition des règles qui s'appliqueront à des parts croissantes de leurs économies, car les divergences réglementaires d'un pays à l'autre et l'absence d'interopérabilité risquent d'entraîner des coûts de transaction supplémentaires si les activités doivent être conformées à plusieurs cadres réglementaires. Dans le contexte de l'Initiative liée à la Déclaration conjointe sur le commerce électronique, les coorganisateurs de cette initiative, l'Australie, le Japon et Singapour, ainsi que la Suisse, ont lancé en juin 2022 le Cadre de renforcement des capacités pour le commerce électronique pour offrir une large gamme d'activités d'assistance technique, de formation et de renforcement des capacités pour soutenir la participation des pays aux négociations sur le commerce électronique.<sup>4</sup>

En remédiant aux obstacles réglementaires et techniques, il est possible d'aller de l'avant dans la dématérialisation des processus commerciaux. Les technologies numériques peuvent être exploitées pour rendre plus efficace la circulation des marchandises, y compris des colis, au-delà des frontières. Elles peuvent constituer un moyen sûr de garantir aux négociants des processus aux frontières transparents et accessibles et de simplifier les formalités. Une plus large utilisation de ces outils, grâce notamment à l'application soutenue de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges, peut aider les MPME des pays en développement à participer aux échanges et à augmenter la valeur de leurs exportations et importations de plus de 4,5% (López González et Sorescu, 2021) (López González and Sorescu, 2021<sup>[26]</sup>).

**Figure 3.9. Évolution des versements et des engagements concernant la politique et la réglementation commerciales au titre de l'Aide pour le commerce, 2006-2020**



Source: D'après OCDE (2022<sup>[5]</sup>), OECD.Stat, système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/>.

### 3.2.3. L'Aide pour le commerce à l'appui de l'égalité entre les sexes

La crise de la COVID-19 a mis en évidence les difficultés particulières rencontrées par les femmes dans le domaine économique et aggravé encore certaines de ces vulnérabilités. D'après l'Organisation internationale du Travail (OIT), les inégalités entre les femmes et les hommes ont augmenté dans le monde du travail pendant la pandémie de la COVID-19, et ces inégalités devraient persister dans l'immédiat (OIT, 2021) (ILO, 2021<sup>[29]</sup>). Il ressort de travaux de l'OCDE que les femmes ont plus de chances de travailler dans les secteurs qui ont été particulièrement touchés par la pandémie, comme le commerce de détail, où les femmes représentent 62% des actifs; l'hébergement (60%); la restauration (53%) et le transport aérien (47%) (OCDE, 2021) (OECD, 2021<sup>[30]</sup>). Dans les PMA et les autres pays à faible revenu, l'absence de dispositifs solides de protection sociale peut exposer les femmes à des vulnérabilités supplémentaires, outre le fait qu'elles sont souvent surreprésentées dans plusieurs activités peu qualifiées à forte intensité de main-d'œuvre, et assument la charge d'obligations non rémunérées importantes au sein du ménage (OIT, 2020) (ILO, 2020<sup>[31]</sup>).

Dans son dernier rapport sur les disparités entre les sexes dans le monde, le Forum économique mondial estime qu'en raison de la pandémie, le temps qui sera nécessaire pour remédier aux disparités entre les sexes a été rallongé d'une génération, soit de 99,5 ans à 135,6 ans (Forum économique mondial, 2021) (WEF, 2021<sup>[32]</sup>). Il y souligne aussi la nécessité de remédier aux disparités hommes-femmes dans les "emplois de demain", en se fondant sur des connaissances nouvelles concernant les types d'emplois qui apparaissent sur le marché du travail. D'après les données disponibles, il faut s'attendre à des difficultés importantes en matière de parité hommes-femmes, car les femmes sont souvent sous-représentées dans six des huit groupes d'emplois nouveaux répertoriés.<sup>5</sup>

Le commerce peut être un vecteur important d'autonomisation des femmes et d'égalité entre les sexes. Dans les pays en développement, les femmes représentent 33% des effectifs des entreprises commerciales, contre 24% de ceux des entreprises non exportatrices. Le commerce peut aussi améliorer la qualité du travail des femmes. Dans les pays développés comme dans les pays émergents, les chances supplémentaires d'occuper un emploi formel sont plus élevées de plus de 50% en travaillant dans un secteur plus ouvert au commerce ou mieux intégré dans les chaînes de valeur mondiales (OMC/Banque mondiale, 2020) (WTO/World Bank, 2020<sup>[33]</sup>). Si l'on veut tirer parti des possibilités du commerce pour l'égalité entre les sexes, les bonnes politiques et une aide appropriée sont toutefois nécessaires pour promouvoir aussi bien les exportations que l'autonomisation des femmes. De plus, les emplois liés au commerce sont en moyenne mieux rémunérés.

L'Aide pour le commerce peut être particulièrement utile aux pays en développement dans ce domaine. Dans des travaux d'analyse récents, l'OCDE a souligné l'intérêt d'une APD intégrant les préoccupations d'égalité entre les sexes pour éviter toute régression et accélérer le progrès vers les ODD relatifs à l'égalité entre les sexes dans le contexte des politiques de relèvement après la COVID-19. L'étude en question indique qu'il importe d'augmenter l'aide intégrant l'égalité entre les sexes dans des secteurs qui sont décisifs pour la reprise mais reçoivent une part plus faible de cette aide comme le commerce, les communications et les services bancaires et financiers, qui relèvent tous de l'Aide pour le commerce (OCDE/ONU Femmes, 2021) (OECD/UN Women, 2021<sup>[34]</sup>). L'égalité entre les sexes fait partie depuis longtemps des priorités de l'Aide pour le commerce. Dès le lancement de l'initiative en 2005, l'Équipe spéciale de l'OMC chargée de l'Aide pour le commerce a établi le principe consistant à tenir compte de l'égalité entre les sexes dans le cadre de l'initiative. Une Aide pour le commerce bien ciblée peut contribuer à l'égalité entre les sexes en renforçant la participation au commerce international et en créant des débouchés permettant aux femmes d'accéder à des emplois de qualité dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

*Comment l'Aide pour le commerce peut aider à remédier aux obstacles rencontrés à l'exportation par les femmes*

Les programmes de l'Aide pour le commerce offrent des moyens multiples d'aider les femmes à surmonter les problèmes systémiques qu'elles rencontrent souvent à l'exportation, et à bénéficier des retombées que peuvent apporter le commerce, l'insertion dans les chaînes de valeur mondiales et des économies d'échelle plus importantes. Les entreprises détenues par des femmes sont généralement plus petites et moins bien financées que celles qui sont détenues et gérées par des hommes. Les petites entreprises exportent souvent moins car elles ne disposent pas d'autant de ressources pour appréhender les marchés extérieurs et assumer les coûts fixes associés au commerce international. En raison de leur dimension ainsi que des secteurs où elles exercent leur activité, en particulier certains secteurs de services, elles exportent moins que les entreprises détenues par des hommes. La demande a fortement chuté pendant la pandémie de COVID-19 pour de nombreux services assurés par des femmes.

Les programmes de l'Aide pour le commerce peuvent remédier à certaines de ces lacunes en ciblant les secteurs où des femmes travaillent et dirigent des entreprises, et en répondant à certains des problèmes qu'elles y rencontrent (tableau 3.1). Certains de ces programmes améliorent l'accès au financement des entreprises gérées ou détenues par des femmes, y compris à l'exportation. Cibler les secteurs de travail féminin, ainsi que les secteurs qui ont été particulièrement touchés pendant la pandémie, peut être une mesure avantageuse pendant la période du relèvement. Étant donné l'importance croissante du commerce numérique et les disparités hommes-femmes qui existent dans ce domaine, en particulier dans les pays en développement, il pourrait être avantageux de cibler les réseaux numériques et la formation des femmes aux compétences numériques. Les réformes axées sur la facilitation des échanges peuvent aussi aider les entreprises gérées par les femmes à se repérer dans certaines procédures fastidieuses aux frontières et à bénéficier des retombées du commerce.

Bon nombre de disparités hommes-femmes ne peuvent s'expliquer par des différences de niveau d'éducation ni quelque autre facteur que ce soit. Les normes culturelles et sociétales et les préjugés inconscients sont répandus dans toutes les sociétés et sont aggravés dans certaines par des cadres juridiques et administratifs discriminatoires. Il peut être difficile de s'attaquer à ces normes, mais des mesures en ce sens peuvent, au minimum, être intégrées dans les stratégies générales d'Aide pour le commerce.

**Tableau 3.1. Les femmes dans le commerce: comment relever le défi grâce à l'Aide pour le commerce**

| Obstacles rencontrés par les femmes à l'exportation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Solutions possibles au titre de l'Aide pour le commerce                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadres juridiques et administratifs discriminatoires</li> <li>• Les entreprises féminines sont plus petites et souvent moins exportatrices</li> <li>• Lourdeur des procédures aux frontières</li> <li>• Commercer présente des risques et les femmes ont moins accès au financement commercial</li> <li>• Les femmes travaillent davantage dans les services, où les obstacles au commerce sont plus élevés</li> <li>• La demande de nombreux produits et services où les femmes sont très présentes, comme ceux du tourisme, a chuté pendant la pandémie</li> <li>• Une bonne partie du commerce est électronique et le fossé numérique persiste</li> <li>• Des préjugés inconscients et des normes sociétales empêchent les femmes de réaliser tout leur potentiel</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre aux femmes de disposer d'un meilleur accès au financement nécessaire pour développer leur entreprise</li> <li>• Promouvoir des mesures de facilitation des échanges afin d'accélérer et de faciliter le franchissement des frontières</li> <li>• Permettre aux femmes de disposer plus facilement d'un financement commercial et leur garantir l'accès à ce type de financement</li> <li>• Recommander l'abaissement des obstacles au commerce, en particulier dans les secteurs où des femmes travaillent et détiennent des entreprises</li> <li>• Cibler les secteurs qui ont été durement touchés par la pandémie, où le travail féminin est souvent important</li> </ul> |

- |  |                                                                                                                                                                                                                                         |
|--|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre aux femmes et aux filles d'accéder aux services numériques et à la formation</li> <li>• Mettre en avant les entrepreneuses qui ont réussi et faire évoluer les mentalités</li> </ul> |
|--|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

### *Les ressources consacrées à l'égalité entre les sexes au titre de l'Aide pour le commerce augmentent*

L'OCDE suit et analyse le financement du développement consacré à l'égalité entre les sexes et aux droits des femmes à l'aide du marqueur des politiques d'égalité entre les sexes du CAD. Le marqueur de l'égalité entre les sexes peut être utilisé pour estimer les flux d'Aide pour le commerce dont l'objectif premier ou un objectif important consiste à soutenir l'égalité entre les sexes (encadré 3.2) (Encadré 3.2).

#### **Encadré 3.2. Qu'est-ce que le marqueur des politiques d'égalité entre les sexes?**

Le marqueur des politiques d'égalité entre les sexes est un outil statistique qualitatif permettant d'enregistrer les activités de développement menées au titre d'une telle politique. Il est utilisé par les membres du CAD dans le rapport qu'ils adressent chaque année au CAD sur leurs activités de développement, de façon à indiquer, pour chaque activité d'assistance, si elle cible l'égalité entre les sexes au titre d'une politique spécifique, et dans quelle mesure. En outre, des organismes philanthropiques, des organisations du secteur privé, des donateurs non membres du CAD et d'autres acteurs ont commencé d'utiliser le marqueur en question pour leurs activités de développement. Les données fondées sur celui-ci donnent une indication du financement du développement provenant des membres du CAD et d'autres acteurs dans lequel l'égalité entre les sexes constitue un objectif central ou important.

Pour son marqueur des politiques d'égalité entre les sexes, le CAD utilise un système de notation en trois points pour assurer le suivi qualitatif des flux financiers ciblant l'égalité entre les sexes. L'OCDE est ainsi en mesure de repérer les décalages entre les politiques auxquelles s'engagent les donateurs du CAD et leurs engagements financiers. Le marqueur renforce la transparence et la responsabilité du financement du développement orienté vers l'égalité entre les sexes et les droits des femmes. Aujourd'hui, 92% de l'aide bilatérale totale "ventilable par secteur" est contrôlée d'après le marqueur de l'égalité entre les sexes.

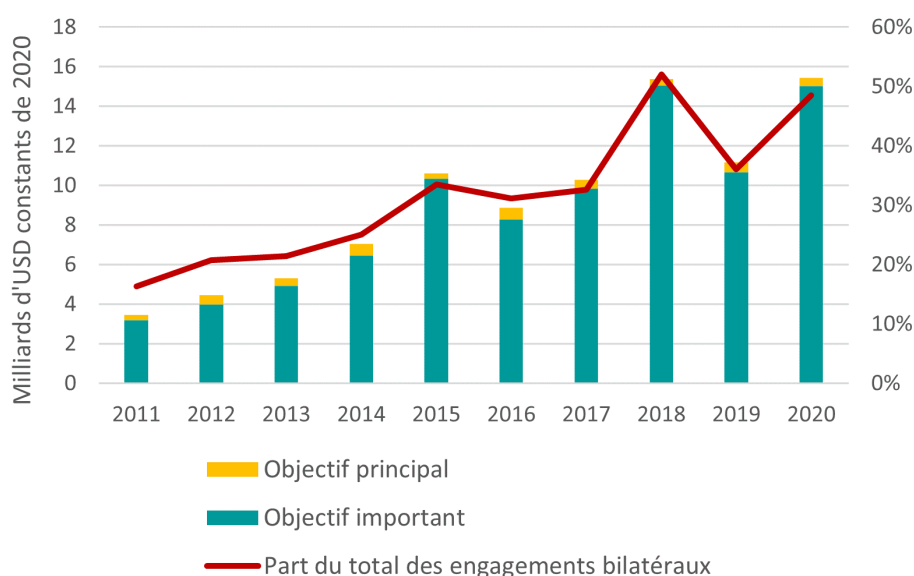
- La note "**principale**" (*note 2 au marqueur*) signifie que l'égalité entre les sexes est l'objectif principal du projet/programme, dont elle constitue un aspect fondamental de la conception et des résultats qui en sont attendus. Le projet/programme n'aurait pas été engagé sans cet objectif.
- La note "**importante**" (*note 1 au marqueur*) signifie que l'égalité entre les sexes constitue un objectif important et délibéré, mais que ce n'est pas la raison principale pour laquelle le projet/programme a été engagé; il est souvent précisé en pareil cas que le projet/programme tient compte du principe de l'égalité entre les sexes.
- La note "**non ciblée**" (*note 0 au marqueur*) signifie que le projet/programme a été évalué par rapport au marqueur mais n'a pas été considéré comme ciblant l'égalité entre les sexes.

Source: OCDE (2022<sup>[35]</sup>), marqueur des politiques d'égalité entre les sexes du CAD, <https://www.oecd.org/dac/gender-development/dac-gender-equality-marker.htm>.

Des objectifs liés à l'égalité entre les sexes figurent de plus en plus souvent dans les projets et programmes de l'Aide pour le commerce. En 2020, 48% des engagements d'Aide pour le commerce des donateurs publics bilatéraux comportaient un tel objectif. La part de ces engagements augmente régulièrement depuis 2011, où elle n'était que de 13%. Cela étant, rares sont les projets dont la promotion de l'égalité entre les sexes est l'objectif principal: seul 1% du total des engagements d'Aide pour le commerce des donateurs bilatéraux est associé à un objectif "principal" de promotion de l'égalité entre les sexes (encadré 3.2). Du point de vue des groupes de revenu, 36% des engagements vont aux PMA et autres pays à faible revenu, 26% aux pays à revenu moyen inférieur et 7% aux pays à revenu moyen supérieur.

**Figure 3.10. Engagements d'Aide pour le commerce des donateurs bilatéraux visant l'égalité entre les sexes, 2011-2020**

Milliards d'USD, à prix constants de 2020



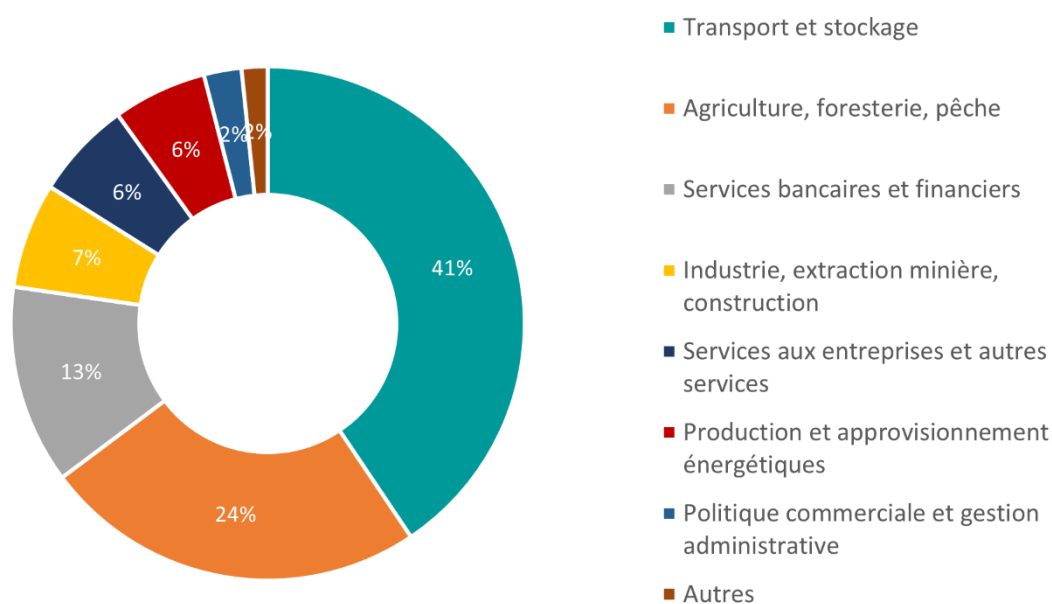
Note: Engagements d'Aide pour le commerce des membres du CAD en 2020.

Source: D'après OCDE (2022<sup>[5]</sup>), OECD.Stat, système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/>.

En 2020, pratiquement tous engagements d'Aide pour le commerce des donateurs bilatéraux concernant l'égalité entre les sexes ont relevé de l'une des catégories suivantes de l'Aide pour le commerce: renforcement des capacités productives (50%) ou infrastructure économique (48%). À titre de comparaison, 46% du montant total des engagements d'Aide pour le commerce s'est rapporté au renforcement des capacités productives et 51% à l'infrastructure économique en 2020. Les différences dans les montants affectés à des programmes liés à l'égalité entre les sexes et à d'autres programmes tiennent en partie à la possibilité ou non de cibler tel ou tel groupe de bénéficiaires au titre d'un programme. À titre d'exemple, si les femmes peuvent faire partie des bénéficiaires d'une meilleure infrastructure économique, bien souvent, les projets d'amélioration n'indiquent pas de destinataires spécifiques, et il n'apparaît pas que des mesures aient été prises pour faire en sorte que l'accès à ces programmes et leurs avantages bénéficient aux femmes et aux hommes sur un pied d'égalité. On note cependant quelques exceptions, comme le programme "Les marchés pour le changement", axé sur l'amélioration des conditions de marché, en particulier sur les marchés où les femmes constituent la majorité des vendeurs, qui propose, entre autres prestations, des moyens de réfrigération plus efficaces et des mesures de protection en cas d'aléas climatiques.<sup>6</sup>

Les engagements d'Aide pour le commerce liés à l'égalité entre les sexes sont souvent légèrement mieux représentés dans les secteurs où les femmes sont largement représentées, comparativement à la moyenne générale des programmes d'Aide pour le commerce. Ainsi, 24% de ces programmes, en ce qui concerne l'agriculture, la foresterie et la pêche, mettent l'accent sur l'égalité entre les sexes, tandis que ce secteur représentait globalement 19% du total des engagements d'Aide pour le commerce en 2020. Il en va de même pour les services aux entreprises et les autres services, qui représentaient 4% du total des engagements d'Aide pour le commerce et comportaient 6% d'engagements assortis d'un marqueur d'égalité entre les sexes. Les engagements sont légèrement moins nombreux dans les secteurs où les femmes sont moins présentes, comme les services bancaires et financiers, par rapport aux programmes dépourvus de marqueur de l'égalité entre les sexes. Le transport et le stockage, secteur où la participation des femmes au marché du travail est souvent faible<sup>7</sup> et qui a représenté 41% du total des engagements d'Aide pour le commerce liés à l'égalité entre les sexes en 2020, constitue une exception notable. Les projets de ce secteur comportent souvent un objectif d'amélioration de l'accès des femmes aux services grâce à de meilleures infrastructures de transport, et ne visent pas nécessairement à augmenter la part de l'emploi féminin dans le secteur.

**Figure 3.11. Engagements d'Aide pour le commerce liés à l'égalité entre les sexes, par secteur, 2020**



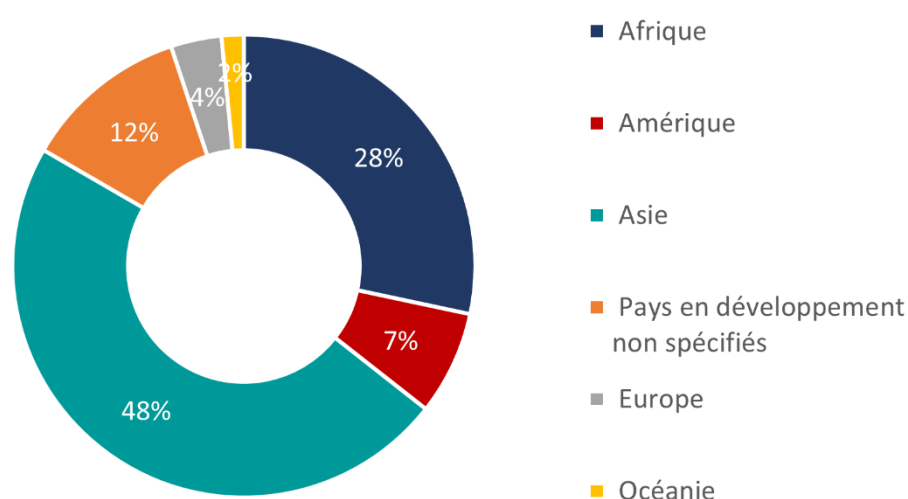
Source: D'après OCDE (2022<sup>[5]</sup>), OECD.Stat, système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/>.

La part des programmes de l'Aide pour le commerce qui visent à l'égalité entre les sexes dans le secteur des services est relativement faible (6% de l'ensemble des engagements des donateurs bilatéraux liés à l'égalité entre les sexes). Les services offrent pourtant des possibilités importantes de promouvoir l'égalité entre les sexes. Les femmes sont souvent moins bien représentées comparativement dans le secteur des services, en particulier ces dernières années, où l'emploi a fortement progressé dans ce secteur. Dans les pays à revenu faible et moyen inférieur, 38% de femmes travaillaient dans le secteur des services en 2017, contre 25% en 1991 (OMC/Banque mondiale, 2020) (WTO/World Bank, 2020<sup>[33]</sup>). En outre, le nombre d'entreprises de services gérées par des femmes plutôt que des hommes est beaucoup plus élevé, en particulier dans les régions auxquelles l'Aide pour le commerce est le plus souvent destinée (Afrique subsaharienne, Asie de l'Est et Asie du Sud).

Le décalage entre la participation des femmes au secteur des services et le soutien dont elles bénéficient au titre de programmes d'Aide pour le commerce peut être l'occasion de tenter des politiques plus ciblées. Il est fréquent que les femmes travaillent et détiennent des entreprises dans le commerce de détail et les services à la personne ainsi que dans les communications et les autres services aux entreprises. Les secteurs où les petites entreprises appartenant à des femmes enregistrent la part la plus importante des exportations sont le tourisme et les services liés aux voyages: agences de voyage, voyagistes, hôtels et restaurants, ainsi que services de transports, notamment. Le tourisme est non seulement une source d'emploi féminin importante, mais offre aussi aux femmes chefs d'entreprise des débouchés concrets de commerce international. Par ailleurs, le tourisme a été un des secteurs les plus durement touchés par la pandémie de COVID-19 et ne s'est pas encore rétabli, en particulier dans les pays à revenu faible et moyen inférieur.

La répartition géographique des engagements d'Aide pour le commerce liés à l'égalité entre les sexes diffère de celle du montant total des engagements d'Aide pour le commerce. En 2020, 48% des engagements d'Aide pour le commerce comportant un volet relatif à l'égalité entre les sexes se sont situés en Asie, suivie de l'Afrique (28%), de l'Amérique (7%), de l'Europe (4%) et de l'Océanie (2%) (figure 3.12) (Figure 3.12). Ces différences s'expliquent en partie par la fréquence des projets de transport et d'infrastructure centrés sur l'égalité entre les sexes en Asie, le volume moyen des engagements par projet étant souvent plus élevé pour ce type de projet. Ainsi, en 2020, 78% des engagements liés à l'égalité entre les sexes (soit l'équivalent de 5,6 milliards d'USD) en Asie ont concerné le secteur du transport et du stockage, contre 11% (soit 387 millions d'USD) en Afrique. En Afrique, 50% des engagements (soit 1,8 milliard d'USD) axés sur l'égalité entre les sexes ont concerné l'agriculture, la foresterie et la pêche, contre 9% pour ce secteur en Asie. Il existe donc des possibilités importantes d'accroître le soutien lié à l'égalité entre les sexes en Afrique. Il serait aussi possible de mieux intégrer la perspective de l'égalité entre les sexes dans les projets d'Aide pour le commerce dans tous les secteurs, particulièrement en Asie où le soutien est fortement concentré dans le transport et le stockage.

**Figure 3.12. Engagements d'Aide pour le commerce liés à l'égalité entre les sexes, par région, 2020**



Note: Engagements d'Aide pour le commerce des membres du CAD en 2020.

Source: D'après OCDE (2022<sup>[5]</sup>), OECD.Stat, système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/>.

Les projets d'Aide pour le commerce se rapportant à l'égalité entre les sexes doivent être mesurés comme il se doit pour assurer un suivi approprié des projets visant à promouvoir cette égalité, en améliorant

l'efficacité et éviter tout risque de projets qui seraient menés uniquement pour des raisons d'image. L'OCDE a élaboré un manuel sur le marqueur de l'égalité entre les sexes du CAD pour aider les donateurs à rendre compte efficacement de leurs projets et programmes visant à l'égalité entre les sexes. Elle y propose des conseils et des exemples de bonnes pratiques garantissant une mesure et un suivi efficaces de l'APD se rapportant à l'égalité entre les sexes (OCDE, 2016) (OECD, 2016<sup>[36]</sup>). En outre, lors de la définition des programmes d'Aide pour le commerce liés à l'égalité entre les sexes, il importe de veiller à ce que ces programmes ciblent les femmes dans les secteurs où elles sont actives et dirigent des entreprises, et répondent à certains des obstacles auxquels elles se heurtent. Dans le cadre des activités de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce de 2020, l'OCDE et l'OMC ont relevé un certain nombre de domaines d'action où des interventions ciblées au titre de l'Aide pour le commerce peuvent être efficaces (encadré 3.3). Ces catégories de projets sont décrites plus avant dans le rapport de 2022 de l'OMC sur l'*Examen global de l'Aide pour le commerce* (OMC, 2022) (WTO, 2022<sup>[37]</sup>).

### Encadré 3.3. Programmes d'Aide pour le commerce se rapportant à l'égalité entre les sexes: principaux domaines d'intervention

L'Aide pour le commerce peut contribuer à remédier à un certain nombre des obstacles rencontrés par les femmes dans le domaine commercial. Elle peut constituer un instrument efficace à l'appui de l'égalité entre les sexes en proposant des programmes centrés sur les principaux domaines suivants:

#### **Accès au financement**

Un des obstacles bien connus auxquels se heurtent les entreprises détenues et dirigées par des femmes est celui de l'accès au financement, en particulier au financement commercial (Korinek, Moisé et Tange, 2021); (OMC/Banque mondiale, 2020); (ITC, 2019) (Korinek, Moisé and Tange, 2021<sup>[38]</sup>); (WTO/World Bank, 2020<sup>[33]</sup>); (ITC, 2019<sup>[39]</sup>). Ce problème touche particulièrement les entreprises exportatrices, car vendre à l'étranger peut comporter des risques plus importants de non-paiement, de retard, d'interopérabilité des systèmes et de recours juridiques peut-être plus limités. Le crédit commercial comble le retard de financement entre le moment où est passé un contrat de produits ou de services et le délai de paiement après la livraison. Cependant, le commerce international étant perçu comme plus risqué que la vente à une clientèle nationale, les attentes des établissements financiers concernant la solvabilité, les renseignements de diligence raisonnable, les garanties et les états financiers sont généralement plus élevées que pour l'accès aux services de crédit intérieurs (OMC/Banque mondiale, 2020) (WTO/World Bank, 2020<sup>[33]</sup>). Les programmes d'Aide pour le commerce pourraient viser à remédier à certaines des lacunes en matière d'accès au financement, notamment dans le domaine du financement des exportations.

#### **Réseautage et plateformes numériques**

La pandémie de COVID-19 a fait ressortir l'importance des plateformes numériques et des achats et des ventes en ligne. Au niveau mondial, pendant la pandémie, les entreprises qui ont fait part d'une proportion accrue de ventes en ligne ont aussi plus souvent déclaré une augmentation de leurs ventes (Facebook, 2021) (Facebook, 2021<sup>[40]</sup>). En outre, les entreprises détenues et dirigées par des femmes pratiquent au moins autant les ventes en ligne que leurs homologues masculines (Korinek, Moisé et Tange, 2021) (Korinek, Moisé and Tange, 2021<sup>[38]</sup>), en partie du fait des secteurs d'activité où elles sont présentes, comme le commerce de détail, et aussi parce que, par rapport aux entreprises masculines, elles vendent davantage aux particuliers qu'aux autres entreprises. Cependant, les entrepreneuses et les femmes propriétaires d'entreprises disposent souvent de réseaux commerciaux moins nombreux et moins étendus que leurs homologues masculins (ITC, 2019); (Korinek, Moisé et Tange, 2021) (ITC, 2019<sup>[39]</sup>); (Korinek, Moisé and Tange, 2021<sup>[38]</sup>). En offrant une plateforme permettant aux entrepreneuses de dialoguer avec les clients et les fournisseurs de produits et de services, il est possible de remédier à certaines de ces lacunes.

#### **Facilitation des échanges et infrastructure liée au commerce**

L'insuffisance des infrastructures reste un obstacle majeur au commerce dans nombre de pays partenaires. En augmentant la productivité du travail et en abaissant les coûts de production et de transaction, une infrastructure économique de qualité renforce l'activité économique et les échanges, et peut contribuer à la diversification économique (OCDE/OMC, 2019) (OECD/WTO, 2019<sup>[41]</sup>) et à des retombées plus inclusives. Les investissements d'infrastructure peuvent rapprocher la population des marchés et des emplois. Il importe de permettre à davantage de personnes d'accéder à des emplois liés au commerce, car ces emplois sont en général mieux rémunérés, relèvent plus souvent du secteur formel et sont situés dans des entreprises à plus forte productivité. Cet aspect est particulièrement important pour les femmes qui sont en général moins payées, et ont plus de chances de travailler dans le secteur informel et d'exercer un emploi de moindre qualité.

#### **Promotion du commerce et préparation des entreprises à l'exportation**

La promotion du commerce fait partie des principaux instruments de la politique commerciale. Les pays de l'OCDE assurent un appui complet à leurs exportateurs par l'intermédiaire de leurs organismes de

promotion du commerce. Un nombre important de programmes d'Aide pour le commerce proposent une assistance technique aux entreprises féminines et les aident à renforcer leurs capacités pour être en mesure de promouvoir leur activité à l'exportation et de se préparer à exporter. Dans certains cas, cela suppose de mettre des produits locaux en conformité avec les normes internationales et d'aider des entreprises à obtenir des certifications. D'autres programmes offrent des services visant à promouvoir les exportations de ces entreprises à l'étranger par la participation aux chaînes d'approvisionnement et aux circuits de distribution. D'autres encore renseignent sur les procédures de dédouanement, les prescriptions en matière de licences et la façon de tirer parti de l'accès aux marchés procuré par des accords commerciaux.

Note: Voir OMC (2022<sup>[37]</sup>) pour une description plus complète des catégories de l'Aide pour le commerce mettant l'accent sur l'égalité entre les sexes.

## Références

- Andrenelli, A. et J. López González (2019), "Electronic transmissions and international trade - shedding new light on the moratorium debate", *Documents de travail de l'OCDE sur la politique commerciale*, <https://doi.org/10.1787/57b50a4b-en>. [27]
- Facebook (2021), *Global State of Small Business Report*, <https://about.fb.com/wp-content/uploads/2021/09/Global-State-of-Small-Business-Report-September-2021.pdf>. [40]
- G-20 (2021), *G20 Ministerial Statement on Trade and Investment*, <http://www.g20.utoronto.ca/2021/211012-trade.html>. [21]
- Garsous, G. et S. Worack (2021), "Trade as a channel for environmental technologies diffusion: The case of the wind turbine manufacturing industry", *Documents de travail de l'OCDE sur le commerce et l'environnement*, n° 2021/01, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/ce70f9c6-en>. [17]
- OIT (2021), "Bâtir un avenir plus équitable: les droits des femmes au travail et en milieu de travail au cœur de la reprise post-COVID", *note de synthèse de l'OIT*, [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---gender/documents/publication/wcms\\_814505.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---gender/documents/publication/wcms_814505.pdf). [29]
- OIT (2020), *COVID-19: tackling the Jobs Crisis in the Least Developed Countries*, [https://www.un.org/ohrls/sites/www.un.org.ohrls/files/covid-19\\_tackling\\_the\\_jobs\\_crisis\\_in\\_the\\_ldcs.pdf](https://www.un.org/ohrls/sites/www.un.org.ohrls/files/covid-19_tackling_the_jobs_crisis_in_the_ldcs.pdf). [31]
- GIEC (2022), *Climate Change 2022 - Impact, Adaptation and Vulnerability. Summary for Policymakers*, [https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC\\_AR6\\_WGII\\_FinalDraft\\_FullReport.pdf](https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_FinalDraft_FullReport.pdf). [15]
- ITC (2019), *From Europe to the World: Understanding Challenges for European Businesswomen*, <https://intracen.org/media/file/5841>. [39]
- Korinek, J., E. Moisé et J. Tange (2021), "Trade and gender: A Framework of analysis", *Documents de travail de l'OCDE sur la politique commerciale*, n° 246, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/6db59d80-en>. [38]

- Levin, K., S. Boehm et R. Carter (2022), *6 Big Findings from the IPCC 2022 Report on Climate Impacts, Adaptation and Vulnerability*, Institut des ressources mondiales, <https://www.wri.org/insights/ipcc-report-2022-climate-impacts-adaptation-vulnerability> (date de consultation: 15 juillet 2022). [14]
- López González, J. et J. Ferencz (2018), "Digital Trade and Market Openness", *Documents de travail de l'OCDE sur la politique commerciale*, No. 217, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/1bd89c9a-en>. [25]
- López González, J. et S. Sorescu (2021), *Coopération pour le développement 2021: Pour une transformation numérique juste*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/ce08832f-en>. [26]
- Mattoo, A. (2020), *The Evolution of Deep Trade Agreements*, Groupe de la Banque mondiale, Washington. [10]
- Moisé, E. et S. Rubínová (2021), "Sustainability impact assessments of free trade agreements: A critical review", *Documents de travail de l'OCDE sur la politique commerciale*, n° 255, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/65b1a07e-en>. [19]
- Nemoto, T. et J. López González (2021), "Digital trade inventory: Rules, standards and principles", *Documents de travail de l'OCDE sur la politique commerciale*, n° 251, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9a9821e0-en>. [28]
- OCDE (2022), *DAC gender equality policy marker*, <https://www.oecd.org/dac/gender-development/dac-gender-equality-marker.htm> (date de consultation: 15 juillet 2022). [35]
- OECD (2022), *OECD.Stat, système de notification des pays créanciers*, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?ThemeTreeId=3> (date de consultation: 15 juillet 2022). [5]
- OCDE (2022), *The SDG Financing Lab*, <https://sdg-financing-lab.oecd.org/?country=Belgium&distribution=providers&sdg=1> (date de consultation: 15 juillet 2022). [8]
- OCDE (2021), *Building more resilient and sustainable global value chains through responsible business conduct*, Éditions OCDE, Paris, <https://mneguidelines.oecd.org/Building-more-resilient-and-sustainable-global-value-chains-through-responsible-business-conduct.pdf>. [9]
- OCDE (2021), *Coopération pour le développement 2021: Pour une transformation numérique juste*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/ce08832f-en>. [23]
- OCDE (2021), *Déclaration du CAD de l'OCDE sur une nouvelle approche visant à aligner la coopération pour le développement sur les objectifs de l'Accord de Paris sur les changements climatiques*, <https://www.oecd.org/fr/cad/comite-d-aide-au-developpement/declaration-cad-changements-climatiques-cop26.pdf>. [20]
- OCDE (2021), *OECD Work on Trade and Environment: A retrospective 2008-2020*, <https://www.oecd.org/trade/topics/trade-and-the-environment/> (date de consultation: 15 juillet 2022). [16]
- OCDE (2021), *La pandémie n'a pas amélioré la situation pour les femmes*, <https://www.oecd.org/coronavirus/fr/les-donnees-dechiffrees/la-pandemie-n-a-pas-ameliore-la-situation-pour-les-femmes> (date de consultation: 15 juillet 2022). [30]

- OCDE (2020), *COVID-19 and global value chains: Policy options to build more resilient production networks*, <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/covid-19-and-global-value-chains-policy-options-to-build-more-resilient-production-networks-04934ef4/> (date de consultation: 15 juillet 2022). [13]
- OCDE (2020), *Global Outlook on Financing for Sustainable Development 2021: A new way to invest in People and Planet*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/e3c30a9a-en>. [2]
- OCDE (2020), *Leveraging digital trade to fight the consequences of COVID-19*, <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/leveraging-digital-trade-to-fight-the-consequences-of-covid-19-f712f404/> (date de consultation: 15 juillet 2022). [24]
- OCDE (2019), *Trade and the Environment*, <https://www.oecd.org/trade/topics/trade-and-the-environment/> (date de consultation: 15 juillet 2022). [18]
- OCDE (2019), *Transition Finance Toolkit: Financing the journey to sustainable development*, <https://www.oecd.org/dac/transition-finance-toolkit/Transition-Finance-Infographic.pdf> (date de consultation: 15 juillet 2022). [3]
- OCDE (2016), *Manuel relatif au marqueur de la politique d'aide à l'appui de l'égalité homme-femme établi par le CAD-OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/fr/cad/femmes-developpement/Manuel-Marqueur-CAD-Aide-Egalite-HF.pdf>. [36]
- OCDE (2015), *OECD DAC Rio Markers for Climate: Handbook*, Éditions OCDE, Paris, [https://www.oecd.org/dac/environment-development/Revised%20climate%20marker%20handbook\\_FINAL.pdf](https://www.oecd.org/dac/environment-development/Revised%20climate%20marker%20handbook_FINAL.pdf). [22]
- OCDE /ONU-Femmes (2021), "Gender-responsive COVID-19 recovery: Strengthening country systems through official development assistance and gender-responsive budgeting", *Documents d'orientation de l'OCDE sur le développement*, n° 42, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/edb0172d-en>. [34]
- OCDE/OMC (2019), *Panorama de l'Aide pour le commerce 2019: Diversification et autonomisation économiques*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/18ea27d8-en>. [41]
- ONU (2022), *Décennie d'action: Dix ans pour transformer notre monde*, <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/decade-of-action/> (date de consultation: 15 juillet 2022). [1]
- ONU (2015), *Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement*, <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N15/241/04/PDF/N1524104.pdf?OpenElement>. [4]
- Groupe de réflexion interinstitutions de l'ONU sur le financement du développement (2022), *Financing for Sustainable Development Report 2022*, publication des Nations Unies, <https://developmentfinance.un.org/fsdr2022>. [6]
- Division de statistique du Secrétariat de l'ONU (2021), *Cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs et aux cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030*, [https://unstats.un.org/sdgs/indicators/Global%20Indicator%20Framework%20after%202022%20refinement\\_Fre.pdf](https://unstats.un.org/sdgs/indicators/Global%20Indicator%20Framework%20after%202022%20refinement_Fre.pdf). [7]

- Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (2021), *L'économie circulaire, cruciale pour l'Accord de Paris*, <https://unfccc.int/fr/news/l-economie-circulaire-cruciale-pour-l-accord-de-paris> [12]
- Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (2015), *The Paris Agreement*, <https://unfccc.int/process-and-meetings/the-paris-agreement/the-paris-agreement> (date de consultation: 15 juillet 2022). [11]
- Forum économique mondial (2021), *Global Gender Gap Report 2021*, <https://www.weforum.org/reports/global-gender-gap-report-2021/>. [32]
- OMC (2022), *Examen global de l'Aide pour le commerce*. [37]
- OMC/Banque mondiale (2020), *Les femmes et le commerce: Le rôle du commerce dans la promotion de l'égalité hommes-femmes*, [https://www.wto.org/french/res\\_f/booksp\\_f/women\\_trade\\_pub2807\\_f.pdf](https://www.wto.org/french/res_f/booksp_f/women_trade_pub2807_f.pdf). [33]

## Notes

<sup>1</sup> Entre 2015 et 2020, le montant total de l'APD a atteint en moyenne 198,4 milliards d'USD par an.

<sup>2</sup> Le financement de la transition renvoie au fait que les besoins de financement des pays en développement évoluent lorsqu'ils passent d'un groupe de revenu à l'autre, et aux instruments et mesures de financement auxquels ces pays ont droit. Pour de plus amples renseignements, voir: [Transition Finance Toolkit - OECD](#).

<sup>3</sup> Voir l'annonce par l'OMC de plans visant à accélérer les mesures en faveur du commerce et de l'environnement, [https://www.wto.org/french/news\\_f/news22\\_f/envir\\_13jun22\\_f.htm](https://www.wto.org/french/news_f/news22_f/envir_13jun22_f.htm).

<sup>4</sup> Voir l'Initiative liée à la Déclaration conjointe sur le commerce électronique: [https://www.wto.org/french/tratop\\_f/ecom\\_f/jiecomcapbuild\\_f.htm](https://www.wto.org/french/tratop_f/ecom_f/jiecomcapbuild_f.htm).

<sup>5</sup> Le Forum économique mondial a répertorié huit nouveaux pôles d'emploi à l'aide de nouvelles méthodologies élaborées en collaboration avec LinkedIn/ Economic Graph Team. Les femmes sont sous-représentées dans six d'entre eux: informatique en nuage, données et intelligence artificielle, ingénierie, conception de produits, vente et commercialisation. Les femmes sont souvent mieux représentées dans seulement deux familles d'emplois nouveaux: personnes et culture, et contenus.

<sup>6</sup> Pour de plus amples renseignements sur le projet Markets for Change, voir: <https://www.undp.org/pacific/publications/markets-change-fiji-solomon-islands-and-vanuatu-project>.

<sup>7</sup> D'après le BIT, il est difficile d'obtenir des statistiques détaillées sur l'emploi des femmes dans le secteur des transports. Lorsque ces données sont disponibles, elles indiquent une très faible participation des femmes. Ainsi, on estime à seulement 1 à 2% le nombre de femmes marins dans l'ensemble de la main-d'œuvre maritime mondiale (données de 2013). Voir la note de synthèse du BIT sur les femmes dans le secteur des transports, à l'adresse [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_dialogue/---sector/documents/briefingnote/wcms\\_234883.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---sector/documents/briefingnote/wcms_234883.pdf).

# **4**

## **Profils de pays établis dans le cadre de l'Aide pour le commerce**

Profils et annexes disponibles en version anglaise :

ISBN 978-92-870-7303-7 (version imprimée)

ISBN 978-92-870-7302-0 (version pdf)

# Note explicative

Les profils de pays établis dans le cadre de l'Aide pour le commerce donnent des informations factuelles sur les flux de financement de l'Aide pour le commerce, les coûts du commerce, les résultats commerciaux et les principaux indicateurs de développement au niveau des pays. L'objectif est de comparer les résultats dans ces quatre catégories pour l'année 2020 par rapport à 2006, année du début de l'Initiative d'Aide pour le commerce et, pour certains indicateurs, au regard de groupes de pays servant de points de référence. L'objectif des profils de pays est de stimuler le débat sur l'efficacité de l'Aide pour le commerce.

Les profils de pays sont structurés d'après le cadre de résultats utilisé dans les interventions de développement fondées sur des projets. Le cadre de résultats décrit la séquence des interventions de développement d'après quatre éléments principaux: i) les apports et les activités créent ii) des produits directs, qui à leur tour conduisent à iii) des résultats intermédiaires qui contribuent à iv) des retombées à long terme pour le développement.

Les profils de pays transposent l'idée fondamentale de cet outil analytique de projets au niveau macroéconomique et indiquent la séquence possible des interventions de l'Aide pour le commerce en vue d'atteindre des objectifs de commerce et de développement. Une grande partie de l'Aide pour le commerce est consacrée à la réduction des coûts du commerce. Des coûts du commerce plus faibles améliorent la connectivité et se traduisent par de meilleurs résultats commerciaux au niveau de la croissance et de la diversification. De meilleurs résultats commerciaux peuvent aider à améliorer les indicateurs du développement à long terme, notamment grâce à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté. Les profils de pays présentent donc des indicateurs dans quatre sections: A. Financement du développement; B. Coûts du commerce; C. Résultats commerciaux; et D. Indicateurs du développement.

Les profils de pays ne postulent aucun lien de causalité s'agissant de l'Aide pour le commerce et ne cherchent pas à en vérifier ou à en estimer les effets au niveau macroéconomique. Bien plutôt, ils donnent un point de vue dynamique concernant le développement des pays concernés. En ce sens, la séquence retracée est une séquence de contribution, et non d'imputation. Lorsqu'il est possible d'établir cette contribution, les profils de pays peuvent servir de base à des travaux de recherche supplémentaires dans le pays.

La plupart des indicateurs des profils de pays offrent une comparaison entre 2006 et 2019 ou 2020. Toutefois, la période couverte est adaptée aux données disponibles pour les indicateurs et les pays.

Des profils nationaux ont été établis pour 53 pays en développement. Tous ces pays sont des Membres de l'OMC qui ont pris part à l'activité conjointe OCDE-OMC de suivi et d'évaluation.

## A. Financement du développement

Source essentielle de financement extérieur pour nombre de pays en développement, le financement du développement recouvre les apports d'investissement étranger direct (IED), les envois de fonds, l'aide publique au développement (APD) et les autres apports du secteur public (AASP). Il sert à financer aussi bien des investissements que la consommation privée et publique, ce qui est fondamental pour la croissance économique et le développement.

La présente section indique comment les flux d'Aide pour le commerce ont évolué au fil du temps et quelle est leur importance relative par rapport aux autres flux de financement du développement. Elle indique aussi l'évolution chronologique des versements au titre de l'Aide pour le commerce, de façon globale et au niveau des secteurs et des donateurs. Sont mentionnés, parmi ces versements, ceux qui ont servi à financer un certain nombre d'objectifs de développement durable (ODD).

Les flux de financement du développement sont présentés pour les années 2006 et 2020. Est présentée en outre la variation moyenne du financement du développement d'une année sur l'autre pendant la période considérée.

*Indicateurs et sources:*

L'aide publique au développement (APD) comprend les prêts et les dons accordés par le secteur public dans le but principal de promouvoir le développement et le bien-être économiques des pays en développement. L'APD a un caractère concessionnel et comporte un élément de libéralité d'au moins 25% (calculé avec un taux d'escompte de 10%). Les flux d'Aide pour le commerce font partie de l'APD. Ils relèvent des quatre catégories suivantes: i) politique et réglementation commerciales, ii) infrastructure économique, iii) renforcement des capacités productives, et iv) ajustement lié au commerce. Source: OCDE, base de données sur les activités d'aide du CAD (SNPC).

L'investissement étranger direct (IED) désigne un investissement reposant sur une relation à long terme et traduisant un intérêt durable et un contrôle de la part d'une entité résidant dans un pays déterminé (l'investisseur étranger direct ou la société mère) à l'égard d'une entreprise résidant dans un pays différent (la société étrangère affiliée). Les flux d'IED mesurent les capitaux nets (capitaux propres, bénéfices réinvestis et prêts interentreprises) fournis par un investisseur étranger direct à une société étrangère affiliée. Source: CNUCED, UNCTADstat.

Les envois de fonds comprennent les transferts personnels et la rémunération des employés. Les transferts personnels se composent des transferts en espèces ou en nature que des ménages résidents reçoivent de la part de ménages non résidents. La rémunération des employés correspond aux revenus des travailleurs frontaliers et saisonniers et autres travailleurs temporaires qui sont employés dans un pays dont ils ne sont pas résidents, et à ceux des résidents employés par des entités non résidentes. Source: Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

Les autres apports du secteur public (AASP) sont les transactions du secteur public qui ne remplissent pas les conditions requises pour être comptabilisées comme APD, soit parce qu'elles n'ont pas principalement pour objectif le développement, soit parce que leur élément de libéralité est inférieur à 25%. Les AASP liés au commerce sont une sous-catégorie des AASP qui peuvent être classés dans les quatre mêmes catégories que les flux d'Aide pour le commerce: i) politique et réglementation commerciales, ii) infrastructure économique, iii) renforcement des capacités productives et iv) ajustement lié au commerce. Les AASP et les AASP liés au commerce sont déclarés comme versements bruts. Source: OCDE, base de données sur les activités d'aide du CAD (SNPC).

Les trois priorités principales de l'Aide pour le commerce sont établies d'après le classement des catégories d'Aide pour le commerce indiquées par les pays dans les questionnaires d'auto-évaluation. Source: Questionnaire OCDE/OMC destiné aux pays partenaires.

Les ressources de l'Aide pour le commerce allouées à certains objectifs de développement durable (ODD) correspondent à une estimation de l'Aide pour le commerce soutenant des activités liées aux ODD au niveau national. La valeur des versements est déduite au moyen d'un algorithme d'apprentissage automatique, exécuté par l'OCDE sur la base de données du SNPC. Les six ODD inscrits dans chaque profil de pays soulignent des objectifs intéressant le programme de travail de l'Aide pour le commerce ou spécifiés dans le questionnaire OMC-OCDE de suivi et d'évaluation. Les chiffres indiquent la valeur du versement pour chaque ODD, en pourcentage du montant total du financement comptabilisé dans le pays au titre de l'Aide pour le commerce pour l'ensemble des ODD en 2019. Source: OCDE, laboratoire de financement des ODD.

## B. Coûts du commerce

L'un des principaux objectifs des projets d'Aide pour le commerce est de réduire les coûts du commerce. La section consacrée aux coûts du commerce couvre les indicateurs qui permettent d'évaluer comment les coûts du commerce liés à l'infrastructure et à la politique d'un pays ont évolué au fil du temps.

*Indicateurs et sources:*

Droits de douane: Les droits d'importation appliqués mesurent les droits de la nation la plus favorisée (NPF) calculés sous forme de moyenne simple ou de moyenne pondérée en utilisant les flux d'importation au niveau à six chiffres du Système harmonisé (SH) comme pondération. Les droits consolidés sont fondés sur les concessions qu'un Membre de l'OMC a accordées pour les marchandises dans le cadre de négociations commerciales, ou a négociées lors de son accession à l'OMC, et constituent les droits maximaux juridiquement applicables. Les droits d'exportation appliqués mesurent le droit moyen pondéré appliqué au pays sur ses cinq principaux marchés d'exportation, en tenant compte des préférences. La part des exportations en franchise de droits mesure la part des exportations qui atteignent ces principaux marchés d'exportation de produits agricoles et non agricoles en franchise de droits. Source: OMC, Profils tarifaires dans le monde; Secrétariat de l'OMC.

Connectivité aux technologies de l'information et de la communication (% de la population): La couverture par au moins un réseau mobile 3G indique le pourcentage de la population vivant à portée d'au moins un signal de téléphonie mobile cellulaire 3G, avec ou sans abonnement. Les abonnements à un réseau mobile cellulaire, à un réseau mobile large bande et à un réseau fixe large bande désignent le pourcentage de titulaires de ces différents abonnements au sein de la population. Les utilisateurs d'Internet désignent le pourcentage de la population qui, d'après les résultats des enquêtes nationales auprès des ménages, utilise Internet. Source: UIT, Indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde.

Abordabilité de la connectivité (% du RNB par habitant): Les paniers de prix sont fondés sur une utilisation minimum par mois i) de 1,5 Go pour le panier mobile-large bande, données seulement; ii) de 5 Go pour le panier fixe-large bande; et iii) de 140 minutes, 70 SMS et 1,5 Go pour le forfait d'utilisation élevée. Ces paniers de prix désignent le prix d'un abonnement mensuel à un forfait d'entrée de gamme et sont calculés en pourcentage du revenu national brut (RNB) mensuel moyen par habitant du pays considéré. Source: UIT, Indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde.

Coûts du commerce (%): Ces indicateurs mesurent les coûts *ad valorem* du commerce intrarégional et extrarégional total du pays considéré, par rapport aux coûts du commerce intérieur de marchandises. La mesure des coûts du commerce est calculée comme une moyenne mobile simple sur trois ans des coûts *ad valorem* du commerce bilatéral avec l'ensemble des partenaires commerciaux. Le nombre de partenaires utilisé pour le calcul des coûts moyens du commerce varie d'un pays à l'autre selon la disponibilité des données. Ainsi, la mesure renseigne sur l'évolution des coûts du commerce du pays considéré pendant une certaine période, mais les comparaisons entre pays devraient être évitées. La base de données utilisée et la méthode de calcul des coûts du commerce bilatéral sont décrites dans Arvis *et al.* (2013). Pour calculer les coûts du commerce intrarégional et extrarégional, les partenaires commerciaux sont regroupés en quatre grandes régions: Afrique, Amérique, Asie et Europe. Source: Calculs effectués par l'auteur à partir de la base de données CESAP/Banque mondiale sur les coûts du commerce, actualisée en juillet 2021.

Connectivité des transports maritimes: L'indice de connectivité des transports maritimes réguliers rend compte du niveau d'intégration des pays dans les réseaux mondiaux de transports maritimes réguliers. Une valeur de 100 à l'indice correspond à la valeur maximale de la connectivité nationale au premier trimestre 2006. L'indice de connectivité des transports maritimes réguliers est calculé à partir de six composantes: i) le nombre hebdomadaire d'escales régulières de navires dans le pays; ii) la capacité déployée chaque année en équivalents vingt pieds (EVP) dans le pays; iii) le nombre de services de transports maritimes réguliers au départ et à destination du pays; iv) le nombre de compagnies de

transports maritimes réguliers offrant des services au départ et à destination du pays; v) la taille moyenne en EVP des navires déployés par le service régulier caractérisé par la plus grande taille moyenne des navires; et vi) le nombre d'autres pays qui sont connectés au pays par des services directs de transports maritimes réguliers.

Indicateurs de la facilitation des échanges (0-2): Les indicateurs de la facilitation des échanges sont des indicateurs composites qui mesurent divers aspects de la facilitation des échanges, dont la plupart sont étroitement liés à l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges, selon une note allant de 0 (la plus basse) à 2 (optimale). Les profils de pays utilisent les six indicateurs suivants (parmi onze au total) pour lesquels on dispose des données les plus abondantes: i) disponibilité des renseignements (publication de renseignements sur le commerce; points d'information); ii) décisions anticipées (annonces préalables de l'administration aux négociants qui en font la demande concernant le classement, l'origine, la méthode d'évaluation, etc., qui seront appliqués à des marchandises au moment de leur importation; les règles et les processus appliqués à ces annonces); iii) procédures de recours (possibilité de former un recours contre les décisions administratives des organismes aux frontières et modalités des recours); iv) automatisation (échange électronique de données; automatisation des procédures aux frontières; recours à la gestion des risques); v) procédures (simplification des contrôles aux frontières; guichets uniques; contrôles après dédouanement; opérateurs économiques agréés); vi) gouvernance et impartialité (structures et fonctions des douanes; responsabilité; déontologie). Les groupes de pays utilisés comme référence sont les pays les moins avancés (PMA), les pays à revenu moyen inférieur, les pays à revenu moyen supérieur et les pays à revenu élevé, déterminés d'après la liste des PMA actuelle de l'ONU et le classement des pays par groupe de revenu établi par la Banque mondiale pour 2020. Il n'y a pas de chevauchement entre les groupes de pays, ce qui signifie que les PMA ne peuvent pas appartenir à un autre groupe de revenu. Source: Indicateurs sur la facilitation des échanges de l'OCDE, version préliminaire de mai 2022.

Accord sur la facilitation des échanges (AFE): Les renseignements concernant le taux actuel d'exécution des engagements prévus dans l'AFE reposent sur les notifications adressées par les pays en développement et les PMA qui se sont engagés à fixer leur propre calendrier de mise en œuvre selon trois catégories: pays en développement Membres ayant appliqué la mesure pour le 22 février 2017 et PMA l'ayant appliquée pour le 22 février 2018 (catégorie A); Membres ayant besoin d'un délai supplémentaire pour mettre en œuvre la mesure (catégorie B); Membres ayant besoin d'un délai supplémentaire et d'une aide en matière de renforcement des capacités pour appliquer la mesure (catégorie C). Les obligations ne deviennent effectives pour le Membre que lorsque celui-ci a achevé le processus de ratification de l'AFE. Source: OMC, Base de données de l'Accord sur la facilitation des échanges, données de mai 2022.

## C. Résultats commerciaux

Les interventions au titre de l'Aide pour le commerce visent à améliorer les résultats commerciaux des entreprises et des pays en remédiant aux contraintes nationales du côté de l'offre afin de réduire les coûts du commerce ou d'améliorer la capacité de production des entreprises. La présente section couvre les indicateurs permettant d'évaluer les résultats commerciaux des pays sous l'angle de la valeur, de la croissance, de la structure et de la diversification.

### *Indicateurs et sources:*

Les flux commerciaux (en millions d'USD courants) indiquent les exportations et les importations de marchandises et de services commerciaux telles que mesurées par les statistiques de la balance des paiements selon les principes de la sixième édition du Manuel de la balance des paiements (MBP6). Les statistiques de la balance des paiements prennent en compte les transactions entre les résidents d'un pays et des non-résidents ayant pour effet un changement de propriétaire. Source: Secrétariat de l'OMC

Diversification des produits et des marchés: Le nombre de produits exportés et importés et le nombre de marchés d'exportation et d'importation constituent une mesure simple de la diversification des produits et des marchés, respectivement. Le nombre maximal de marchés est de 237, tandis que le nombre maximal de produits, définis au niveau à quatre chiffres du Système harmonisé (SH) de 2002, est de 1 245. Les flux commerciaux annuels d'un montant inférieur à 10 000 USD ne sont pas pris en compte. Source: Calculs de l'auteur, d'après les données de la base de données Comtrade de l'ONU.

Le ratio du commerce au PIB correspond au commerce total de marchandises et de services commerciaux (exportations + importations sur la base de la balance des paiements) d'un pays divisé par son PIB. Source: Secrétariat de l'OMC.

Les services commerciaux en % des exportations (importations) totales désignent la part des services commerciaux dans les exportations (importations) mondiales de marchandises et de services commerciaux. Les flux commerciaux sont mesurés par les statistiques de la balance des paiements conformément aux principes énoncés dans le MBP6. Source: Secrétariat de l'OMC.

Les services de TIC en % des exportations (importations) totales désignent la part des services de télécommunication, d'informatique et d'information dans les exportations (importations) totales de services commerciaux. Les flux commerciaux sont mesurés par les statistiques de la balance des paiements conformément aux principes énoncés dans le MBP6. Source: Secrétariat de l'OMC.

L'indicateur des produits intermédiaires hors combustibles (% des exportations (importations) de marchandises) mesure la part des produits intermédiaires hors combustibles dans les exportations (importations) de marchandises en se fondant sur les statistiques douanières. Les produits intermédiaires sont classés selon la Classification par grandes catégories économiques (CGCE) de l'ONU. Les combustibles ne sont pas classés comme produits intermédiaires mais ils sont inclus dans les exportations totales de marchandises. Source: Base de données Comtrade de l'ONU.

L'indicateur des produits alimentaires et des animaux vivants en % des exportations (importations) de marchandises mesure la part des produits alimentaires et des animaux vivants au sens de la section 0 de la Classification type pour le commerce international (CTCI, révision 3) dans les exportations (importations) totales. Il recouvre les animaux, la viande, les produits laitiers, les œufs d'oiseaux, le poisson, les céréales, les légumes, les fruits, les sucres, le café, le thé et d'autres produits et préparations comestibles.

L'indicateur de la structure du commerce des marchandises présente les exportations et les importations de marchandises ventilées par principaux groupes de produits selon les définitions des Statistiques du commerce international de l'OMC: les produits agricoles désignent les produits alimentaires (sections 0, 1 et 4 et division 22 de la CTCI, rév. 3) et les matières premières (divisions 21, 23, 24, 25 et 26 de la CTCI, rév. 3). Les combustibles et les produits des industries extractives comprennent les minerais et autres minéraux, les combustibles et les métaux non ferreux. Les produits manufacturés comprennent le fer et l'acier, les produits chimiques, les autres produits semi-manufacturés, les machines et le matériel de transport, les textiles, les vêtements et les autres produits de consommation. La somme des parts est égale à 100% dans la mesure où les flux commerciaux qui ne sont pas classés dans un de ces groupes de produits, dont l'or à usage non monétaire, ne sont pas pris en compte dans le calcul. Source: Secrétariat de l'OMC.

L'indicateur de la structure du commerce des services montre la part des services relatifs aux voyages, des services de transport, des services liés aux marchandises et des autres services commerciaux dans les exportations et les importations totales de services commerciaux. Les services liés aux marchandises recouvrent, entre autres, des activités de production sous contrat comme la transformation, l'assemblage, l'étiquetage et l'emballage. Les autres services commerciaux recouvrent, entre autres, les services de communications, les services de construction, les services d'assurance, les services financiers, les services informatiques et les services d'information. Le commerce des services est mesuré à partir des statistiques de la balance des paiements selon les principes du MBP6. Source: Secrétariat de l'OMC.

La rubrique des cinq premiers marchés pour les exportations et les importations de marchandises (%) indique les cinq principaux marchés d'exportation et d'importation du pays considéré. Les parts de marché avec des États membres de l'UE sont indiquées au niveau national d'après la méthode nationale, qui peut s'écarter des données harmonisées conformément à la méthode communautaire. Les origines ou les destinations non spécifiées (régions n.d.a., soutes et zones franches) ne sont pas indiquées si elles figurent parmi les cinq premiers marchés. Source: Base de données Comtrade de l'ONU.

La rubrique des cinq premiers produits importés et exportés (%) indique les parts en pourcentage des cinq principaux produits exportés et importés par le pays selon les statistiques basées sur les données douanières. Les produits sont classés d'après la Classification type pour le commerce international (CTCI, rév. 3). Source: Base de données Comtrade de l'ONU.

## D. Indicateurs du développement

L'Aide pour le commerce vise en définitive à produire des retombées à long terme pour le développement grâce à une participation accrue des pays au commerce international. La présente section décrit les tendances des indicateurs de développement concernant le développement humain, l'environnement et le développement économique.

### *Indicateurs et sources:*

L'indice du développement humain (IDH) récapitule les trois dimensions fondamentales du développement: santé, éducation et niveau de vie. L'IDH est la moyenne géométrique des indices normalisés concernant chacune des trois dimensions, qui va de 0 (niveau minimal de développement) à 1 (niveau maximal de développement). Source: Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Indice du développement humain.

L'écart de pauvreté à 3,20 USD par jour (en PPA, en % du seuil de pauvreté) désigne la différence médiane entre le revenu disponible et le seuil de pauvreté, fixée à 3,20 USD par jour en parité de pouvoir d'achat (PPA), en comptant une différence de zéro pour les non-pauvres. Il est exprimé en pourcentage du seuil de pauvreté.

L'indicateur du chômage (% de la population active totale) indique la part de la population active qui n'a pas de travail mais qui est prête à travailler et recherche un emploi. Les taux de chômage sont des estimations harmonisées de l'Organisation internationale du travail (OIT), ce qui permet d'effectuer des comparaisons entre les pays et dans le temps. Source: OIT et Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

APD (% du revenu national brut): La part de l'APD dans le revenu national brut (RNB) indique dans quelle mesure un pays est tributaire de l'aide au développement. Source: OCDE, base de données sur les activités d'aide du CAD (SNPC).

L'indicateur des droits d'importation perçus (% des recettes fiscales) indique dans quelle mesure un pays est tributaire des droits d'importation pour financer son budget public. Source: Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

Service total de la dette (% des exportations totales): Le service total de la dette est la somme des remboursements du capital et des intérêts payés sur la dette à long terme, des intérêts payés sur la dette à court terme et des remboursements (rachats et commissions) auprès du Fonds monétaire international (FMI). La dette extérieure tant publique que privée est incluse. Le ratio du service total de la dette aux exportations totales aide à évaluer la viabilité de la charge du service de la dette d'un pays, s'agissant en particulier de sa capacité d'obtenir des devises grâce aux exportations. Source: Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

Émissions de CO<sub>2</sub> (tonnes métriques par habitant): Les émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) sont un sous-produit issu de la combustion de combustibles fossiles et de la fabrication de ciment. Est compris le CO<sub>2</sub> produit lors de la consommation de combustibles solides, liquides et gazeux et du torchage de gaz. Les valeurs indiquées représentent l'intensité d'émissions par habitant dans le pays considéré. Source: Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

Le RNB par habitant, en PPA (en USD internationaux constants de 2017) désigne le revenu national brut, converti en USD en utilisant les taux de parité de pouvoir d'achat de 2017, et divisé par la population en milieu d'année. La figure illustrée met en évidence les disparités hommes-femmes en matière de formation de revenu pour l'année 2019. Source: PNUD, Indice sexospécifique de développement humain.

Le taux d'activité (%) désigne la part de la population âgée de 15 ans et plus qui est économiquement active, soit en travaillant, soit en recherchant un emploi. Cet indicateur souligne les différences entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes dans le pays considéré. Source: OIT; Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

Structure économique: L'évolution de la structure économique d'un pays est représentée d'après la part de l'agriculture, de l'industrie et des services dans le produit intérieur brut (PIB) en 2006 et en 2020. Source: Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

La capacité de production d'énergie à partir de sources renouvelables est mesurée comme la capacité nette maximale de production des centrales électriques et autres installations utilisant des sources d'énergie renouvelables pour produire de l'électricité. La part de cette production dans la capacité totale indique le pourcentage de la capacité totale de production d'électricité que le pays obtient à partir de sources renouvelables. Source: Agence internationale pour les énergies renouvelables

#### Références:

Arvis, J.-F., Y. Duval, B. Shepherd, C. Utotham, et A. Raj (2016), "Trade Costs in the Developing World: 1996-2010", *World Trade Review*, 15(3): 451-47



AIDE POUR LE COMMERCE

Examen global

27—29 juillet 2022

# PANORAMA DE L'AIDE POUR LE COMMERCE 2022

## PERMETTRE UN COMMERCE CONNECTÉ ET DURABLE

Le présent rapport analyse l'évolution des flux d'Aide pour le commerce dans un contexte marqué par des crises d'une ampleur sans précédent, qui ont des conséquences importantes pour le commerce et l'investissement. Intitulé «*Permettre un commerce connecté et durable*», il montre que l'Aide pour le commerce a été un outil important dans la lutte contre la pandémie de COVID-19, et peut aider à relever des défis nouveaux comme la transition écologique et la transition numérique, et dans le même temps, à faire en sorte que nul ne soit laissé de côté. Des données récentes font ressortir le changement qui s'opère actuellement pour placer la durabilité, y compris la transition verte et l'autonomisation des femmes, au cœur de l'Aide pour le commerce, et soulignent le potentiel de celle-ci à l'appui d'une reprise inclusive et durable.

Avant-propos

Remerciements

Acronymes et abréviations

Résumé analytique

Chapitre 1 Faits et chiffres essentiels

Chapitre 2 L'Aide pour le commerce dans le contexte de la crise de la COVID-19 et du relèvement après celle-ci

Chapitre 3 L'Aide pour le commerce et les objectifs de développement durable

Chapitre 4 Profils de pays établis dans le cadre de l'Aide pour le commerce

978-92-870-7316-7 (version imprimée)

978-92-870-7315-0 (version PDF)



9 789287 073150